TEMPÉRATURE
Clair et chaud, aujourd'hui et demain.

LA TRIBUNE

Distributeurs officiels et service:
Batteries - Carburateurs
Magnetos - Vélocimètres
Générateurs - Ignition
SHERBROOKE AUTO ELECTRIC INC.
82, rue Wellington-Sud.

37e Année No 98 — Sherbrooke, mardi, 25 juin 1946 — 3 cents le numéro

PEU D'ESPOIR D'INTERNATIONALISER TRIESTE

Le plan français se butte aux objections

PARIS, 25. (P.A.) — L'opposition des Russes et Américains au projet français d'internationaliser la ville contestée de Trieste assombrit aujourd'hui les perspectives d'un prochain compromis de solution au principal problème qui bloque les traités de paix de l'Italie et des Balkans.

Alors que les quatre ministres se réunissent pour tenter une autre fois de résoudre les divergences qui empêchent la complétion de pactes de paix pour la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie, des sources américaines doutent que le plan français, au sujet de Trieste, que réclament l'Italie et les Yougoslaves, puisse réussir.

Ces informateurs disent que le projet, en vertu duquel le port stratégique de Trieste sur l'Adriatique serait internationalisé sous la surveillance des Nations-Unies pendant 10 ans, sa souveraineté finale devant être décidée par plébiscite à la fin de cette période, est à l'étude, mais ils font observer que les projets semblables, dans le passé, n'ont jamais fonctionné très bien. Ils font évidemment allusion à Danzig et à Fiume. L'opinion des Russes, qui réclament mordicus de céder Trieste à la Yougoslavie, a été reflétée dans une dépêche de Moscou qui cite l'agence Tass, à savoir que l'Union soviétique ne peut accepter l'internationalisation, parce qu'elle est contraire aux aspirations nationales yougoslaves.

Les délégations britannique, française et américaine ont recommandé hier l'adoption d'une déclaration conjointe soutenant le principe de la liberté de navigation sur le Danube, mais M. Molotov s'y est objecté, pour le motif qu'un tel acte est inconvenant, dans la participation des pays du Danube.

C'était bien le "Liberator" qui disparut en 1943

OTTAWA, 25. (P. C.) — C'était bien le bombardier "Liberator" disparu le 20 octobre 1943 avec ses 24 membres du personnel de l'aviation canadienne, qu'on avait localisé au sommet d'un mont de 2,900 pieds à 60 milles au nord de Dorval, Québec. Ce fut le pire désastre aérien du Canada et on est à écrire son chapitre final, le groupe du C. A. R. C. étant à terminer son enquête officielle sur les ruines de l'avion.

Le groupe a atteint les débris hier après-midi, après des recherches lentes et longues de 4 jours et les a identifiés facilement. Le C. A. R. C. n'a pas donné de détails du désastre même, mais dit que l'avion a été nettement identifié comme le bambardier disparu en 1943 et il a émis encore une fois la liste des 24 membres du personnel disparus à bord de cet avion. Les noms comprennent l'équipage et les membres du C. A. R. C. qui étaient montés à bord, à Gander, Terre-Neuve, pour se rendre dans l'Est du Canada en permission.

L'avion survola Mont-Joli et fit son rapport à la tour de cet aéroport. A cause de la mauvaise température, il s'envola vers Dorval, dans l'intention apparente d'atterrir là ou à Rockliffe; depuis, on n'eut jamais de ses nouvelles. Après 2 1-2 ans de recherches et de révisions des accidents, on avait perdu l'espoir de résoudre le mystère. Hier, un avion de Rockliffe profita du beau temps pour guider par radio le groupe des chercheurs à pied jusqu'à l'endroit précis des débris.

L'appel nominal dans Compton a lieu demain après-midi, à 2 h. à Cookshire

C'est demain à Cookshire qu'aura lieu la nomination à l'élection complémentaire dans le comté de Compton, à deux heures. Trois candidats sont en présence, M. C.-D. French, cultivateur de Cookshire, Union Nationale, Waymer Laberee, cultivateur de Bulwer, libéral et Aurélien Quintin, cultivateur d'East-Angus, Bloc Populaire. En fin de semaine, M. Gérard Houle, candidat créditiste indépendant, s'est rallié à la candidature de M. Quintin.

M. J.-A. Barrette, employé des postes depuis 20 ans à Coaticook aurait signifié son intention de se porter candidat de la C. C. F. indépendante. Il aurait déclaré qu'il lançait sa campagne ce soir à Ste-Edwige.

"Ou M. Bourque est ignorant ou il dénature les faits" (Me Cliche)

MARTINVILLE, 25. (De notre envoyé spécial.) — "Ou l'honorable Johnny Bourque est ignorant, ou il dénature les faits, quand il prétend que la loi électorale actuelle prévoit et un énumérateur unioniste et un énumérateur libéral pour l'apprêt des listes électorales", a déclaré Me L.-P. Cliche, de Lac-Mégantic, dans un discours prononcé à Martinville, hier soir, au cours d'une assemblée du canidat libéral, M. Waymer Laberre, où il a traité principalement du cas de la liste électorale de St-Isidore et des coopératives d'électricité sous le régime Duplessis.

Des foules considérables ont assisté, au cours de la longue fin de semaine de la St-Jean-Baptiste, aux assemblées tenues dans le comté en faveur du parti libéral, soit à St-Hermégilde, Le Patrie, East-Hereford, St-Isidore, St-Edwige et Martinville. M. Laberee, cultivateur de Bulwer, a adressé la parole à chaque endroit, et les orateurs qui l'accompagnaient étaient MM. Guy Blanchette ,L.-P. Cliche, Joseph Poulin ,et autres.

Le ralliement de dimanche soir à St-Isidore a été l'un des plus importants jusqu'à date, à l'exception de celui de Bury, où le chef du parti libéral, M. Adélard Godbout, a prononcé un discours vendredi dernier. L'assemblée eut lieu dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. Perras, et on avait installé des haut-parleurs à l'extérieur.

M. Laberee

A Martinville, hier soir, M. Laberee, avant d'exposer les principales raisons pour lesquelles il a accepté de briguer les suffrages, a rappelé qu'il est bien le "candidat de Compton", puisque sa famille est établie dans le comté depuis cinq générations, puisqu'il y est cultivateur "en permanence", à l'encontre de M. C.-D. French, et puisqu'il a été librement choisi, à l'unanimité, par les délégués officiels de tout le comté, à la grande convention de Bury.

"Je suis candidat libéral, a déclaré M. Laberee, parce que j'ai la conviction que le parti libéral est le parti du véritable progrès et parce que le parti libéral est le seul qui a un plan d'ensemble logique et complet dans le domaine agricole".

L'orateur a rappelé la législation agricole du gouvernement Godbout et a dénoncé les atteintes du gouvernement Duplessis à ces lois qui avaient pour objet d'assurer l'essor de la classe agricole. Il s'est aussi élevé contre les "dépenses formidables de l'Union nationale, dépenses qui ne peuvent que provoquer une augmentation de taxes. Du reste, ces dépenses n'ont même plus l'excuse de profiter comme il conviendrait à la cause agricole M. Duplessis et ses 21 ministres se font voter des budgets énormes; on y voit certes de sommes fantastiques au chapitre des améliorations agricoles. Seulement, ces sommes ne se transforment pas en réalisation. Il y a des millions et des millions de votés pour le drainage l'essouchement, etc., mais aucun de ces argents n'a encore servi aux fins prévues".

Me Cliche

En réplique à une déclaration récente de M. Bourque, Me L.-P. Cliche a déclaré: "Ou l'honorable J. S. Bourque est ignorant, ou il dénature les faits quand il prétend que la loi électorale actuelle prévoit et un énumérateur unioniste et un énumérateur libéral pour l'apprêt des listes électorales. A St-Isidore", dit-il, "il y avait 114 noms de trop sur la liste officielle — nous l'avons du reste prouvé et des affidavits ont été assermentés à cet effet — et cette liste n'avait été préparée que par un seul énumérateur. Je crois plutôt que M Bourque est d'une ignorance incomparable", dit M. Cliche. "Il a raison, la loi exigeait deux énumérateurs. Mais c'était la loi sous le gouvernement Godbout, une loi simple et honnête. Le gouvernement Duplessis s'est empressé de la modifier le 1er juin 1945. La nouvelle loi, celle de l'Union nationale et des 21 ministres, la loi que M. Bourque ignore évidemment, dit expressément à l'Article 105 des sections de vote rurales, au paragraphe de l'énumération:

"Le trente-cinquième jour avant la date fixée pour le scrutin, le président d'élection de tout district électoral comprenant une ou des sections rurales doit nommer, suivant la formule 25, pour dresser la liste électorale de chacune de ces sections de vote, un énumérateur recommandé par le premier ministre". Et au paragraphe 2, on lit "A défaut de recommandation par le premier ministre, le président d'élection doit faire la nomination de façon que l'énumérateur appartienne autant que possible au parti ministériel".

M. Guy Blanchette

Pour sa part, M. Guy Blanchette a dénoncé vertement la candidature de M. C.-D. French, porte-couleur de l'Union nationale.

"Pourquoi, dit-il, M. Duplessis a-t-il l'audace de nous imposer chez nous, dans Compton, un parfait étranger, un homme de Montréal, qui ne connait rien de nos problèmes ni de nos besoins? M. Duplessis doit cosidérer les gens de Compton comme des incapables, puisqu'il n'a pas réussi à trouver un candidat parmi nous".

M. Blanchette a comparé le cas de M. Laberee, un vétéran parfaitement bilingue, un cultivateur de 38 ans, établi depuis toujours à Bulwer, dans le comté, et celui de M. French "imposé par une dictature politique" au lieu d'être choisi par une convention libre.

"Soyons fiers de notre titre de chrétiens"

QUEBEC, 25. (P.C.) — Dans un sermon qu'il prononçait à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, Son Eminence le cardinal Villeneuve a déclaré hier que le Canada français est un signe de contradiction dans ce pays anglo-saxon parce qu'il diffèrent d'opinion et parce que les Canadiens français sont élevés de façon différente. "Mais saint Jean-Baptiste lui-même était aussi considéré comme étrange, difficile à plaire et il n'était pas apte à suivre tout le monde. Il y a beaucoup de différence entre nous et les autres et nous devons l'admettre.

"Nous devons montrer que nous sommes fiers de notre religion. Loin de vouloir être excusés de notre caractère de chrétiens, nous devons être fiers d'avoir un tel caractère. C'est en montrant ce caractère chrétien et en disant fièrement que nous sommes chrétiens, que nous aurons le respect des autres. En vivant de façon chrétienne, nous pouvons aider notre province et notre pays.

"Nous appartenons à une confédération qui a fait du Canada un pays et ce n'est pas en négligeant notre religion et nos droits provinciaux que nous aiderons notre pays."

Un enfant tué, deux blessés en fin de semaine

Une fillette a été tuée, un garçonnet et une dame ont été blessés au cours de trois accidents qui sont survenus dans la région au cours de la fin de semaine.

Madeleine Talon, 2 ans, enfant de M. et Mme Roger Talon, 78, rue Fabre, a été écrasée sous un camion devant le domicile de ses parents, samedi après-midi, vers trois heures, et elle a succombé à l'Hôtel-Dieu un peu après six heures, samedi soir, de blessures internes.

A l'enquête du coroner présidée par Me Armand Nadeau, hier matin, et à l'issue de laquelle un verdict de mort accidentelle a été rendu, on a rapporté que l'enfant était assise sur la chaine du trottoir, rue Fabre.

M. Herman Ethier, 33 ans, camionneur domicilié à 172a, King-ouest, recula son véhicule sur elle sans la voir; ce n'est que lorsqu'il entendit un cri qu'il réalisa que quelque chose était survenu; il descendit de son camion et releva la fillette qu'il transporta chez ses parents et l'ambulance Gérard Monfette la conduisit à l'Hôtel-Dieu où elle succombait trois heures plus tard.

Dimanche après-midi, un autre enfant a été blessé par une automobile sur la rue Bowen-nord, en face du parc St-François; la victime, Denis Marcotte, dont les parents demeurent à 36, rue Hébert, se promenait sur la rue à tricyclette lorsqu'elle a été heurtée par une automobile conduite par M. F. Brunelle, 34 ans, 65, Première Avenue.

L'enfant a été transporté à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, souffrant de contusions à la tête et de coupures aux lèvres.

Vers 10.30 heures, Mme Philias Gagné, du Cap-de-la-Madeleine, a été blessés dans un accident survenu entre Ascot et East-Angus; selon l'agent Wilfrid Simard, de la police provinciale de la route, Mme Gagné était dans une automobile conduite par M. Adrien Faucher, du Cap-de-la-Madeleine, lorsque celui-ci perdit le contrôle de sa voiture quand elle fut frappée sur le côté par celle de M. Gérard-Lorenzo Cayer, de Windsor-Mills.

L'automobile de M. Faucher quitta la route, coupa un poteau de téléphone et alla s'arrêter dans le champ; sous la violence du choc, Mme Gagné reçut des contusions générales et l'automobile fut considérablement endommagée; la victime fut conduite chez le Dr Marcel Larose, à East-Angus, où elle reçut les premiers soins.

Température détaillée

Clair, chaud et humide, aujourd'hui et mercredi. Averses et orages ça et là dans la soirée de mercredi. Vents du sud-ouest, 10 milles, augmentant à 20 milles mercredi. Minimum ce soir 64. Maximum mercredi 85. L'humidité est haute.

Les marins crient victoire — Ces marins, en grève 26 jours, ont poussé des cris de victoire, en apprenant la décision du gouvernement d'Ottawa de confisquer les navires des Grands Lacs, pour faire circuler les cargos. Les marins canadiens luttaient depuis 10 ans pour obtenir la journée de 8 heures et beaucoup de députés des Communes prenaient leur défense comme juste et raisonnable.

Le danger d'une course aux armements atomiques

WASHINGTON, 25. (P.A.) — Le danger d'une impasse des Nations-Unies sur la régie de l'énergie atomique, suivie d'une course universelle aux armes atomiques, stimule le Congrès aujourd'hui qui dénonce vivement l'attitude russe.

Les principaux législateurs déclarent carrément que les E.-U. ne livreront pas leurs secrets de la bombe atomique, à moins qu'on n'ait créé et vu à l'oeuvre des régies internationales, quelque chose que la Russie ne semble pas devoir garantir. La Pravda a prétendu que le plan américain de régie internationale "reflète l'ambition de dominer le monde", mais le comité atomique du Sénat n'a pas été lent à dénoncer cette prétention comme ridicule.

Le sénateur Russell (dém. Georgie) a déclaré: "Les Russes devraient cesser de juger tous les mobiles des autres nations selon leur propre attitude égoïste. Je m'opposerai énergiquement à révéler quoi que ce soit, tant que nous n'aurons pas un plan irrévocable d'inspection, et la majorité du Congrès me semble aussi déterminée. Il ne peut y avoir de veto dans une telle régie internationale. Si les Russes tiennent tant au veto, il y aura impasse et une course aux armements atomiques sera inévitable."

A New-York, l'Australie a proposé un comité suprême pour rédiger les plans de la régie atomique et concilier les divergences russo-américaines. La Russie veut deux comités, un pour l'échange des renseignements scientifiques atomiques entre les N.-U., et l'autre pour la régie atomique. La Pologne doit présenter aujourd'hui son projet bien simple de régie atomique, et la France est prête à offrir des modifications pour en venir à un terrain d'entente commun sur le plan américain.

Un enfant de 2 ans décapité par un train ce matin, à Disraéli

DISRAELI, 25. (DNC) — Un enfant de deux ans, Michel Loignon, fils de M. et Mme Rosaire Loignon, de Disraéli, a été la victime d'un terrible accident, ce matin, alors qu'il fut happé par le train du Québec Central venant de Sherbrooke et se dirigeant vers Québec. L'enfant fut projeté dans le lac, la tête séparée du corps.

L'enfant, au dire des témoins, s'amusait sur la voie ferrée à un passage à niveau, non loin de la demeure de ses parents qui n'eurent pas connaissance de l'accident. Le train stoppa aussitôt et M. l'abbé Léonard Martel qui se trouvait à la gare, se porta sur les lieux de même que le Dr Napoléon Plante, de Disraéli qui constata la mort. Le père de la petite victime alla recueillir lui-même les restes de l'enfant dans le lac. La tête a été complètement séparée du corps. L'enfant est le plus jeune d'une famille de 7.

Décès de Mme Girouard à Thetford-les-Mines

THETFORD-LES-MINES, 25. (D. N.C.) — Mme François Girouard, née Mélanie Paquette, belle-soeur de M. J.-Donat Girouard, du service des impressions à la Tribune, est décédée dans le cours de la journée de samedi, à l'hôpital St-Joseph de cette ville, à l'âge de 47 ans, après une assez longue maladie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Ricarda, Laurent, Frère Donat des Frères des Ecoles Chrétiennes de l'Académie LaSalle des Trois-Rivières, Benoit, de Lévis, Pauline, Marie-Luce, Rita, Florence, Maurice, Marcel, Denise et Gilles; son père et sa mère, M. et Mme Antoine Paquet de Thetford-les-Mines ainsi que de nombreux parents.

Le service a eu lieu, ce matin, en l'église St-Alphonse à 9 h. La Tribune offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Fausse alarme au magasin A. & P.

Les pompiers ont été appelés, à 9.25 heures, au magasin Atlantic & Pacific, à 26, rue Wellington-nord, hier soir, alors que des passants avaient vu de la fumée dans le magasin; cependant, il ne s'agissait que de fumée qui s'était échappée d'une fournaise dans laquelle on faisait brûler du papier et dont le tuyau semblait bloqué.

L'arrivée de la brigade sur la rue Wellington-nord au milieu de la soirée n'a pas manqué d'attirer une forte foule de curieux et il fallut quelque temps pour rétablir la circulation.

La grève a éclaté de nouveau hier matin à la manufacture de la Paton

(Denière heure)

Les employés de la Cie Paton sont conviés à une assemblée qui aura lieu à 8 hrs ce soir, à l'Ecole du Centre.

Après un retour au travail général de la part des employés de la Paton, en raison d'un compromis, il y a un peu plus d'une semaine, le travail a de nouveau cessé dans cette manufacture alors que les ouvriers ont décidé de faire la grève de nouveau après une réunion de l'union des employés de la Paton, vendredi dernier.

Lundi matin, un piquetage paisible a repris devant la grille d'entrée de la manufacture et il se continue aujourd'hui. La police se tient sur les lieux afin de maintenir l'ordre. M. R. Harmégnies, représentant des ouvriers, dit qu'il n'y a aucun désordre et qu'il n'y en aura pas. Nous publions ci-dessous deux décalrations, l'une de M. Walter Goddard, gérant de la compagnie, et l'autre de M. Harmégnies, en rapport avec cette affaire. Dans les cercles intéressés, ont dit que la grève qui s'est déclarée hier est une conséquence de la première.

La déclaration de M. Harmégnies dit entre autres choses ce qui suit:

M. R. Harmégnies

"C'est à la suite de 5 jours de négociations infructueuses que les employés de la Paton ont refusé de retourner au travail hier matin. Par la faute de l'obstination patronale à refuser toute justice, ce n'est pas une fête de réjouissance mais de privations et de difficultés que durent passer les ouvriers, à la St-Jean-Baptiste".

"Déjà, la compagnie a commencé sa publicité tendancieuse en cette affaire.

"Il y a trois semaines, elle prétendait que l'illégalité était causée par la présence de trois unions dans son usine. Aujourd'hui, elle est convaincue, qu'il y en a qu'une, mais, tout ce qui est fait par cette union, est illégal.

"Ce n'est pas du domaine de la compagnie de déclarer si un refus de la part de ses employés d'aller travailler est un acte illégal. Ceci regarde le ministre du travail provincial qui a juridiction en matière d'administration des lois ouvrières.

"Le 15 juin 1944, le Conseil National du Travail, qui a autorité absolu en matière de salaires, décrétait, chez la Paton de Sherbrooke, ce qui suit: (extrait de la gazette du Travail d'Ottawa, édition juillet 1944, page 902):

(1) paiement au taux actuel augmenté de moitié — de tout le surtemps en plus de 48 hrs. par semaine.
(2) Prime de 5 cents l'heure pour les équipes de nuit.
(3) Une semaine de vacances payées, en vertu de la décision 17.
(4) Minimum assuré de 55 cents l'heure pour les tisseurs.

"Comment se fait-il que la compagnie n'a respecté l'item 4 ci-haut mentionné que pendant deux semaines depuis? Qui a posé l'acte illégal en cette affaire? Est-ce les ouvriers ou la Compagnie?

"Le 10 mai 1946, la compagnie Paton affichait dans 3 départements de son usine qu'à l'avenir les heures des équipes de travail seraient de 50 heures par semaine pour les équipes de nuit et de 48 heures pour les équipes de jour, contrairement à 65 hrs et 55 qu'elles étaient auparavant et ceci sans le consentement des intéressés. Ce qui était une vioaition du paragraphe 1 de l'article 24 de la Loi des Relations Ouvrières de Québec

La situation présente peut donc se résumer comme suit nous déclare M. Harmégnies:

"Vendredi soir dernier, après avoir dit aux employés que la compagnie n'accordait pa le salaire demandé, même après d'importantes concessions faites, nous avons dit à ces derniers, que le tout devait être référé au Conseil Réginal du Travail pour arbitrage. Après quoi les employés ont décidé, dans un sentiment d'indignation spontanée, de ne pas retourner au travail. Nous les chefs, avons fait notre devoir et rien de moins. Peu importe ce que peut déclarer la compagnie".

M. Goddard

M. Goddard a déclaré de son côté que "la grève actuelle illégale empêche les ouvriers de bénéficier du programme d'augmentation de salaires. Il est question de cette augmentation depuis plusieurs mois et des négociations avaient été entamées la semaine dernière qui devaient être suivies d'une demande auprés du Conseil régional de travail pour l'octroi de ces augmentations. Nous espérons qu'une fin immédiate à la grève permettait de poursuivre les négociations et obtenir l'autorité d'augmenter ces salaires, car aucune négociation ne peut être poursuivie tant que la grève illégale durera".

On pourra lire aujourd'hui deux communiqués de la Cie Paton dans d'autres pages.

Moins de chômage et emplois plus nombreux

OTTAWA, 25. (P.C.) — La statistiques du ministère du Travail accusent une diminution du nombre des chômeurs et une augmentation de l'emploi. Malgré le fort volume des militaires démobilisés, la rareté des matériaux et les conflits du travail, la situation générale de l'emploi a accusé une amélioration constante qui, au 30 mai, se comparait à celle du début de l'année.

Le 30 mai, on comptait 210,000 personnes inscrites aux bureaux de placement et sans travail, soit 34,000 de moins que le 2 mai; les postes non remplis se totalisaient à 115,000, une augmentation de 2,000. La plus forte amélioration en mai s'est révélée dans le nombre d'hommes disponibles pour remplir les postes inoccupés, mais la situation chez les femmes a atteint le point où les postes vacants dépassaient par 7,000 le nombre de travailleuses disponibles.

Accident mortel à Granby

WATERLOO, 25. (DNC) — André Carrière, fils de M. et Mme Adrien Carrière, 143, rue St-Hubert, à Granby, a été blessé ces jours derniers par un camion conduit par M. Marcel Gatien, alors qu'il traversait la rue Principale, en face du parc Miner. Transporté aussitôt à la clinique Dubé-Qenneville, le bambin a succombé à ses blessures quelques instants après son arrivée.

Le chauffeur a été rejoint par la police sur la route Granby-Abbotsford, à deux milles de Granby. Il s'agit d'un nommé Gatien, qui a déclaré qu'il n'a pas vu l'enfant se jeter sur le camion. Il arrêta un peu plus loin et, ne constatant rien d'anormal, continua sa route. Un témoin a déclaré que le véhicule roulait à une allure modérée. A la suite de l'enquête du coroner, le Dr Philippe Adam, un verdict de mort accidentelle a été rendu. M. Marcel Gatien a été exonéré de tout blâme.

★ Le Canada a fourni presque 40 p.c. de tout l'aluminium en usage au cours de la deuxième grande guerre.

★ La production de l'aluminium a augmenté de 59 millions de livres qu'elle était en 1936 à 924,000,000 de lbs. en 1944.

Victime d'Hitler! — Franz von Papen, ex-ministre des Affaires étrangères du Reich, a déclaré à son procès comme criminel de guerre, à Nuremberg, que les Nazis le tinrent virtuellement prisonnier durant 3 ans, durant la fameuse purge sanglante de 1934, et qu'il résigna son poste de vice-chancelier par indignation.

Le Congrès de l'Inde rejette le cabinet provisoire

NOUVELLE-DELHI, 25. (P.C.) — Maulana Abdul Kalam Azad, président du parti du Congrès panindien, a annoncé aujourd'hui que le comité actif du parti a rejeté le plan britannique d'un gouvernement intérimaire pour l'Inde, en attendant l'adoption d'une constitution pour l'Inde indépendante. Il a accepté sans conditions cependant, le projet de la mission du cabinet de Londres en vue de l'indépendance du pays.

Le comité a rendu sa décision, hier, après avoir siégé toute la journée, à la suite d'une conférence entre Gandhi, le chef spirituel du Congrès, et la délégation britannique, conférence apparemment organisée comme une tentative de dernière heure de gagner l'approbation du parti du Congrès. Le plan britannique du 16 juin stipule cinq ministres pour le parti du Congrès et cinq aussi pour la Ligue musulmane, dans le gouvernement provisoire de 14 ministres, les autres ministères allant aux groupes minoritaires; le Congrès voulait en avoir 6, au moins.

Ce gouvernement doit régir l'Inde en attendant les élections d'une Assemblée constituante et la rédaction finale d'une charte sur l'indépendance de l'Inde. La Ligue musulmane ne s'est pas encore prononcée officiellement, mais ses chefs ont exprimé leur approbation du gouvernement provisoire.

C'est l'U.N. qui a payé le pont d'East-Angus, rappelle Bourque

EAST-ANGUS, 25. (De notre envoyé spécial) — Une foule considérable était massée au parc municipal ici hier soir, pour acclamer le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, dont on trouvera un résumé substantiel du discours, dans une autre colonne. Le parc municipal à East-Angus est un endroit assez exigu pour un parc, mais il est bordé sur trois côtés par des rues que la foule avait envahies de façon compacte. A un moment donné on ferma à la circulation, la rue de l'hôtel Commercial, vu que les abords étaient congestionnés. Tous les écouteurs entendaient les discours à de bonnes distances, grâce à de puissants haut-parleurs.

L'un des principaux orateurs à ce ralliement, l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques et député de Sherbrooke à Québec, a déclaré que l'un des premiers gestes de M. Duplessis à son arrivée au pouvoir avait été d'effacer complètement la dette du pont d'East-Angus, une somme de $90,000. "Ce pont a été construit par un régime libéral, mais c'est l'Union Nationale qui l'a payé". Au sujet du congrès de l'U.N. à Cookshire, le ministre a déclaré que quoi qu'en ait dit l'hon. Godbout à Bury la semaine dernière "je puis affirmer que le choix du candidat a été libre et tous ceux qui y étaient le savent. On a l'air de vouloir faire croire à l'électorat que M. French a été imposé à la convention, mais, il n'en est rien".

Le ministre Bourque a rappelé que l'U.N. avait fait plus pour la province en cinq ans d'administration, que les libéraux en 47 ans. L'orateur a encore déclaré que l'on avait commencé des travaux d'électrification rurale dans Ascot et que d'autres, seront vraisemblablement entrepris dans diverses parties des Cantons de l'Est. "Je ne promets rien, je dis que nous nous occupons de ce problème". Le ministre Bourque a aussi dit quelques mots des pensions votées sous le régime de l'U.N.

Une estrade très représentative entourait le premier ministre. On remarquait deux membres du Conseil législatif, les hon. Pierre Bertrand, de Québec et J.-E. Asselin, de Montréal; huit ministres, les hons Bourque, Terres et Forêts et Ressources hydrauliques, Robinson, Mines, Lorrain, Travaux Publics, Bona Dussault, Affaires municipales, Bégin, Colonisation, Patrice Tardif, Hormidas Deliste, J.-T. Larochelle et Tancrède Labbé, ministres sans portefeuille; plusieurs autres députés, MM. G.-O. Poulin, de Beauce, Albert Goudreau, de Richmond, Henri Vachon, de Wolfe, Maurice Bellemare, de Champlain, André Petit, de Témiscouata, Eméry Fleury, de Nicolet, Dr L. Gatien, de Maisonneuve, Ernest Chartier, de St-Hyacinthe, J.-P. Sauvé, Deux-Montagnes, Robert Bernard, Drummond, Hector Choquette, Shefford. Aussi, MM. Wilfrid Labbé, ancien candidat dans Arthabaska et son adversaire du Bloc dans le temps, M. Raymond Beaudet, Albert Sylvain, ancien candidat dans Montmorency.

L'assemblée était présidée conjointement par le maire Alden Rousseau, qu'accompagnait la mairesse sur l'estrade, et M. Jack Frost. Une longue caravane d'autos avait précédé le premier ministre à East-Angus et quand il parut sur l'estrade, le maitre de cérémonie, M. Maurice Bellemare, entonna trois fois "Il a gagné ses épaulettes."

MM. Alden Rousseau et Jack Frost parlèrent d'abord. Ils furent suivis d'un ouvrier, M. Pierre Bessette, puis de M. Emile Bellemare, de Cookshire, à qui on avait offert la candidature à Cookshire. Celuici déclara entre autres choses: "Une rumeur circule dans le comté à l'effet que j'ai été acheté. Je tiens à dire que je ne suis pas à vendre et que je ne serai jamais à vendre".

M. Raymond Beaudet adressa aussi la parole. Candidat du Bloc dans Arthabaska aux dernières élections générales, il déclara en substance que "c'est bien beau de faire des discours, mais que ce sont les actes qui impressionnent et c'est ce qui fait que depuis 1944, il appuie M. Duplessis. Un autre ancien du Bloc, M. Victor Trépanier, de Montréal, a déclaré que "dans la vie, les circonstances changent et il est des moments où la conscience d'un homme lui dit aussi de changer".

M. C.-D. French a précédé immédiatement le premier ministre et a prononcé le discours qu'il fait depuis les débuts de la campagne, soulignant qu'il appuyait M. Duplessis surtout pour son attitude à Ottawa. Les hons Patrice Tardif et Tancrède Labbé dirent ensuite aussi quelques mots.

L'autobus du club Spokane dans un ravin: 7 morts, 9 blessés

SEATTLE, 25. (P.A.) — 7 membres du club de baseball Spokane de la Ligue Internationale de l'Ouest, ont été tués hier soir à 8 heures, dans le plongeon, en flammes, de leur autobus spécial, au bas de la grand'route du col Snoqualmie, à 4 milles à l'ouest de sor sommet des monts Cascade. Le chauffeur et 8 autres joueurs ont été blessés, dont plusieurs sont dans un état critique.

Les morts identifiés sont Vic Picetti, San-Francisco, 1er but, l'un des jeunes joueurs les plus prometteurs de la Côte Pacifique; George Risk, 27 ans, arrêt court, de Hillsboro, Orégon; F.-T. Martinez, arrêt-court, de San-Diego. Quatre autres non identifiés, sur la scène de l'accident, hier soir, sont sans doute: le gérant Mel Cole, de Wenatchee, Washington; Bob Kinnaman, lanceur, de Brooklyn, Wash.; Bob James, voltigeur, de Tempe, Arizona; Bob Patterson, voltigeur de San-Francisco.

Les trois dans un état critique à l'hôpital sont: Glen Berg, 24 ans de Spokane, le chauffeur, gravement brûlé; C. Hartje, 30 ans, de San-Francisco, receveur, gravement brûlé; G. Lyden, de Tensed Idaho, lanceur, blessé à la tête et brûlé. Les autres ont subi des blessures à la tête lacérations, meurtrissureo et brûlures.

L'accident, inexpliqué, s'est produit sur un parcours droit de la route, au crépuscule. Hallbourg, un promeneur qui était monté à bord de l'autobus pour traverser les montagnes, a dit que l'autobus donna souvent contre la clôture en câbles d'acier et prit feu en commençant à dégringoler le long de la pente à pic et rocheuse. Il paraît que l'autobus a plongé de 300 à 500 pieds dans la pente, avant de s'arrêter. Les plus gravement brûlés ont eu leurs vêtements brûlés sur le dos. Un témoin dit que leur peau brûlée pendait. Certaines des victimes furent lancées hors de l'autobus qui tourna sur lui-même et se blessèrent sur les rocs.

Le joueur Garaghty, lacéré à la tête, se déclare chanceux d'avoir été projeté hors d'une fenêtre. Il se rappelle seulement ce fait et dit qu'il a dû perdre connaissance, parce qu'il ne se souvient pas de la façon dont il atterrit. Hallbourg dit avoir perdu connaissance et avoir repris ses sens dans les débris en feu alors qu'il plongea à travers une fenêtre.

Christ Hartje, brûlé et dans un état critique, avait déjà été receveur dans un club de Montréal.

EN ONDES

CHLT 900 Kc — CBF 960 Kc

MARDI, 25 JUIN

2:00 p.m.
CHLT—Musique de concert
CBF —Dans un Tour de Valse
2:15 p.m.
CHLT—Les Avis de Décès
CBF —Intermède
2:30 p.m.
CHLT—Lettre à Une Canadienne
CBF —Chansons françaises
3:00 p.m.
CBF —Au Music Hall
CHLT—Au Music Hall
3:30 p.m.
CHLT—Pour les Amis de l'Art
CBF —Les Chefs-d'Oeuvre de la Musique
4:30 p.m.
CHLT—Thé dansant
CBF —Les artistes de demain
5:00 p.m.
CBF —Les beaux disques
5:30 p.m.
CHLT—Nouveautés sur disques
CBF —Les cotes de la bourse
5:45 p.m.
CBF —En parcourant l'Horaire
5:55 p.m.
CBF —René Lecavalier et ses chansons
6:00 p.m.
CHLT—Semaine Anti-Alcoolique.
CBF —Yvan l'Intrépide
6:15 p.m.
CHLT—Radio Journal
CBF —Radio-Journal
6:25 p.m.
CBF —Chronique sportive
6:30 p.m.
CHLT—Chansonnettes françaises
CBF —La Revue de l'Actualité
6:45 p.m.
CBF —Intermède
7:00 p.m.
CHLT—Berceuse Moderne.
CBF —Un Homme et Son Péché
7:15 p.m.
CHLT—Union Nationale.
CBF —Métropole. Sketch
7:30 p.m.
CHLT—La Bonne Chanson.
CBF —A ceux qui reviennent
7:45 p.m.
CHLT—Parti Libéral
8:00 p.m.
CHLT—Le Bloc Populaire.
CBF —Les Secrets du Dr Monhanges
8:15 p.m.
CHLT—Musique Classique.
8:30 p.m.
CHLT—Programme musical
CBF —La Mine d'Or
9:00 p.m.
CHLT—Nocturne.
CBF —Orchestre de concert
9:30 p.m.
CHLT—Variétés Vocales.
10:00 p.m.
CHLT—Radio Journal
CBF —Radio-Journal
10:15 p.m.
CHLT—Musique de Danse
CBF —Causerie de M. Pierre Brunet
10:30 p.m.
CHLT—Musique Variée
CBF —Airs populaires
11:00 p.m.
CHLT—Intermède
CBF —Musique de Jazz
11:10 p.m.
CHLT—In a Light Wood.
CBF —Musique Légère
11:28 p.m.
CBF —Bulletin de Nouvelles
11:30 p.m.
CHLT—Orchestre de Danse
CBF —Louis Prima et son orchestre
12:00 p.m.
CHLT—Fermeture du Poste.

MERCREDI, 26 JUIN

7:29 a.m.
CHLT—Ouverture du poste
CBF —Ouverture du poste
7:30 a.m.
CHLT—Réveil Musical
CBF —Bulletin de nouvelles et programme musical
8:00 a.m.
CHLT—Radio Journal et Intermède
CBF —Radio-journal et intermède
8:15 a.m.
CHLT—La Prière du Matin
CBF —Elévations matutinales
8:30 a.m.
CHLT—Carrousel.
CBF —Mélodies
8:55 a.m.
CBF —Nouvelles de la BBC
9:00 a.m.
CHLT—La Ruche Ménagère
CBF —Pot-Pourri musical
9:30 a.m.
CBF —Les Chansons que vous aimez
9:45 a.m.
CBF —Programme Musical
10:00 a.m.
CHLT—Les As du Swing.
CBF —Sur Nos Ondes
10:15 a.m.
CHLT—Variétés Vocales.
CBF —Courrier-Confidences
10:30 a.m.
CHLT—Chansonnettes.
CBF —Vie de Famille
10:45 a.m.
CBF —Sur demande spéciale
11:00 a.m.
CHLT—Programme Mason's
CBF —Grande Soeur
11:15 a.m.
CHLT—La Métairie Rancourt
CBF —La Métairie Rancourt
11:30 a.m.
CHLT—Joyeux Troubadours
CBF —Joyeux Troubadours
12:00 a.m.
CHLT—L'Heure Ensoleillée
CBF —Jeunesse Dorée
12:15 p.m.
CBF —Quelles Nouvelles, avec Jovette Bernier
12:30 p.m.
CHLT—Coeur atout
CBF —Le Réveil Rural
12.45 p.m.
CHLT—Union Nationale.
1:00 p.m.
CHLT—Radio-Journal
CBF —Rue Principale
1:15 p.m.
CHLT—Musique Bon Vieux Temps
CBF —Radio-Journal
1:25 p.m.
CBF —Vos disques préférés
1:30 p.m.
CHLT—Réveil Rural.
CBF —Vers le Soleil, avec tante Lucie
1:45 p.m.
CBF —Le Quart d'Heure des virtuoses
2:00 p.m.
CHLT—Musique de Concert
CBF —Le Moulin de la Chanson
2:15 p.m.
CHLT—Avis de Décès
CBF —Intermède
2:30 p.m.
CHLT—Lettre à une Canadienne
CBF —Lettre à la Canadienne
2:45 p.m.
CHLT—Au Pays d'Aloha
CBF —Chansonnettes
3:00 p.m.
CHLT—Music Hall
CBF —Pèlerinage des malades
3:30 p.m.
CHLT—Chefs-d'Oeuvre de la Musique
CBF —Les chefs-d'oeuvre de la musique
4:30 p.m.
CHLT—Thé Dansant.
CBF —Musique de Jazz
4:45 p.m.
CBF —Orchestre à cordes
5:00 p.m.
CBF —Les beaux disques
5:30 p.m.
CHLT—Nouveautés sur Disques.
CBF —Les Cotes de la Bourse
5:45 p.m.
CBF —En parcourant l'Horaire
5:55 p.m.
CBF —René Lecavalier et ses chansons
6:00 p.m.
CHLT—Semaine Anti-Alcoolique.
CBF —Yvan l'Intrépide
6:15 p.m.
CHLT—Radio Journal
CBF —Radio-Journal
6:25 p.m.
CBF —Chronique sportive
6:30 p.m.
CHLT—Union Nationale.
CBF —Revue de l'actualité
6:45 p.m.
CHLT—Chansonnettes.
6:56 p.m.
CBF —Intermède
7:00 p.m.
CHLT—La Bonne Chanson
CBF —Un Homme et son Péché
7:15 p.m.
CHLT—Chambre de Commerce Jr.
CBF —Métropole
7:30 p.m.
CHLT—Parti Libéral (Discours de M. Godbout).
CBF —Doris Veale, pianiste
7:45 p.m.
CHLT—La Fiancée du Commando
8:00 p.m.
CHLT—Bloc Populaire.
CBF —Ceux qu'on Aime
8:30 p.m.
CHLT—Parti Libéral.
CBF —Mosaique Musicale
9:00 p.m.
CHLT—Variétés Instrumentales.
CBF —Radio Carabins
9:30 p.m.
CHLT—Variétés Vocales.
10:00 p.m.
CHLT—Radio Journal
CBF —Radio-Journal
10:15 p.m.
CHLT—Causerie
CBF —Causerie
10:30 p.m.
CHLT—Orchestre de Danse
CBF —Musique immortelle
11:00 p.m.
CHLT—Intermède
CBF —Musique de jazz
11:10 p.m.
CHLT—Musique de Danse
CBF —Musique de danse
11:30 p.m.
CHLT—Orchestre de Dnase.
CBF —Claude Hopkins et son orch
12:00 p.m.
CHLT—Fin des émissions
CBF —Fin des Emissions.

Au Granada — Rita Hayworth et Glen Ford forment un couple très intéressant dans le film "Gilda", un drame intense à l'affiche du Granada à partir de mercredi et jusqu'à samedi soir.

Nouvelles de Coleraine

ST-JOSEPH DE COLERAINE (Courrier) — La commission scolaire de St-Joseph de Coleraine projette de construire un collège en face du couvent. On est à aménager le terrain pour son érection; le collège sera situé non loin de l'église et sera dirigé par les RR. Frères de l'Instruction Chrétienne, qui jusqu'à date enseignaient dans le sous-bassement du couvent.

Une quantité de matériaux arrive de jour en jour pour servir à la construction de l'aqueduc. La municipalité a décidé d'attendre d'avoir tout tout les matériaux nécessaires avant d'entreprendre les travaux. L'eau sera tirée d'une source à environ deux milles de Coleraine.

On est à étendre du nouveau gravier sur le chemin entre Coleraine et Vimy Ridge. Plusieurs camions font le transport du gravier.

Ces jours derniers, avait lieu à la salle paroissiale de St-Joseph de Coleraine, la grande assemblée annuelle de la caisse populaire.

L'assemblée fut ouverte par un solo de violon joué par M. Rosario Fréchette. Ensuite, une danse fut exécutée par M. Alphédor Turcotte. M. Lionel Labrie, président du comité de direction adressa quelques mots aux sociétaires, les mettant au courant des activités de la caisse au cours de l'année 1945-46. Le secrétaire donna lecture du procès-verbal et, ensuite lecture du bilan 45-46.

Dans le cours de l'année, il est entré en caisse $291,26.18, dont $3,898.25 en parts et $182,535 en épargne. $23,583 ont servi à des prêts, dont $11.522 ont été remis. Les dépenses de la caisse s'élèvent à $1,184. M. le président fit remarquer que le boni resterait fixé à 4% pour les parts et 1½% pour l'épargne. Il y eut au cours de l'année 71 prêts. Coleraine compte seulement 232 familles, et nous avons 427 sociétaires. Un commissaire du comité de surveillance, M. Arthur Lamontagne assure tous les sociétaires que tout est très bien dirigé et que nous devons continuer à accroître l'épargne dans la paroisse. Depuis sa fondation, il est passé dans la caisse $840,865.76.

On procéda ensuite à l'élection. Les directeurs de charge étaient: MM. Lionel Lahaie et Roland Lemay. M. Hildège Rousseau a démissionné. Le président, Lionel Lahaie, et le directeur Roland Lemay furent réélus membres du comité d'administration. M. Léo Roberge a été élu directeur. On termina l'assemblée par al prière dite par M. l'abbé Amand Hébert, vicaire de la paroisse.

Lors d'une assemblée du Syndicat de l'amiante, tenue à Thetford-Mines, M. Georges Grégoire de Vimy Ridge et M. Jean-Baptiste Grenier de Coleraine furent réélus directeurs du Syndicat, représentant les ouvriers de Vimy Ridge auprès de la Cie Asbestos Corporation Ltd.

M. Harold McNaughton qui avait la direction de la mine Vimy Ridge depuis sept ans, nous a quittés récemment pour occuper à l'avenir un poste plus important à Thetford-Mines. M. Brings, qui avait déjà travaillé comme ingénieur à Vimy Ridge est venu le remplacer..

Ces jours derniers, était chanté en l'église St-Joseph de Coleraine, le service anniversaire de Mme Lionel Grégoire (Rita Morin), de Vimy Ridge.

Le village de Coleraine est doté depuis quelques semaines d'un garage, dont le propriétaire est M. Drouin.

—M. Joseph Parent de Coleraine est devenu acquéreur des propriétés de l'Asbestos Corporation, qui sont situées sur la rue conduisant au bureau de poste.

★ Si vous voulez savoir si une viande braisée est à point piquez-la avec une aiguille à brider: si l'aiguille entre profondément, aisément "comme dans du beurre", la cuisson est suffisante.

★ La production canadienne de l'aluminium a augmenté de plus de six fois au cours des années de guerre.

Au Premier — Jennifer Jones semble gênée et voudrait bien se dérober à la vue de Joseph Cotton qui vient examiner ses oreillons, dans cette scène du captivant drame "Since You Went Away", à l'affiche du Premier à partir de mercredi. Claudette Colbert, Shirley Temple, Monty Woolley, Lionel Barrymore et Robert Walker sont aussi de la distribution.

Ne prenez pas notre parole! Mettez des pneus Goodyear All-Weather sur votre camion aujourd'hui et laissez votre compteur vous dire ce qui arrive. Vous serez convaincu!

Votre marchand GOODYEAR

Morisset Limitée
21-23, rue Wellington-Sud, Sherbrooke, Québec

POILS SUPERFLUS enlevés pour toujours

Méthode nouvelle, rapide, vraiment radicale et absolument sans danger. Médicalement recommandée. Consultation gratuite. Traitement par spécialiste de 10 ans d'expérience en épilation définitive.

LUCIEN A. BLANCHARD
Electrologiste diplômé de New-York
3, RUE FRONTENAC. TEL. 1396. SHERBROOKE

Commandez dès maintenant votre
Brûleur à l'huile
Livraison immédiate, si désirée. Brûleurs de poêle, de renommée internationale, "SILENT GLOW", et fournaises-cabinets.
Aussi brûleurs automatiques pour systèmes de cave.
Tous vendus avec garantie.
W.-H. ADAM Enrg.
Tél. 2116 — SHERBROOKE — 10, rue Windsor

ALCIDE TRUDEAU
Ferronnerie générale
Spécial TAPISSERIE
rouleau simple 7½c
130, rue Alexandre
Tél. 3072

CINEMA de PARIS
EDWIGE FEUILLERE
PIERRE FOURDAN JEAN MERCANTON JEAN TISSIER
LUCRECE
MIREILLE BALIN BERNARD LAMCRET MARGUERITE PIERRY
TRAHISON
Mat. à 2.00. Soirée à 6.40 et 8.20

Ce soir, à 8 hres
CHLT
OVILA BERGERON
Député de Stanstead
parlera en faveur de
AURELIEN QUINTIN
Canadien-français catholique, représentant 71% de la population de Compton, candidat du
Bloc Populaire
MERCREDI — CHLT — 8 HRES
Comités: Cookshire, Tél. 169
East-Angus, Tél. 122

*GRANADA, Aujourd'hui: ALAN LADD, dans "The Blue Dahlia", avec Veronica Lake et William Bendix. Aussi, "TALK ABOUT A LADY", avec Jinx Falkenburg. Forresi Tucker et Joe Besser. — EXTRA — Le combat LOUIS vs CONN.

GRANADA United Theatre Sherbrooke, Que.
Commençant MERCREDI Jusqu'à SAMEDI

JAMAIS.... Il n'eut de femme comme GILDA!

Eclatante . . . comme le drame puissant qui fut le sien . . . Eclatante aussi est Rita Hayworth, dansant et chantant à merveille!

COLUMBIA PICTURES presents
Rita HAYWORTH as Gilda with Glenn FORD
GEORGE MACREADY JOSEPH CALLEIA

Ajouté: Une fine Comédie:
"The Fifth Chair"
● Fred Allen ● Binnie BARNES
avec des artistes invités: William BENDIX, Jack BENNY, Don AMECHE, Rudy VALLEE
Fred Allen, le favori de la radio est pris dans un véritable mystère . . . essayant de retracer la fortune cachée dans une "cinquième chaise".

Breuvage Rafraîchissant

THÉ "SALADA"

Soirée de bingo à Drummondville

DRUMMONDVILLE (Courrier) — Une soirée de bingo, organisée par les membres du conseil et de la commission scolaire de la municipalité Saint-Jean-Baptiste, eut lieu récemment, sous la présidence de M. E. Gauthier, à la salle de l'école. Plusieurs centaines de personnes assistaient. Un programme musical fort intéressant fut donné par MM. Guy Roberge et P.-E. Lausière.

Voici la liste des prix et des gagnants: Une paire de souliers, de Raoul Descenteaux: Mme Thomas-La Gauthier. Une chaise pliante, de M. Fernand Lafleur: Mme Ant. Lemire. Une peinture, de M. E. Charland: Mme A. Mercier. Une assiette sculptée, de M. G. Roberge: R. Garneau. Une bonbonnière, de M. J.-G. Lampron: Mlle J. Lemaire. Une robe de chambre, de la Fraternelle: Mme E. Provencher. Un ensemble de serviettes, de M. R. Biron: Mlle Thérèse Lemaire. Récipients de cuisine, de M. P.-E. Lauzière: M. E. Lemaire. Un cendrier, de La Cie Blanchard: Mlle Jeannine Pépin. Un sac de farine, de M. Jos. Pelchat: M. E. Gauthier. 10 gallons de gazoline, du garage Aubé: M. Urgèle Lepage. Un gilet de fillette, de Mlle Jeannette Houle: M. Gérard Grenier. 3 bâtons pour jeu de balle, de Roger Marier: R. Lemaire, F. Marchand et L. Camiré. Une paire de souller, de la Fraternelle: Mlle Yolande Raymond. Une valise, de Raymond Hinse: Roger Lemaire. Un sac de farine, de Cyrille Plasse: R. Marchant. $1.00, de M. Lionel Laterreur: Mlle A. Grégoire. 4 parties spéciales furent jouées donnant le résultat suivant: Un nécessaire de voyage, de M. le curé A. Demers: Mlle Germaine Mayrand. Une patère, de l'échevin A. Bessette: M. Henri Perreault Une peinture, de M. E. Charland: Mme E. Grégoire. Une table, du maire A. Croteau: M. Urgèle Lepage.

Les articles suivants furent vendus à l'encan chinois: Une pharmacie, de M. G. Fillion: M. D. Bellemarre. Une assiette en argent, de l'échevin P. Rhéaume Mme Th.-La. Gauthier. Un fer électrique, de M. E. Gauthier: M. F. Aubry Un gallon d'émail, de M. Noël Gauthier M. M. Joyal. Un tabouret, de M. G. Perron: M. G. Grenier.

Montres réparées
EN 10 JOURS
J. R. CARON
30 ans d'expérience.
Commandes par la poste remplies promptement.
Aussi réparations d'horloges et de bijouterie.
154, rue Belvédère-Sud Tél.: 2188-W

★ NOUVEAU THÉATRE PREMIER ★
DERNIER JOUR — C'EST UN DIVERTISSEMENT SUPERBE! Vous aimerez chaque chanson, chaque rire! Kathryn GRAYSON, Van HEFLIN, Martha HUNT, Cecilia PARKER, Peggy MORAN dans "SEVEN SWEETHEARTS" — Sujet Spécial Ajouté — Ou vous entendez les loups hurler!... Où les coups de pistolet sont de la musique, et les filles sont audacieuses! "UNDER WESTERN SKIES" avec Martha O'Driscoll, Leo Carrillo, Noah Beery Jr, Leon Errol, Jennifer Holt, Ian Keith. — "WHO'S COOKIN' WHO", caricatures en couleurs. — Dernières Actualités Mondiales. — EXTRA! EXTRA! Lundi et Mardi: La nouvelle et sensationnelle série Universal: "SECRET AGENT X-9".

COMMENCANT DEMAIN POUR QUATRE JOURS
AVIS séance continuelle à chaque jour, à partir de 1.00 hre p.m.
SUR DEMANDE POPULAIRE — UN FILM SI GRANDIOSE QUE TOUS VEULENT LE VOIR ET LE REVOIR!
David O. Selznick
vous présente
sa première production depuis "Gone With The Wind" et "Rebecca"

— AUSSI UN GAI SUCCES DE L'ECRAN —
UNE TORNADE DE FILLES ET DE GAIETE! Un foyer paisible et romantique devient un endroit de musique endiablée!

— Dernières Actualités Mondiales —

Feuilleton de la "Tribune"

PENCHÉE SUR SON COEUR

par JOCELYNE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres).

No. 9

—Alors, Lisa, vous allez descendre et expliquer à M. Lionel que je désire lui parler avant de faire partir une lettre pour Mme Delmas.

—Bien, Mademoiselle, je vais faire la commission; nous verrons bien.

Martine suivit Lisa et attendit dans le couloir. Elle entendait nettement les paroles échangées dans la chambre.

—Cette demoiselle, expliqua Lisa, voudrait vous parler avant d'envoyer une lettre à votre amie, Madame Delmas.

—Eh bien! qu'elle vienne, je ne suis pas un ours, je ne la mangerai pas, répliqua Lionel.

—Bien sûr; mais elle craignait de vous ennuyer. C'est jeune, Monsieur Lionel, et pas très osée. Arriver dans une maison étrangère, ce n'est pas drôle!

—Non, pas précisément, Lisa; mais je ne sache pas qu'on soit sur terre pour être heureux!

—Mon pauvre Monsieur Lionel, la vie vous inflige tous les malheurs, c'est exact. Seul le coeur des gens peut y remédier.

—Manière de penser, Lisa; je ... Lisa sortit.

coeur des gens, comme vous dites, ne peut rien pour moi.

—Parce que vous vous êtes enfermé dans une tour où vous n'acceptez plus rien des autres. Vous qui étiez si bon, vous ne songez plus qu'à votre propre douleur. Evidemment, elle est immense. Je vous assure que si je pouvais vous donner mes yeux, qui ne avient pourtant pas grand'chose, je n'hésiterais pas.

—Bonne Lisa!

—Seulement, il n'y a pas que vous, tout de même, sur la terre.

—Pour le moment, j'avoue humblement que les autres m'importent peu.

—C'est pour cela, que vous vous sentez si triste.

—Ma vieille Lisa, je réfléchirai, je vous le promets, à ces choses, car vous parlez très bien. Veuillez donc dire à cette jeune personne que si son bonheur d'aujourd'hui consiste à être reçue par moi, je suis prêt à le lui procurer.

—Ne faites donc pas le malin. Il ne s'agit pas de son bonheur, à cette enfant; mais de sa tranquilité, de sa vie peut-être.

—Vous avez entendu, fit-elle à voix basse, s'adressant à Martine, il est dans ses bons moments, vous pouvez très bien y aller.

—Bonjour, Tsen, fit Martine pénétrant dans la chambre et se baissant pour donner une caresse au petit chien venu à sa rencontre.

—Bonjour, Mademoiselle, dit Lionel, qui s'était dressé devant son fauteuil et tendait à la jeune fille une main aux longs doigts maigres.

Martine serra franchement celle-ci.

—Monsieur, expliqua-t-elle, je vous ai dérangé sans être appelée; mais je me croirais coupable de ne pas donner de mes nouvelles à Mme Delmas et je craignais que le courrier ne partit sans ma lettre.

—Asseyez-vous. Cette lettre, je dois en connaître le contenu?

—Ce n'est pas tout à fait cela; avant de l'expédier, je désire obtenir quelques précisions.

—A votre disposition.

—Voilà. j'ai écrit à Mme Delmas mon arrivée, la soirée passée près de votre mère et j'ajoute ceci:

Ce disant, elle déplia la missive qu'elle tenait à la main et lut à haute voix:

"J'ai vu quelques instants M. de Rives qui est trop homme du monde pour m'avoir témoigné autre chose qu'une indifférence polie; je lui demanderai franchement, dès demain, ses intentions à mon égard. J'ai, en effet, accepté, par correspondance, d'être occupée au château du Roc, à distraire M. de Rives durant sa convalescence; c'est-à-dire, à lui faire la lecture, à discuter avec lui des choses lues, à l'accompagner durant ses promenades.

"Je pensais, je pense encore que ma fonction consiste à essayer de l'accoutumer à sa terrible infirmité, et cela, sans gêne pour lui, puisque je serais payée hautement pour ce rôle.

"Or, j'ai cru comprendre, en entendant Mme de Rives, que son fils ne tolèrera nullement ma présence auprès de lui, tout au moins dans un tel emploi.

"Vous admettrez, chère Madame, que, dans ces conditions, je ne pourrais demeurer ici. Je ne saurais accepter d'être à la charge de Mme de Rives, si je ne lui suis utile en rien, si son fils ne veut faire aucun effort pour vaincre un peu sa lassitude morale et refuse de remonter la pente.

"Je dis bien: remonter la pente. Je ne juge pas, en effet, qu'il y ait de catastrophe physique assez complète pour ôter à quelqu'un toute énergie. Monsieur de Rives est jeune, riche, il a des atouts formidables pour se constituer une existence sinon agréable, tout au moins supportable. Enfin, je n'ai pas à le juger; mais je lui poserai cette question: "Oui ou non, envisagez-vous la possibilité d'user de ma présence dans le but convenu?" De sa réponse dépendra mon avenir dans cette maison.

Martine s'arrêta et posa la lettre sur la table à laquelle, en face d'elle, était accoudé le jeune homme. Cette lettre elle l'avait écrite après de longues réflexions, tenant à y mentionner ce qu'elle n'oserait exprimer directement. En la lisant, sa voix tremblait légèrement.

A présent, elle regardait Lionel, attendant sa réponse.

Très lentement, scandant ses mots, il articula:

Quel âge avez-vous?

—Vingt-cinq ans, Monsieur.

—Seulement?

—Je ne me rajeunis pas, j'ai eu vingt-cinq ans le 23 décembre.

Elle savait très bien qu'il ne jugeait pas d'après son visage puisque qu'il ne voyait pas.

—Pourquoi me poser cette question? demanda-t-elle, un peu surprise.

—Elle est indiscrète?

—Pas du tout; mais elle apparait brusquement et...

—Cela vous étonne? Félicitez-vous, au contraire, que j'aie pu associer deux idées l'une à l'autre sans les abandonner à leur sort avant de leur donner un sens. Cela ne m'arrive plus depuis longtemps, dans la complète inertie morale causée par mon accident.

—Pardonnez-moi de vous exprimer mon avis. Je cherche toujours l'origine exacte des choses. Votre accident a déterminé votre infirmité, la plus horrible de toutes, soit: c'est assez. Ne l'accusez pas de vous obliger à ne plus vous intéresser à rien, à vivre enfermé entre quatre murs.

—Je pourrais répéter avec le même étonnement ma question... Etes-vous sûre d'avoir vingt-cinq ans seulement?

—Parce que je raisonne comme une vieille personne?

Martine accompagna sa phrase d'un éclat de rire.

—Justement parce que vous raisonnez, non en vieille personne, mais tout de même en femme qui comprend des choses que, généralement, on ne comprend pas à votre âge.

—Vous avez connu beaucoup de femmes de vingt-cinq ans?

—Beaucoup: toutes les compagnes de ma jeunesse.

—Croyez-vous les avoir connues mieux qu'elles-mêmes vous connaissaient? Tennis, sport, danse? Est-ce là que se montrent le coeur et l'âme? D'ailleurs, comment voulez-vous qu'une très jeune femme exprime des sentiments qu'elle ne saurait éprouver dans une atmosphère de joie, de richesse?

(A SUIVRE)

DONAT TURCOTTE
BIJOUTIER
130, RUE WELLINGTON NORD
DIAMANTS Blue Steel
Qualité supérieure à prix modique

LA TRIBUNE

Sherbrooke, mardi, 25 juin 1946

albert TRUDEAU
SPECIALISTE POUR LA VUE
OPTOMETRISTE
97A RUE WELLINGTON NORD
TELEPHONE 247 SHERBROOKE

Le premier ministre Duplessis s'en prend aux "centralisateurs" d'Ottawa

EAST-ANGUS, 25. (De notre envoyé spécial) — L'hon. premier ministre Maurice Duplessis a fait une première apparition dans le comté de Compton hier soir à l'occasion de l'élection complémentaire du 3 juillet dans ce comté, et le gros de son discours a porté sur sa politique de l'autonomie provinciale qu'il a défendue avec vigueur contre ceux qu'il a appelés les "centralisateurs d'Ottawa". Le premier ministre, qui parlait sur une estrade érigée en plein air au parc municipal et qui était entouré de plusieurs de ses collègues du cabinet et d'un grand nombre de députés à la Législature, a déclaré que la province de Québec traverse actuellement une heure très grave et qu'elle a à lutter "contre ceux qui veulent la centralisation et l'assimilation". Il a répondu à l'hon. Godbout qui disait à Bury que chez M. Duplessis, la question d'autonomie était devenue à l'état de folie.

"Il a dit sur ce point que notre conception de l'autonomie était poussée à la folie et que nous voulions faire de la province de Québec une réserve indienne. En passant, on remarquera que M. Godbout ne cherche pas ses mots pour traduire les sentiments de ses concitoyens. Nous sommes allés à Ottawa pour faire respecter des droits et des prérogatives. La Beauce, dont M. Godbout disait que la voix serait celle de toute la province de Québec, a appuyé notre verdict autonomiste de 1944 et quand nous sommes allés à Ottawa, c'était pour défendre les droits de la province de Québec et non pour la vendre. En arrivant à Ottawa, nous avons tendu la main à M. King et nous lui avons dit que nous venions coopérer. Nous allions à Ottawa pour le progrès de la province de Québec et le progrès des autres provinces, et non pour les mettre dans le chemin de la ruine. Nous allions à Ottawa chercher des moyens d'entente pour protéger les privilèges des provinces".

Un peu plus loin, parlant de la loi du cadenas, le premier ministre Duplessis a déclaré que cette loi avait pour but de protéger nos populations contre le communisme, mais que "les libéraux ont voté contre. Et lorsqu'ils ont pris le pouvoir, ils n'ont pas eu le courage de la rappeler, mais ne l'ont pas mise en application. Il y a actuellement un mouvement, un courant qui se dessine pour faire disparaître les législatures pour les remplacer par un seul gouvernement central de bureaucrates. Et je sais ce que je dis quand je dis cela. J'ai du flair. Je n'ai pas le nez long pour rien. Et quand nous serons arrivés à n'avoir qu'un gouvernement central, quand on aura réussi à faire disparaître les législatures, nos populations seront en butte aux dangers de socialisme et du communisme et tout cela, ces renseignements que je vous donne, ils sont étayés sur des explications très claires et précises que nous possédons.

Et avec la possibilité d'un gouvernement socialiste ou communiste à Ottawa, le danger est à nos portes. Il n'est plus temps de reculer, il est temps d'avancer et de rester de faction. On narguait le gouvernement de l'Union Nationale en 1937 quand il adopta la loi du cadenas. Québec avait été alors la seule législature à prendre une mesure semblable".

Le premier ministre a poussé plus loin sur ce sujet: "Pourtant, le communisme, ce n'était pas une histoire de croque-mitaine dans le temps et on le sait aujourd'hui. Sous le régime de l'Union Nationale, Fred Rose et Tim Buck n'eurent pas l'audace de faire leur campagne. Mais on sait maintenant que le communisme est une école d'immoralité, d'indécence, de prostitution intellectuelle et à tous les points de vue. On a découvert à Montréal, une cellule communiste qui avait de l'argent dans une banque de Moscou et qui tirait ses chèques à Montréal sur la banque de Moscou. J'ai à mon bureau à Québec, des documents qui prouvent qu'en 1938, des ordres ont été donnés à des communistes de Montréal de tenir des assemblées et de les tenir malgré les interventions de la police. Il y avait même des ordres de prendre des photographies des scènes de désordres entre la police et les communistes et ces photographies devaient être envoyées à Moscou."

L'hon. Duplessis a prononcé un discours d'environ trois quarts d'heure et ainsi que nous venons de dire, il a employé les trois quarts de ce temps à défendre sa politique d'autonomie provinciale et à parler du danger communiste au Canada. A plusieurs reprises, des voix l'interrompaient pour appuyer ce qu'il disait ou renchérir. A tel point qu'à un moment donné, ce fut une espèce de dialogue entre l'orateur et les interrupteurs, notamment quand M. Duplessis demanda à l'électorat d'envoyer M. French à la Législature. Quelqu'un dans la salle ayant prononcé le nom de Godbout avec une boutade, le premier ministre déclara: "Ne riez pas, il faut avoir pitié des agonisants. Un auditeur ayant déclaré que M. Duplessis ferait d'autres sessions malgré la prédiction de M. Godbout que celle de 1946 serait la dernière, M. Duplessis répondit: "L'Union Nationale fera encore bien des SESSIONS, mais vous ne verrez plus de CESSIONS de droits.

Le premier ministre a aussi rappelé ce que son gouvernement avait fait pour les diverses classes de la société de 1936 à 1939, puis de 1944 jusqu'à ce jour. Au début de son discours, il a déclaré que l'assemblée de milliers de personnes qui étaient devant lui ressemblait à la composition de l'estrade: d'anciens libéraux, d'anciens conservateurs, d'anciens du Bloc Populaire, des jeunes, des hommes d'âge mûr et des vieillards, "groupés sous un même programme vraiment national, parce que l'heure est certainement l'une des plus graves que la province de Québec ait jamais traversée.

"Au moment où je commence mon discours, dit-il, il se dessine une campagne de centralisation et d'assimilation excessivement dangereuse, perfide et tenace et cela fait du bien au coeur de voir un spectacle comme celui de ce soir et qui atteste que lorsque le danger est à nos portes, on sait, dans Québec, se donner la main pour le repousser. Le premier ministre a rappelé le souvenir de M. Duffy et il a réitéré à la famille du défunt les condoléances du gouvernement, du cabinet, de la députation et ses condoléances personnelles. Puis, après avoir fait l'éloge de M. Duffy, il a déclaré qu'au point de vue de la force du gouvernement, l'élection de Compton ne peut rien changer à la Législature, pas plus que pouvait valoir, pour le gouvernement, le vote du député élu dans Compton en 1944.

"Nous avons besoin à l'heure actuelle, de bonne entente, d'harmonie et de solidarité. J'ai 56 ans et je n'ai aucune ambition personnelle. J'ai été premier ministre de ma province de 1936 à 1939, je le suis depuis 1944 et s'il y avait de ma part une ambition personnelle en

(A suivre en page 11)

Bonnes vacances en suivant l'avis du chef de police

Quiconque est au courant du nombre d'accidents qui surviennent aux enfants, durant la belle saison, ne peut s'empêcher de se demander, en voyant quelque mille écoliers partir en vacances, combien de ces jeunes seront blessés ou tués durant les deux mois qui vont suivre. Ce serait pourtant si facile d'éviter au moins 90 p.c. des accidents. Un peu de prudence ne gâcherait pourtant pas le plaisir d'être en congé, mais l'empêcherait plutôt d'être gâché par quelqu'accident stupide, déclare le chef de police Edouard Moreau.

Les accident les plus fréquents arrivent dans la rue. Que les enfants se souviennent donc d'être très prudents, quand ils doivent aller dans la rue. On doit traverser la rue aux intersections autant que possible; la traverser sans courir, en ligne droite; la traverser seulement quand elle est libre, ce dont on s'assure en regardant à gauche et à droite; la traverser seulement sur le signal vert ou sur le signal de l'agent quand c'est une intersection à système lumineux ou à agent de circulation; toujours se rappeler, en la traversant, que beaucoup d'automobilistes sont des imprudents, des distraits, quand ce ne sont pas de véritables criminels.

Si les enfants observent tous ces conseils, cela veut dire qu'ils ne joueront pas dans la rue, ni à la balle ni à autre chose, poursuit M. Moreau. Ils ne se serviront pas de la bicyclette comme d'un jouet propre à leur raccourcir la vie; ils respecteront les règlements de circulation, lesquels concernent autant les bicyclettes que les automobiles; ils éviteront de se faire remorquer par un camion, de transporter un camarade avec eux, de circuler à gauche ou en zizaguant; ils auront des lumières pour rouler le soir.

Le plus beau passe-temps, peut-être le meilleur exercice, pendant les vacances sera la natation. Que les enfants s'y adonnent, mais sans oublier une seule règle de sécurité. Attendre que la digestion soit faite avant de se baigner, ne pas être imprudent, ne pas braver le danger dans l'eau profonde, voir à être accompagné par de bons nageurs sérieux.

A Sherbrooke, les enfants ne devraient pas se baigner ailleurs qu'aux plages de la rue Esplanade et du parc Jacques-Cartier. La ville a des gardiens sur ces plages. Ils y courront moins de dangers. Règle générale, les enfants feraient bien de fréquenter les parcs municipaux non seulement pour le bain, mais pour tout autre exercice ou passe-temps. Ces parcs ont été aménagés pour cela et ils y seront à l'abri de bien des accidents.

Je demande aux parents, dit le chef Moreau, d'amener leurs enfants à être prudents, par la persuasion, le raisonnement et même la force s'il le faut. En fin de compte, il s'agit de quelque chose qui en vaut la peine, puisqu'il y va de l'avenir de vos enfants et peut-être de leur vie. Il me semble que tous les parents devraient comprendre ça et se mettre à l'oeuvre. Un trop grand nombre se négligent de façon déconcertante. Un coup d'oeil sur les statistiques montrerait les néfastes résultats d'une telle ligne de conduite.

En plus de commettre imprudence sur imprudence, beaucoup d'enfants ont une conduite déplorable. 25 p.c. des appels de police concernent les enfants: dommages aux pelouses, aux fleurs, aux arbres; vitres brisées; ampoules de rues brisées; bruits, langage grossier; tir avec fusil à air et ainsi de suite. Je leur demande et je demande aux parents de faire cesser cet état de choses. La ville sera plus paisible, les accidents diminueront, les enfants seront mieux éduqués.

Trois avions de Sherbrooke bénits à St-Fr.-Xavier

ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON, 25. (De notre envoyé spécial) — Une impressionnante cérémonie s'est déroulée, hier après-midi, à l'aéroport de St-François-Xavier-de-Brompton, lors de la bénédiction, par le Rév. Père Philippe Forgues, c.s.m., de deux avions de la Sherbrooke Airways Co. Ltd et d'un bimoteur venu de Montréal ainsi que plusieurs autres avions.

Avant de bénir les avions, le Rév. Père Forgues prononça une courte allocution par laquelle il rappela à la foule nombreuse réunie sur le terrain de l'aéroport que c'est Notre-Dame de Lorette qui est la patronne des aviateurs. Il dit encore que le Saint-Père Pie XII approuve les inventions de la science. "Le Saint-Père a même fait quelques voyages en avion.

De même, on se rappelle que nos missionnaires canadiens se sont servis d'avions tout récemment pour visiter le grand Nord. Dans une envolée de plus de 16,000 milles, le délégué apostolique a pu visiter les différentes missions et constater l'utilité de ce moyen de voyager. Le pilote Bissot, qui a conduit les représentants de l'Eglise, a même été décoré par le Pape, "pour ses services rendus à l'Eglise."

C'est donc dire, d'ajouter le Père Forgues, que l'avion est un moyen de propagation de la foi et que l'Eglise se sert de la science pour son avancement."

A la cérémonie, on remarquait des représentants de plusieurs écoles ou compagnies d'aviation. Quelques avions sont venus de Montréal pour participer à cette bénédiction. On remarquait, dans le groupe des visiteurs, le conseiller Paul Hamel de Sherbrooke, le Rév. Père André Léveillé, o.s.m., l'instructeur en chef Marcel Desjardins, M. Gilles Dion, préposé à l'aérodrome, M. Bill Oliver de Cartierville et plusieurs autres.

Les avions bénits sont un Cub, un Fleet Canuck et un Cessna Crane. On se rappelle que la Compagnie Sherbrooke Airways Co. Ltd se propose d'enseigner l'aviation et de faire le transport des voyageurs à l'extérieur. Hier, plusieurs personnes ont profité de l'occasion qui leur était donnée pour faire des tournées d'observation au-dessus de la région et de la ville de Sherbrooke.

Entrée des conscrits dans la Légion prônée par le général Pearkes

Le major-général Georges-R. Pearkes, Croix Victoria et D.S.O., député progressiste-conservateur de Nanaimo au parlement fédéral, a fait ici au banquet de la "5th Mounted Rifles Association" en fin de semaine, un vigoureux plaidoyer en faveur de l'unité canadienne. Parlant de ceux qui "ruinent notre pays en semant l'inimitié entre les citoyens des deux langues, il a déclaré que tous les conscrits qui ont servi le pays outre-mer devraient être admis dans les rangs de la "glorieuse" légion canadienne.

"J'espère que la découverte de la bombe atomique ne servira pas à tuer de nouveau, mais qu'elle servira pour le bénéfice de l'humanité et non pour la destruction". Il a encore déclaré que la première chose que les Canadiens ont à faire pour éviter une guerre mondiale No 3, "c'est de nous unir et de nous comprendre".

Disant son regret de voir que des conscrits ne sont pas admis dans la Légion canadienne, il a déclaré qu'indépendamment de la façon dont ces soldats furent appelés, ils furent nos camarades, ils ont bataillé et ils sont morts avec les volontaires et c'est absolument illogique qu'on leur barre la voie dans la Légion canadienne.

"Si nous dressons pareilles barrières, comment pouvons-nous espérer de réaliser l'unité canadienne". Sur ce sujet, il a encore déclaré que si le Canadien français ne s'est pas immédiatement enrôlé comme volontaire, il faut tenir compte du fait qu'il a été élevé différemment du Canadien de langue anglaise et ses traditions diffèrent également de celles du Canadien anglais".

L'orateur a ajouté que cette "tragédie" est plus grande encore dans le domaine politique quand on voit "à Ottawa", tous les Canadiens français d'un seul côté de la Chambre".

Mgr Ira Bourassa définit la mission des Canadiens français

"La mission du peuple canadien-français est de faire grandir le Christ et si cette mission n'est pas accomplie, notre peuple sera un peuple inutile. Nous nous devons comme nation de faire grandir le Christ dans notre âme, dans les foyers et dans la société. C'est pour nous un devoir de rendre hommage à la vérité."

Tel est le sujet que Mgr Ira Bourassa, curé de la cathédrale, a développé dans son sermon de la St-Jean-Baptiste, prononcé après une grand'messe chantée en plein air, au parc Dufresne, hier matin, à l'occasion de la célébration de notre fête nationale. Mgr O.-Z. Letendre, p.a., v.g., a célébré la messe, assisté du Rév. Père Eugène Lecomte, s.s.s., et de M. l'abbé Joseph Quirion. Pendant la messe, les Guides ont distribué des pains bénits à la foule qui s'était réunie nombreuse pour participer à cette fête.

Développant une parole tirée de l'Evangile selon saint Jean: "Il faut qu'ils croissent et que moi je diminue", Mgr Bourassa fit comprendre aux fidèles qu'ils doivent suivre l'exemple du grand saint Jean-Baptiste. Après avoir rappelé que Pie X proclama, le 26 février 1908, ce saint "patron spécial des Canadiens français auprès de Dieu tant au Canada qu'en terre étrangère", Mgr raconta brièvement la vie du grand saint, "de cet homme, le plus grand des prophètes qui a donné sa vie pour rendre témoignage à la vérité."

"Il a été le premier martyr de la vérité et je veux vous rappeler sa prédication qui est pour nous une leçon. Une leçon d'abord pour l'individu. Suivant l'enseignement de saint Jean-Baptiste, gardons le Christ dans nos âmes, perfectionnons nos vies par les sacrements et que la vérité enseignée par le précurseur se traduise en nous par la vertu. Il faut que disparaissent l'impureté, l'immoralité, l'orgueil, l'individualisme et il faut remplacer ces vices par la vertu chrétienne."

Mgr Ira Bourassa parla ensuite de la place que doit occuper le Christ dans les foyers. "Il faut que dans les foyers, il n'y ait pas de division. Remplaçons celle-ci par la charité, par le respect des parents par le support mutuel. Dieu, le Créateur des âmes, doit régner dans les foyers et encore dans la société."

"Il faut que dans la société, tout ce qui n'est pas dans l'esprit du Christ disparaisse. Il faut aussi que les sociétés d'action catholiques augmentent pour que notre peuple soit en mesure de faire respecter ses droits en même temps qu'il apprenne à respecter les droits des autres. Suivons l'exemple de saint Jean-Baptiste pour proclamer la vérité et même savoir dignement souffrir et mourir.

"Le travail des sociétés neutres doit être surveillé et il faut que le peuple canadien-français s'enrôle dans les sociétés catholiques. De cette façon, on pourra arrêter l'oeuvre diabolique de certains de nos industriels qui ne vivent que l'égoïsme, d'ambition et qui tiennent les ouvriers dans l'esclavage. Il faut arrêter le travail de ceux-là qui font de l'argent au détriment des âmes. Je pourrais nommer ici certains industriels, certains employeurs de chez-nous qui exploitent leurs employés en payant de petits salaires, qui font des abus en ne permettant pas aux pères de famille de vivre. Il faut empêcher ces groupements étrangers de s'emparer de notre sol, de nos richesses et même de notre âme.

"Et nous parviendrons à prendre notre place, justement en faisant grandir le Christ dans nos foyers et dans la société. Il faut que tout se traduise en acte par l'action catholique. Remercions Dieu de la protection qu'il nous a accordée jusqu'ici et demandons à saint Jean-Baptiste de faire croître le Christ dans nos âmes et que chacun sache proclamer le nom de Dieu en augmentant dans sa vie, les vertus chrétiennes."

Durant la grand'messe, le chant a été exécuté par la chorale de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc.

Le festival de la Bonne Chanson termine deux jours de manifestations patriotiques

Une immense foule, venue de tous les coins des Cantons de l'Est, remplissait à sa pleine capacité l'aréna de Sherbrooke à l'occasion de la magnifique représentation du 3e festival de la Bonne Chanson, le plus grand spectacle présenté à Sherbrooke, depuis les fêtes du centenaire, en 1937, au dire de certains.

Cette soirée artistique, placée sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke et de l'honorable J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques et sous la présidence d'honneur de Mgr Ira Bourassa, p.d., aumônier de la Société St-Jean-Baptiste, et M. Maurice Gingues, député de Sherbrooke aux Communes, remporta un succès sans précédent, tant à cause de la richesse des couleurs, de l'originalité de la présentation, de l'ensemble des figurants et figurantes, des belles voix des solistes et des choeurs, de la musique choisie et enfin de la couleur locale qui représentait d'une façon quasi parfaite chaque chanson au programme.

Quelque 200 chanteurs et chanteuses, accompagnés par l'Harmonie de Sherbrooke, l'orchestre de M. Roméo Labbé et Mlles Berthe Beauchesne et Jeanne Tanguay au piano d'accompagnement, sous la direction de M. Sylvio Lacharité, ont inauguré la chanson de l'hymne régional dont la poésie est de M. l'abbé Maurice O'Bready, professeur au Séminaire St-Charles, et la musique de M. Sylvio Lacharité.

La chorale St-Jean-Baptiste sut se surpasser dans "Les chants de la patrie". Cependant, les chansons dramatisées remportèrent tous les suffrages. Il fallait voir "La veillée rustique", tirée du folklore canadien, qui montrait de jolies canadiennes en costumes du pays, balayant la place pour recevoir leurs prétendants et ceux-ci, arrivés chez elles pour danser les quadrilles du bon vieux temps qui égayèrent beaucoup l'assistance. La soliste était Mlle Janine Letarte.

La foule applaudit aussi fort longtemps "La vierge au fuseau" de Fernand Kernevel; "La bénédiction" d'Albert Larrieu: "La berceuse" de Franz Schubert; "Evangéline" de A.-T. Bourque; "Les quêteux" d'Albert Larrieu, chanson humoristique qui provoqua des fusées de rire de tous les coins de l'aréna; "Nous souvenirs" de Raoul Georges, qui fut classé comme l'un des meilleurs numéros du programme à cause des mouvements d'ensemble des ballerines et du coup d'oeil charmant que donnaient les différentes teintes de la gaze recouvrant les papillons volletant et sautant; "Hymne à la nuit" de Franz Schubert; "Partons, la mer est belle" du folklore canadien; "Sur la route de Berthier", chanson présentée d'une façon originale en étalant sous nos yeux un carrosse tiré par quatre notes musicales et portant une "grande dame" qui daigne s'intéresser au métier du cantonnier; et "La feuille d'érable" d'Albert Larrieu.

Participaient au programme les chorales Ste-Agnès Marie-Claire, des Filles d'Isabelle, St-Jean-Baptiste et St-Michel. Les solistes étaient Mlles Ida Goyette, Marielge Gilbert, Huguette Demers, Janine Letarte, Jacqueline Côté, Monique Nadeau et Charlotte Demers, MM. Raymond Gauvin, Roger Chartier, Gilles Blais, Jules Clément, Wilfrid Lévesque, Gérard Fournier, Antonio Montour, Aldéi Paquette et Marcel Bureau.

Les ballets comprenaient les Filles d'Isabelle, les danseurs et les danseuses de St-Jean-Baptiste avec Mlle Berthe Beauchesne. Le décor artistique et les jeux de lumière étaient sous la direction de M. Antonio Montour. Ce spectacle était donné sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

Premier concert de la Jeune Harmonie au parc Portland, demain

Demain soir, la Jeune Harmonie de Sherbrooke, sous la direction du professeur Charles Delvenne, donnera son premier concert de la saison au parc Portland, à 8 h. 15. Cette jeune fanfare a été organisée au cours de l'hiver dernier.

Voici la liste des pièces musicales au programme: 1. "En garde soldats chrétiens", A. Sullivan; 2. "Le chef de musique", Charles Delvenne; 3. groupe de trois valses, "Little Annie Rooney", M. Nolan, "Daisy Bell", H. Dacre, "The Bowery", P. Gaunt; 4. "Energie", H. Bennett; 5. "Deep River", chanson nègre; 6. "Symphony", Alstone; 7. "La fanfare du régiment", Charles Delvenne; 8. "L'écolier", H. Bennett; 9. deux mélodies du sud, "Nobody Knows the Trouble I've Seen", et "Carry Me Back to Old Virginy", J.-A. Bland; 10. "Caisson Song" et "Mademoiselle from Armentieres"; 11. "Poème", Fibisch; 12. "Come Back to Sorrento", Curtiss; 13. "Concord", H. Bennett.

Gérard Parent, 19 ans, s'est noyé, hier après-midi, à Drummondville

DRUMMONDVILLE, 25. (DNC) — Un jeu ne homme demeurant ici depuis quelques années, Gérard Parent, 19 ans, fils de M. et Mme Joseph Parent, de St-Bernard de Dorchester, a été victime de l'onde, hier après-midi, vers 3h.45, alors que la chaloupe dans laquelle il se trouvait avec deux amis, MM. Louis-Philippe Pinard et Gérard Leblanc, a chaviré sur la rivière St-François, en face du parc Ste-Thérèse de Drummondville.

D'après une version des deux survivants, l'accident serait survenu lorsqu'un yacht, tournoyant près de l'embarcation, aurait soulevé des vagues assez hautes pour remplir la chaloupe d'eau. Les trois occupants se seraient alors jetés à l'eau. Parent, qui ne savait pas nager, s'agrippa à Pinard qui réussit à lui faire lâcher prise pour se porter au secours de Leblanc qu'il sauva d'une mort certaine. Il ne put cependant pas secourir à temps la victime.

Les recherches se continuent actuellement et on n'a pas encore pu retrouver le corps du jeune Parent.

Sherbrooke a été privée d'eau durant quelques minutes dimanche

A la suite d'un malentendu entre les services d'aqueduc et d'électricité, la population de la ville a été privée d'eau durant quelques minutes, dimanche, nous révèle ce matin M. J.-C. Côté, ingénieur municipal.

L'incident est survenu alors qu'on était à nettoyer la prise d'eau à l'usine de pompage Drummond, mais il n'y avait aucun danger pour la ville puisque le plus grand des réservoirs de la ville était encore rempli à pleine capacité.

L'autonomie dans une saine politique sociale prônée par l'hon. A. Godbout

La province de Québec ne conservera son autonomie complète qu'en autant qu'elle fera son devoir dans le domaine social, a déclaré l'honorable Adélard Godbout, chef de l'Opposition provinciale, dans une causerie prononcée samedi soir dernier au Club Social de Sherbrooke, au cours d'un banquet offert en son honneur par l'Association de la jeunesse libérale de cette ville. M. Godbout, présenté par Me Jacques Lagassé et remercié par M. Roger Larose, a défini la politique libérale et a parlé de la nécessité qu'il y a pour les jeunes d'étudier la politique. Il a aussi touché à la question de l'autonomie provinciale et le domaine social.

Après avoir remercié la jeunesse libérale de la chaleureuse réception qu'elle lui faisait, M. Godbout déclara: "Je veux continuer d'être un bon libéral, un libéral intégral et un canadien." Des applaudissements frénétiques interrompirent ici l'orateur et par la suite marquèrent l'enthousiasme qui régnait dans chaque salle du Club Social où étaient réunis les jeunes libéraux de Sherbrooke, sous la présidence de M. Fernand Joyal.

L'hon. A. Godbout

M. Godbout se dit heureux de voir que les jeunes libéraux de Sherbrooke et des Cantons de l'Est avaient choisi cette occasion pour organiser une grande fête libérale vu que c'était le 50e anniversaire de l'ascension au pouvoir du plus grand libéral de tous, Sir Wilfrid Laurier. Il mentionna M. Waymer Laberee, candidat libéral dans l'élection complémentaire de Compton, comme un disciple de Laurier et dit qu'il est confiant que celui-ci suivra la trace du grand chef parce qu'il fait preuve de la même sympathie et de la même modération.

(à suivre en page 9)

Message de M. Gravel:

"Honorons les héros obscurs, mais grands de notre petit pays"

"Dans les Cantons de l'Est, quelques héros français de la "grande histoire" sont honorés publiquement, mais on néglige complètement les personnages importants de notre "petite histoire", déplorait, dimanche, M. l'abbé Albert Gravel, curé de Ste-Jeanne-d'Arc. Il s'adressait aux membres du comité diocésain et du comité régional des sociétés Saint-Jean-Baptiste, à un banquet présenté à l'hôtel Magog. M. l'abbé Gravel est président du comité d'histoire régionale du groupe depuis le mois de janvier dernier.

Le conférencier rappela d'abord le souvenir des premiers Blancs à fouler le sol de notre petit pays qu'habitaient les Abénaquis. Ce furent le jésuite Drullhette, les chefs militaires François Hertel dit Fanchon, Hertel de Rouville son fils, le sieur d'Eschaillons, et combien d'autres dont on relèverait les noms en compilant les documents relatifs aux expéditions d'alors, faites par voie de la Saint-François, de la Magog et du lac Memphrémagog. "Nous avons, dit M. Gravel, à Sherbrooke, une rue des Grandes-Fourches, mais il ne faut pas croire que ce nom remonte au régime français. Nos ancêtres nommaient la montée par la rivière Magog: LE GRAND PORTAGE. Ce sont les premiers habitants anglais de la région qui appliquèrent les dénominations Grandes-Fourches et Petites-Fourches aux confluents où se trouvent aujourd'hui Sherbrooke et Lennoxville."

M. Gravel rappela ensuite à grands traits le développement de notre région. Parmi les artisans de la conquête pacifique des Cantons de l'Est par l'élément français, le conférencier choisit de ne parler que de quatre. Il fit un portrait caractérisé de chacun.

Messire John Holmes, d'origine protestante et anglaise, fut le premier et le plus enthousiaste champion de la colonisation française dans les Cantons de l'Est. "Homme de grande vision, il saisit toute la portée du beau projet de Lord Aylmer d'établir 500,000 colons dans les Cantons de l'Est. Dès 1840, il voyait dans notre région le **grenier de la province et le boulevard de la nationalité canadienne-française.**" Le conférencier, après avoir évoqué la carrière si remplie de ce premier curé des Cantons de l'Est, à Drummondville, exprime le voeur que Sherbrooke honore bientôt sa mémoire en nommant un parc d'après lui.

Du "Grand-Vicaire" Dufresne, il rappelle toutes les oeuvres dans notre région, oeuvres qui amenèrent la création du diocèse de Sherbrooke. Il souligne de Messire Elie Dufresne offrit l'appui le plus complet au premier évêque, Mgr Antoine Racine, auquel, incidemment, il rend un délicat hommage.

M. le curé J.-B. Chartier, fondateur de la paroisse St-Edmond de Coaticook, se consacra à l'oeuvre de colonisation en s'efforçant surtout de ramener au Canada ceux qui s'en étaient expatriés. M. Chartier porta son intérêt à tout ce qui touchait au bien-être de ses paroissiens, aussi bien matériellement que spirituellement.

Jérôme-Adolphe Chicoyne, avocat, journaliste et député, fut surtout un patriote et se révéla chez nous le "disciple laïque de Mgr Labelle." On lui doit l'ouverture de nombre de cantons, surtout en direction du lac Mégantic, dans les comtés de Wolfe et de Compton. Il fit même venir des colons et des capitaux français dont il résulta des établissements à Mégantic et à Piopolis. Ces colons venaient ici sous les auspices de la Société Nantaise de Colonisation. Chicoyne travailla toujours dans l'union la plus intime avec le prêtre, comprenant que la paroisse est la cellule sans laquelle ne peut vivre la colonisation.

Le conférencier, dans une belle envolée, proclame ensuite que l'oeuvre de l'expansion française, dans une contrée d'abord exclusivement réservée à l'élément anglophone, "nous la devons à la force de notre sève française", surtout à la fécondité de la race et aux dévouement des mères canadiennes, dont il fait un vibrant éloge.

"Nous avons lutté, poursuit M. Gravel, pour nous emparer du sol, et aujourd'hui nous le possédons", mais il regrette pourtant que notre part, si congrue dans le commerce, soit à peu près nulle dans la grande industrie. Il y a sujet à regret, mais non à désespoir. Il s'agit de travailler ardument, selon notre tradition et dans l'union — qui fait la force.

Le conférencier termine en dénonçant les ennemis de l'union entre Canadiens français: les lâcheurs, les esprits forts, les partisans d'une "bonne entente" mal

(A suivre en page 11)

Grand enthousiasme des Canadiens français à toutes les fêtes de la St-Jean-Baptiste

La population canadienne-française de Sherbrooke a participé avec enthousiasme et assiduité à toutes les manifestations organisées au cours de la fin de semaine à l'occasion de la fête de son patron. Depuis la fête étudiante de l'après-midi de dimanche jusqu'à la représentation finale du 3e festival de la Bonne Chanson, hier soir, c'est par milliers que se chiffraient les auditoires.

L'événement qui a semble-t-il attiré la plus grande foule, fut sans contre-dit le Feu de la St-Jean, alors qu'une foule d'environ 7,000 personnes a entouré l'enceinte préparée autour d'une haute pyramide de bois entourée d'un cordon de scouts et de guides. Des hauts parleurs portaient au quatre coins du parc les chansons mimées et dansées, ainsi que les courtes allocutions prononcées par le président régional de la Société St-Jean-Baptiste, M. Léonard Morin, l'aumônier diocésain de cette société, Mgr Ira Bourassa, curé de la Cathédrale, et M. l'abbé Raoul Bureau.

La manifestation ne commença qu'à 10 heures, alors que les derniers échos de l'appel aux ancêtres par le corps de clairons de l'Académie du Sacré-Coeur s'éteignirent, mais la foule s'était réunie depuis longtemps aux environs du parc Dufresne.

M. Léonard Morin, dans son allocution se déclara fier de voir une telle foule de ses compatriotes réunis dans un même but et dit son espoir "que lorsque le temps viendra où les Canadiens français auront à défendre en d'autres occasions, des intérêts communs, ils sauront montrer la même unité de sentiment et la même collaboration."

Mgr Ira Bourassa insista surtout sur la signification d'une telle fête et dit "que le sentiment de patriotisme qui nous anime ce jour-là ne doit pas être le fait d'un seul seul, mais de tous les jours de l'année."

Au cours de l'après-midi, à la salle du Christ-Roi, une foule de quelque mille personnes s'était réunie pour assister à l'élimination finale du concours d'histoire des Cantons de l'Est et au concours de la Bonne Chanson, où participaient les gagnants de chaque école de la ville.

C'est avec l'approbation d'une foule enthousiaste que les juges nommèrent les gagnants, Mlle Gisèle Laliberté, école Immaculée-Conception, et Claude Bailargeon, école Larocque, pour le concours d'histoire régionale, et Mlle Ghislaine Binette, école Immaculée-Conception, pour le concours de la Bonne Chanson. Les prix qui leur furent accordés étaient offerts par le Conseil régional de la Société St-Jean-Baptiste.

Hier après-midi, une foule de près de 5,000 enfants et le soir autant d'adultes, ont assisté au Festival de la Bonne Chanson. Dimanche soir, il y eut banquet à l'hôtel Magog pour le comité diocésain et le conseil régional ainsi que les présidents et les aumôniers des sections régionales. Nous donnons ailleurs dans ce journal, les compte-rendus de la conférence prononcée par M. l'abbé Albert Gravel à ce banquet, du sermon de Mgr Ira Bourassa à la messe d'hier matin, et aussi du festival de la Bonne Chanson.

Alfred Paradis conduit à son dernier repos

MAGOG, 25. (Spécial à La Tribune) — Les funérailles de M. Alfred Paradis, ancien marchand bien connu de Magog décédé vendredi dernier à l'âge de 70 ans après une longue maladie, ont eu lieu hier en l'église Saint-Patrice au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé J.-H. Coiteux, curé de la paroisse de la Sainte-Famille à Richmond, beau-frère du défunt, qui était assisté de MM. les abbés Georges-Albert Stébenne, de Sherbrooke, neveu du défunt; et Gérard Marchand, du Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke.

Dans le cortège, on remarquait le lt-colonel Henri Gagnon, président et directeur général du "Soleil" de Québec; M. Alphée Gauthier, gérant de la "Tribune" de Sherbrooke; M. Rouville Beaudry, conseiller municipal et ancien député de Stanstead à l'Assemblée législative ainsi que MM. J.-P. Gosselin, ancien maire de Magog et beau-frère du défunt; Napoléon Hébert, Denis Hamel, ancien conseiller municipal, E.-E. Clément, Georges-J. Hamel, le Dr E.-C. Cabana, hygiéniste municipal, et autres.

Les porteurs étaient six neveux du défunt: MM. Lucien, Victor, Etienne, Henri et Ls-Philippe Gosselin et Ls-Philippe Lecours, ce dernier douanier à Derby.

Dans le choeur, on remarquait M. l'abbé Léon Bouhier, V.F., curé de la paroisse Saint-Patrice, M. l'abbé Roch Poitras, curé de la paroisse Saint-Jean Bosco de Magog, M. l'abbé Gérard Cambron, supérieur du Séminaire des Saints-Apôtres de Sherbrooke; M. le chanoine A. Adam, directeur spirituel du Séminaire des Saints-Apôtres et MM. les abbés Paul-Emile Darcy, du Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke, Alcide Auger, Germain Lavallée, Emmanuel Fournier, Eucharlste Paulus, Gilles Marcotte, Conrad Groleau, Roger Boutin et Pierre Gagné, tous confrères de M. l'abbé Gérard Paradis, fils du défunt.

Parmi les parents et les amis venus du dehors, il y avait les RR. Soeurs St-Georges-Albert, Colombe de Jésus et St-Jean de la Croix, de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix, toutes trois nièces du défunt; M. et Mme Gélas Marcotte, M. et Mme Jos Desfossés; Mmes Emeric Cloutier, Ulderic Marcotte, M. et Mme Ernest Paradis, tous de Lewiston, Maine, M. et Mme Victor Lecours, de Beebe; M. Arthur Robitaille, Mlle Etiennette Robitaille, M. et Mme Gérard Langlois, Mme Ovila Lamoureux, M. Phillas Colteux, et Mme Edouard Avery, tous de Granby; M. et Mme Alfred Robitaille, de Lewiston, Maine; M. Réginald Lecours, de Beebe, Mme Mike Crack, de Granby, M. et Mme O. Domingue, de Chicoutimi, Mme Roland Mousseau, de Montréal, Mlle Madeleine Gosselin, de Coaticook, et plusieurs autres.

M. Paradis laisse dans le deuil son épouse, née Léa Colteux, une fille, Mme J.-C. Bergeron (Gabrielle) et six fils, MM. Laurier Paradis, de Magog, Paul-A. Paradis, d'Ottawa, courriériste parlementaire du "Soleil" de Québec et de la "Tribune" de Sherbrooke; Alexandre Paradis, correspondant de la "Tribune" à Magog; Gérard Paradis, du Grand Séminaire des Sts-Apôtres de Sherbrooke; Fernand Paradis, de Magog, et le R. Frère Jacques-Emile Paradis, S.J., de Montréal.

Dernier hommage à la mémoire de Mme J.-A. Ethier

Hier matin, une grande foule de parents et d'amis se sont réunis pour rendre un dernier hommage à la mémoire de Mme J.-A.-C. Ethier, épouse du Dr Ethier, avantageusement connue à Sherbrooke. Les funérailles de Mme Ethier, décédée vendredi dernier à l'âge de 60

LA TRIBUNE

Fondée en 1910

Pour tous services: Téléphone: 971 — 3, rue Marquette, Sherbrooke.

Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROBIDOUX

Services des nouvelles: La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.). L'agence Reuter.

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que la "Tribune" publie. Tous droits de reproduction ces dépêches particulières de la "Tribune" sont également réservés. (Autorisée comme matière postale de seconde classe par le ministère des Postes).

Représentants: Au Canada: A.-H. Toppin, 9 Toronto St., Toronto. Aux E.-U.: Bogner & Martin, New-York, Chicago.

MARDI, 25 JUIN 1946

La politique et les jeunes

Dans le très beau discours qu'il prononçait, samedi soir, au Club Social de cette ville, alors qu'il était l'hôte de la Jeunesse Libérale de Sherbrooke, l'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition provinciale, a fortement engagé les jeunes à étudier les divers aspects de la politique aussi bien sur le plan national que provincial, afin de mieux concourir à la bonne administration et à la prospérité du Canada tout entier.

M. Godbout a très justement fait remarquer à ce sujet que la politique est chose compliquée et changeante étant donné que c'est la science du gouvernement des hommes et de la chose publique, étant donné aussi que les lois soumises à nos Parlements et à nos dirigeants doivent autant que possible s'adapter aux besoins des temps présents et aux besoins de demain. Aussi bien, pour arriver à saisir parfaitement le mécanisme des législations actuelles adaptables aux conditions toujours changeantes de la vie, il importe que nos jeunes gens qui désirent sincèrement s'occuper de politique étudient de près les problèmes posés et se préparent à les résoudre.

La politique, dit judicieusement M. Godbout, n'est ni une chose frivole ni une simple question d'électoralisme ou d'opportunisme, c'est une science, qui exige de l'étude, de l'intelligence, de la volonté, du jugement et de la bonne foi. Rien de plus juste, et nos jeunes ont tout à gagner à bien se rappeler toujours ces paroles sincères d'un chef qui a fait sa marque. L'homme politique véritable ne saurait être un produit de la chance ou du hasard; l'homme politique de qualité et d'envergure ne s'improvise pas: il se forme et se forme lentement par l'étude, la réflexion et l'observation, puis ensuite par l'action. Qu'on ne l'oublie pas.

Le secourisme

L'activité secouriste continue de se développer à un rythme accéléré dans notre province. Des leçons de premiers secours aux blessés et de soins aux malades à domicile sont actuellement suivis avec enthousiasme par des centaines d'élèves dans nombre de villes et villages, nous apprend "SECOURISME", l'organe officiel de l'Association ambulancière St-Jean dans le Québec.

Ainsi l'on annonce que trente-six professeurs de la Commission des Ecoles catholiques de Québec suivent un cours du Dr Armand Rioux. A Duchesnay, près Québec, un nombre égal de gardes forestiers reçoivent un enseignement identique qui leur est donné par le Dr J.-B. Pelletier.

On étudie aussi le secourisme avec ardeur dans nos divers hôpitaux. 28 gardes-malades de l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, apprennent les éléments des premiers secours sous la direction de Mlle Simone Messier alors qu'à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, deux classes sont dirigées par Mlle Marie-Ange Riopelle.

Dans le monde industriel, on manifeste également beaucoup d'intérêt envers le secourisme. La cie Ingersoll-Rand, de Sherbrooke, vient de retenir les services d'un instructeur qui sera désormais attaché en permanence à cette usine. D'autre part, la Brown Corporation de Windigo, comté de Laviolette, vient de manifester le désir de voir ses 2,000 employés posséder ces connaissances si nécessaires à la conservation de la vie humaine dans notre province.

Le retour de la belle saison ramène toujours les déplorables tragédies de "fins de semaine". Que non seulement chacun use de modération et de prudence dans la pratique des sports d'été, mais qu'on apprenne aussi comment venir en aide à ses semblables en cas d'urgence.

La France d'outremer

On sait que la question s'est posée de savoir si la Cochinchine, c'est-à-dire la région du delta du Mékong dont Saigon est la capitale, serait constituée en état autonome ou intégrée à la République du Viet-Nam. Le gouvernement de la République du Viet-Nam, comprenant l'Annam et le Tonkin, soutenait que la Cochinchine doit lui être rattachée, mais la majorité des Cochinchinois désirent conserver leur autonomie dans le cadre de la Fédération Indochinoise et de l'Union Française. L'accord conclu, le 6 mars dernier, entre la France et le Viet-Nam prévoit que la question sera réglée par un plébiscite organisé en Cochinchine lorsque l'ordre y sera complètement rétabli.

Le Service d'Information français a signalé, en son temps, la création à Saïgon d'un gouvernement de la "République de Cochinchine". La France vient de reconnaître cette République. On souligne toutefois à Paris que cette reconnaissance n'engage en rien le droit des populations à se prononcer par referendum, ainsi qu'il a été prévu. Le gouvernement cochinchinois est considéré comme une administration locale autonome, dont on attend précisément qu'elle crée l'atmosphère d'ordre et de liberté indispensable au déroulement normal du referendum.

Les rapports entre la France et le gouvernement de la République cochinchinoise ont été réglés par une "convention annexe", d'un caractère provisoire.

Feuilles Volantes

Le démon de minuit est le pire.

* * *

Comme on est perché, on chante.

* * *

Tel n'en peut mais, tel n'en veut si.

* * *

Il est drôle de suivre les pistes électorales.

* * *

Avez-vous déjà remarqué que le rire du bouffon est triste?

* * *

Briguer les suffrages est bien, mais non les brigander . . .

* * *

Agents d'immeubles, il paraît qu'il y a un Bloc à acheter dans Compton!

* * *

Dans les rues à sens unique, on risque moins de rencontrer ses créanciers.

* * *

Les sots ne demandent pas souvent de bons conseils, mais ils donnent généreusement ceux qui leur arrivent de tous côtés par bribes.

* * *

Quant à vieillir, aussi bien vieillir de partout et non pas rien que par morceaux. Une tête de vingt ans, sur des épaules tombantes et sur un dos voûté prématurément, est toujours un spectacle pénible à voir.

TRISTAN

L'Opinion des autres

C'est beaucoup de bois...

Nous lisons que M. "Mike" Jacobs, chargé d'accommoder les spectateurs pour le combat de boxe entre M. Joe Louis et M. Billy Conn, a demandé et obtenu 600,000 pieds de bois. C'est beaucoup de bois! C'est une quantité étonnante de bois, si l'on songe que le bois est désespérément rare et que 600,000 pieds pourraient servir à un bon nombre de maisons pour des anciens combattants sans foyer. M. Mike Jacobs, concluons-nous, doit être une personne très influente. Il est d'autres conclusions que nous devons aussi tirer.

(Journal — Ottawa).

Un vrai monument

Ce serait un monument digne de commémorer la gloire de nos héros de la guerre que d'ériger en leur honneur une nouvelle Ecole des Beaux-Arts qui puisse perpétuer leur nom et leur valeur en poursuivant le culte de l'art et du beau pour la préservation duquel tant de vaillants fils de Québec ont généreusement sacrifié leur vie. Au nombre des entreprises publiques que les gouvernements se proposent de lancer pour imprimer plus d'élan à la récupération économique du pays, peu d'édifices recommandent comme celui-là une place de choix. Avec de bienveillants concours, le voeu peut venir combler les désirs les plus chers de nos amateurs d'art, de nos mélomanes, de nos passionnés des belles choses. Les élèves des Beaux-Arts se multiplient dans notre ville; l'institution se voit forcée d'en restreindre le nombre, à cause de l'exiguité de ses locaux; il lui faut s'agrandir, et Québec réclame dans sa transformation un monument qui soit digne d'elle.

(Le Soleil — Québec).

Les Beaux Vers

Coucher de soleil en mer

Le navire, en fuyant, marque d'un long sillage
Cette plaine mouvante où le flot murmurant
Se gonfle, se déroule, et loin de tout rivage
Se mêle à d'autres flots pour renaître en chantant.

Tout est calme . . . le vent est frais, la mer est belle,
Le ciel est doux à voir et le soleil descend
Comme une boule d'or qu'un ange de son aile
Dirige vers l'azur d'un autre firmament.

Soudain, l'immensité s'embrase, s'illumine;
Le couchant se revêt d'un éclat sans pareil;
Est-ce quelque reflet de la gloire divine,
Ou le scintillement de l'astre de vermeil?

L'âme vogue, ravie, en ces champs de l'espace;
Elle voudrait saisir l'éternelle beauté,
Mais, hélas! lentement, tout s'amoindrit, s'efface,
L'ombre étend son manteau sur le rêve enchanté.

Il ne reste au regard que ces teintes exquises
D'opale et d'orangé qui, même dans la nuit,
Borderont l'horizon de clartés indécises,
Symboles d'un espoir qui, toujours, veille et luit.

Marie SYLVIA.

Entre Canadiens de bonne volonté

Dépendance inévitable

Par EUGENE L'HEUREUX

On a dû voir un idéaliste dans l'auteur de la consultation publiée samedi, en cette colonne, concernant l'affiliation de nos unions ouvrières aux centrales ou secrétariats du pays voisin. Cet homme très compétent a décrit l'idéal auquel notre classe ouvrière devrait tendre autant que possible.

Mais cet esprit constructif sait tenir compte des réalités inéluctables et, sans perdre de vue l'idéal à poursuivre, il vise à tirer le meilleur parti possible des situations concrètes. C'est pourquoi, dans la seconde partie de sa lettre, reproduite ci-dessous, il se place au point de vue pratique. Voici:

* * *

"Nous avons envisagé plus haut la question sur le plan théorique. En pratique, il serait presque impossible, pour le gouvernement canadien, de légiférer dans le sens que votre correspondant l'a indiqué, à savoir que toute union ouvrière devienne illégale, si elle s'affilie à une centrale étrangère.

"Nous sommes en démocratie et les mandataires du peuple, comme vous le savez, dépendent de l'électorat pour leur réélection. A tort ou à raison, ils surestiment toujours la force de l'idéologie internationale, si bien que jamais vous ne verrez un parti politique consentir à attacher son nom à un mouvement de libération de la classe ouvrière. Cette libération doit venir des ouvriers eux-mêmes.

"Jusqu'à date, il serait outré de dire que le mouvement ouvrier canadien a été malmené par le mouvement ouvrier américain; celui-ci, au contraire, l'a aidé, éduqué, soutenu. Si donc, du point de vue national et chrétien ou catholique, l'affiliation au mouvement ouvrier américain est franchement mauvaise pour les ouvriers, du point de vue économique, il y a des avantages marqués.

"Les ouvriers de langue anglaise et de religion protestante ne sentent guère la dépendance que j'ai décrite plus haut. Quant aux ouvriers canadiens-français, ils la subissent avec résignation, car le plan économique, pour eux, prime souvent en importance le plan national ou même chrétien.

"Au surplus, il ne faut pas oublier que le syndicalisme américain n'est pas réellement un syndicalisme neutre, mais bien un syndicalisme non-confessionnel ou, si l'on aime mieux, un syndicalisme d'affaires. Les dangers moraux y sont moins grands que dans le syndicalisme européen, qui a une doctrine socialiste affirmée, un esprit de laïcisation avoué.

"Ce qui importe souverainement, c'est que nos unions résistent fermement à toutes les tentatives faites par les organisations communistes pour les noyauter. On peut se demander si nos groupements affiliés aux organisations ouvrières du pays voisin se montrent suffisamment circonspects sur ce point.

"Je vous ai soumis, cher monsieur L'Heureux, ces quelques considérations qui vous seront peut-être utiles, si vous abordez à nouveau, dans vos intéressantes tribunes, cette brûlante question."

* * *

Voilà, je crois, ce qui s'appelle "mettre du pain sur la planche".

Peut-être les opinions substantielles exprimées hier et aujourd'hui par notre correspondant alimenteront-elles plusieurs conversations entre Canadiens de bonne volonté.

Il est possible que ces avis ne reçoivent pas l'approbation de tous; mais personne ne peut reprocher à l'auteur de pêcher par manque de franchise, de justice et de générosité. Son information ne sera probablement pas prise en défaut non plus.

Il faut avoir le courage de lire des opinions qui ne plaisent pas, car les opinions qui nous satisfont pleinement ne sont pas toujours — loin de là — celles que nous avons intérêt à entendre.

Les esprits enclins aux préjugés doivent s'appliquer particulièrement à dompter leur répugnance pour l'examen objectif et serein de toute idée contraire aux leurs.

Si l'on veut faire un bon usage de son intelligence, il faut absolument rompre le cercle vicieux qui consiste dans l'entretien des préjugés par le rejet systématique de toute idée externe, puis dans le rejet, par préjugé, de toute idée externe.

Pour sa part, l'"Opinion Libre" croirait manquer à sa mission, si elle refusait d'entendre un son de cloche différent du sien.

Désireuse d'élargir certains horizons trop étroits, elle se garderait bien de cultiver en elle-même les préjugés nocifs par le refus de considérer les opinions de ses contradicteurs.

EUGENE L'HEUREUX

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'OPINION LIBRE, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, avenue de Salaberry Québec.)

Quand vous avez la

TÊTE LOURDE

et êtes déprimée

—quand vous n'avez pas envie de travailler ni de vous amuser—il se peut que vos reins soient détraqués. Des reins en mauvais état peuvent causer des maux de tête, maux de reins, douleurs rhumatismales, sommeil agité. Pour aider à rétablir le bon fonctionnement de vos reins, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Dès qu'ils fonctionnent mieux, les reins débarrassent l'organisme des toxines et de l'excès d'acidité. Vous vous sentez bientôt mieux—et travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins et prenez-en dès aujourd'hui. 140-F

Ceux qui firent notre pays

Alexandre-Maurice De Lisle

Alexandre - Maurice De Lisle naquit à Montréal, le 21 avril 1810, du mariage de Jean-Baptiste De Lisle et de Mary Robinson. Il connut une carrière fructueuse dans le fonctionnarisme. Il occupa d'abord le poste de greffier de la paix, en 1833, puis celui de greffier de la Couronne. Après les troubles de 1837, il fut chargé d'administrer le serment d'office aux membres du Conseil spécial. Il fut nommé shérif de Montréal, en 1862.

Elu député de Montréal aux premières élections qui suivirent l'Acte d'Union, De Lisle pouvait se vanter d'avoir battu l'hon. James Leslie, qui dut chercher refuge, en décembre suivant, dans le comté de Verchères. Dans sa charge de député, il se comporta comme un véritable bureaucrate et vota, avec un seul compagnon canadien-français, contre l'amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, proposé par John Neilson.

De Lisle s'occupa de finance et de transactions immobilières. Il compta parmi les directeurs de la Banque d'Epargne et il se rendit célèbre par l'achat du territoire sur lequel naquit la ville de Ste-Cunégonde, aujourd'hui rattachée à la cité de Montréal.

Lors de l'abrogation du traité commercial avec les Etats-Unis, en 1865, il fit partie d'une mission chargée d'établir des relations avec les Indes Occidentales, le Mexique et l'Amérique du Sud.

Il mourut en février 1880.

Il avait épousé, en 1833, Marie-Angélique Cuvillier, dont il eut six filles et trois fils.

Contes de Maupassant

Véritables pièces maîtresses de l'incomparable Maupassant, ces **Contes** consacrent à tout jamais la renommée de leur auteur. Le souple génie de l'écrivain a su s'adapter à tous les sujets. Le présent recueil publié au Editions Variétés en contient un choix exquis, dans une édition qui peut être mise entre toutes les mains. On y trouve les **Contes** les plus connus, aussi ceux qui sont cités en modèles de composition dans les manuels d'art littéraire, même aux Etats-Unis.

Il y a là, par exemple, **La Parure**, type des contes surprises, aussi des contes paysans, contes normands, souvenirs de guerre, histoires fantastiques. D'un bout à l'autre, les qualités de ce maître-conteur ne se démentent jamais: la netteté simple de la composition, l'intérêt soutenu, le pittoresque sobre, le style nerveux, précis, l'imagination abondante et pourtant toujours docile.

Cette belle édition présentée dans l'élégante collection "Classiques Variétés" n'a d'égales, que les titres publiés dans cette série: Lettres de Sévigné, Oraisons de Bossuet, Les Caractères de La Bruyère, Théâtre de Corneille, Comédies et Proverbes par Alfred de Musset, Trois contes de Flaubert, Les Fleurs du Mal de Baudelaire, Discours de la méthode par René Descartes, Fables de La Fontaine et Maximes de La Rochefoucauld.

Un volume de 320 pages publié dans la collection "Classiques Variétés" par Les Editions Variétés En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

GRAIN DE SAGESSE

L'ambition ne porte pas son reproche avec elle, comme d'autres passions grossières et honteuses, on ne commence à la sentir que quand elle a empoisonné le coeur.

FENELON

ÉRUPTIONS

Pour aider à soulager et à chasser rapidement l'irritation, employez les

SAVON et ONGUENT CUTICURA

MÈRES! Envoyez l'Huile Cuticura pour Bébés. Excellente contre l'éruption causée par les couches, l'irritation cutanée.

PAUL-EMILE GENEST ENR.

"Tout pour le bureau"

PAPETERIE COMMERCIALE EN GROS

P.-E. GENEST - Bruno PIGEON co-propriétaires

100 Wellington Nord. Tél. 1615

CHARBON

AVIS IMPORTANT

À TOUS LES CHEFS DE MAISON

● Par suite des grèves prolongées dans les mines aux Etats-Unis et aussi des grèves sur les navires des Grands Lacs au Canada, les provisions de charbon et de coke pour usage domestique se trouvent gravement diminuées. Afin de pourvoir à une distribution juste et équitable à tous les chefs de maison, l'Ordonnance 25 sur le charbon a été émise. Cette ordonnance s'applique à la distribution aux consommateurs de l'Ontario, du Québec, et des Provinces maritimes, et elle restreint l'emploi du charbon de qualité domestique par les gros consommateurs. Voici les plus importantes dispositions de l'ordonnance:

Classification du Combustible

Aux fins de la présente ordonnance le combustible est classé de la manière suivante:

Combustible de la Classe "A"

I. Charbon anthracite des Etats-Unit des grosseurs suivantes, grate (broken) egg, stove, chestnut, pea;
II. Charbon anthracite gallois, cobbles, French nut, stove nut;
III. Coke de toute grosseur (excepté le coke beehive) dont les plus gros morceaux ne peuvent passer à travers des trous de crible d'un pouce et un huitième;
IV. Charbon de basse volatilité, grosseur nut ou plus gros;
V. Briquettes de toutes sortes.

Combustible de la Classe "C"

Tous les combustibles qui ne sont pas de la classe "A".

2. Commandes d'Achat des Consommateurs pour du Combustible

I. Durant la période s'étendant du 31 mars 1946 au 1er avril 1947, un consommateur ne doit pas donner une commande d'achat aux commerçants de charbon pour une plus grande quantité de combustible, destiné à être consommé dans un immeuble, que la quantité totale de combustible consommée dans cet immeuble durant la période ordinaire, du 1er avril 1945 au 31 mars 1946, à moins qu'il se connaisse pas la quantité totale de combustible consommée dans cet immeuble durant la période ordinaire, dans lequel cas il doit donner au commerçant de charbon à qui il donne sa commande tous les renseignements que le commerçant pourra exiger pour juger de la quantité de combustible requise pour consommation dans cet immeuble durant la période se terminant le 1er avril 1947; le consommateur pourra alors donner des commandes d'achat pour une quantité de combustible ne dépassant pas cette estimation.
II. A l'usage ou pour la gouverne du régisseur du charbon, un consommateur doit donner au commerçant de charbon, à qui il donne une commande d'achat de combustible, tous les renseignements que la commerçant de charbon peut exiger en ce qui concerne les questions suivantes:
(a) la quantité de combustible consommée durant la période ordinaire dans l'immeuble où le combustible doit être livré;
(b) si le consommateur a donné à d'autre commerçants de charbon d'autres commandes d'achat de combustible pour le même immeuble;
(c) s'il a donné d'autres commandes, la quantité de combustible de chaque classe qui a été livrée depuis le 31 mars 1946 à même ces commandes, la date des livraisons et la quantité de combustible de chaque classe qui reste encore à être livrée à même ces commandes;
(d) la quantité de combustible que le consommateur a encore en réserve;
(e) le genre d'appareil de chauffage employé dans l'immeuble où le combustible doit être livré.
III. Si le commerçant de charbon l'exige, le consommateur doit donner par écrit les renseignements décrits au paragraphe (II) du présent article.
IV. Un consommateur qui donne des commandes d'achat à plus d'un commerçant de charbon doit s'arranger avec chaque commerçant de charbon à qui les commandes ont été données afin que le combustible ne soit pas livré en quantités et à un rythme dépassant les prescriptions de l'article 4.

3. Livraison du Combustible par les Commercants de Charbon

LIVRAISON AUTORISEE DES QUANTITES DE COMBUSTIBLE. Jusqu'au 1er novembre 1946, un commerçant de charbon ne doit pas livrer à un consommateur et un consommateur ne doit pas accepter livraison, pour consommation dans un immeuble, d'une quantité de combustible de toute classe qui, additionnée aux quantités de combustible livrées depuis le 31 mars 1946, dépasse 80 pour 100 des besoins annuels normaux. Ces 80 pour 100 ne doivent pas inclure plus de combustible de la classe A que la quantité qui, ajoutée au combustible de la classe A livré depuis le 31 mars 1946, équivaut à 60 pour 100 des besoins normaux annuels.

Par exemple: Si vous consommez 10 tonnes de combustible, vous pouvez prendre livraison, d'ici au 1er novembre 1946, d'au plus 8 tonnes dont 6 tonnes peuvent être du combustible de la classe "A".

4. Restrictions Spéciales pour Livraisons de Combustible de la Class "A" aux Gros Consommateurs

Sans un permis écrit du régisseur, un commerçant de charbon ne peut livrer et un consommateur ne peut accepter livraison d'un combustible de la classe "A" (qu'il soit recriblé ou non criblé) pour le chauffage d'un immeuble où les besoins normaux annuels excèdent trente tonnes, à moins que l'immeuble ne soit chauffé au moyen d'un poêle ou d'une fournaise à air chaud.

5. Exceptions à l'Ordonnance

Rien dans la présente ordonnance ne s'appliquera à une commande d'achat de combustible ou à la livraison de combustible à un consommateur pour servir dans les endroits ou aux usages suivants:
(a) Un restaurant ou autre lieu de cuisson de produits alimentaires pour la vente;
(b) une usine industrielle pour des fins autres que le chauffage;
(c) un hôpital;
(d) des couveuses ou couvoirs de volaille;
(e) des bateaux de pêche commerciale ou autres navires marchands qui font le transport commercial de cargaisons ou de passagers.

Bien que l'on espère qu'il y ait suffisamment de combustible pour permettre à chacun d'acheter et de recevoir, d'ici au 1er novembre 1946, les quantités autorisées, à moins que la situation ne s'améliore, il est probable que l'on ne pourra pas, au cours de l'hiver, autoriser l'achat de plus de 80 p. 100 des quantités normalement requises. Pour leur propre protection, les consommateurs devraient dès maintenant prendre les mesures suivantes:
(a) Donner leurs commandes à leur marchand de charbon.
(b) Accepter le combustible, quel qu'il soit, dont leur marchand peut disposer et dès qu'il peut le livrer.
(c) Economiser le combustible par tous les moyens possibles.
(d) Ne pas chercher à obtenir plus de combustible que la quantité autorisée, car en ce faisant ils pourraient en priver un voisin et être cause de privations inutiles.

SI VOUS NÉGLIGEZ DE PRENDRE LES MESURES CI-DESSUS RECOMMANDÉES, VOUS POUVEZ COMPROMETTRE LA SANTÉ ET LE CONFORT DE VOTRE FAMILLE L'HIVER PROCHAIN.

Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements

LE TRÈS HON. C.-D. HOWE, MINISTRE

CARNET MONDAIN

Réception

—Mme Alphonse Trudeau, épouse du conseiller municipal, recevait à un thé, chez Mme Goodhue, rue Québec, à l'occasion de la graduation de ses filles, Marielle, au Mont Notre-Dame, et Claire, chez les Rév. Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

Déplacements

—M. et Mme Albert Labonté, de Québec, autrefois de Mont-Joli, ont rendu visite à M. et Mme Alphonse Thibeault de la rue Orford, à Sherbrooke. M. Labonté est arrivé récemment d'outre-mer à bord de l'"Ile-de-France."

—M. Nap. Jacques et Mlle Corinne Jacques, de l'Assomption, le Dr et Mme E. Jacques, de Richmond, Mlle Olivette Beaudry, de Sherbrooke, sont de retour de Springfield, Mass., où ils ont visité des parents et des amis.

—MM. Jean-Pierre Vincent, Guy Beaudry et Raymond Perras, étudiants au collège Sacré-Coeur de Victoriaville, sont de retour dans leur famille pour les vacances.

—Mlle Gertrude Olivier, de la rue Queen, a passé la fin de semaine à Montréal.

—Mlles Agnès Zakaïb et Cécile Beaudry passent quelques jours à Montréal.

—M. Roger Dumoulin, de Scotstown, étudiant au collège Sacré-Coeur de Victoriaville est de retour dans sa famille pour les vacances.

—M. Guy Robichaud, de l'Université Bishop, à Lennoxville, passe la période des vacances dans sa famille, à Granby.

—M. Raoul Demers était de passage à Granby récemment, en visite dans sa famille.

—M. et Mme Yvan Brouillette ainsi que M. et Mme André Bélanger, M. et Mme Jérôme Delorme, de Granby, ont assisté à Sherbrooke, au congrès de la Chambre de Commerce.

Rapport annuel du Cercle Caron

—Le Cercle Caron, de la Société d'étude et de conférences, compte comme membres actifs: Mmes Eugénie Shea, Adéline Des. Bernier, Thérèse C. Huard, Cécile Olivier, Bella Kerr, Mlles Gabrielle Boudreau, Thérèse Fontaine, Jeannine Goulet, Kathleen Shea, Laurette Comtois, Alice Campbell, Jeanne Desrochers, Gabrielle Charbonneau; membres associés: Mmes J.-A. Ouellette, Bromptonville, Emile Dubois, Jean-Paul Larivière, Roland Hébert, Mlles Marie-Antoinette Dupuis, Lucille Daigneau.

Les sujets des conférences qui portaient sur la psychologie expérimentale furent fixés et les conférencières nommées par le conseil du Cercle dès le début de l'année. Voici le sujet des conférences: Pré-naissance et hérédité, conférencière: Mme Jacques Olivier; L'enfant de 0 à 3 ans, Mme J.-E.-S. Huard; Instincts, inclinations, tendances, aptitudes, Mlle Thérèse Fontaine; Développement de l'intelligence, Mlle Gabrielle Boudreau; Développement de la volonté, Mlle Alice Campbell; Culture du sentiment, Rév. Sr Bertrand; Influence du physique sur le psychique, et vice versa, Mme Bella Kerr; Crise de l'adolescence, Mlle Laurette Comtois.

Le conseil mit aussi trois soirées récréatives au programme. La première prit l'aspect d'un concours littéraire. Les concurrentes furent invitées à lire leurs compositions, soit en prose, soit en vers. Mlles Jeannine Goulet et Gabrielle Charbonneau interprétèrent un sketch psychologique composé par Laurette Comtois.

La seconde soirée donna aux membres du Cercle Caron et du Cercle Codère le privilège d'entendre M. l'abbé Maurice O'Bready, directeur de l'orientation professionnelle du séminaire Saint-Charles de Sherbrooke, dans une causerie sur le rouage des tests mentaux et leur application. La partie récréative fut l'épreuve des tests sur les auditrices.

La dernière soirée récréative mit en vedette Mme Gilberte Larivière et Mlle Jeannine Goulet, dans une comédie musicale: le Rosier. Mlle Réjeanne Marcotte était l'artiste invitée.

Le Cercle Caron eut le privilège de compter parmi ses membres actifs, cette année, six religieuses des Filles de la Charité du Sacré-Coeur. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu mirent gracieusement à la disposition du Cercle, leur salle de conférences, pendant toute la saison.

Quelques membres du Cercle furent invités à prononcer des conférences, à interpréter des pièces musicales dans différents autres Cercles d'étude et associations, à collaborer à des journaux et revues.

Des amis du Cercle lui aidèrent de leurs deniers au début de l'année à jeter les fondements d'une bibliothèque. Les volumes achetés traitent de psychologie.

Le Cercle Caron remercie tous ceux et celles qui lui ont aidé, soit en prononçant des conférences, soit en donnant des livres ou l'argent voulu pour en acheter, soit en prêtant leur concours pour la correction des compositions littéraires des membres, soit en interprétant des pièces musicales, etc.

Festival de la Bonne Chanson

La liste des invités d'honneur au 3e Festival national de la Bonne Chanson donné à l'Aréna, hier, sous les auspices du Conseil régional de la St-Jean-Baptiste comprend les noms suivants: L'hon. J.-S. Bourque et Mme Bourque, M. Maurice Gingues et Mme Gingues, M. le juge Anatole Gaudet et Mme Gaudet, M. le juge J.-H. Lemay et Mme Lemay, M. le juge Dalma Landry et Mme Landry, le lieutenant-colonel E. Lévesque, M. et Mme Alphée Gauthier, le sénateur Charles-B. Howard et Mme Howard, M. le maire Bryant et Mme Bryant, le maire de Disraëli et son épouse, le maire de Katevale et son épouse, M. et Mme Frank Poulliot, M. O. Martin et Mme Martin, régente des Filles d'Isabelle de Sherbrooke, Mme Angélina Brouillette

APPEL DE LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge fait appel aux travailleuses. Elles vient de recevoir de la laine et du tissu pour être transformes en vêtements au cours de l'été.

Les salles de la Croix-Rouge, rue Dufferin, sont ouvertes de 2h.30 à 5 h. de l'après-midi, le lundi et le vendredi, jusqu'à nouvel ordre.

Recette du jour

Champignons farcis ménagère

La recette originale demande la cuisson au beurre mais on peut remplacer celui-ci par la graisse fondue de dés de lard.

-o-o-o-

Essuyez de gros champignons de couche avec un linge humide; Videz les têtes, assaisonnez-les légèrement. Après avoir haché les tiges, mettez-les frire dans un peu de graisse fondue. Pour six gros champignons comptez les ingrédients suivants pour la farce: 1 gousse d'ail, une échalote hachée, une cuillérée à thé de persil haché, faites dorer le tout, ajoutez un peu de farine pour lier, laissez blondir, ajoutez un peu de bouillon, de poule si vous en avez. Laissez réduire, ajoutez un jaune d'oeuf hors du feu.

Remplissez les têtes des champignons. Saupoudrez largement de chapelure. Arrosez d'un peu de graisse fondue et rangez dans un plat contenant 5 cuillérées de graisse, avec beurre ou huile mélangés. Faites frire un moment sur le feu puis terminez la cuisson au four, environ 25 minutes.

N'ayez pas toujours peur pour vos enfants. Il faut qu'ils deviennent audacieux et non craintifs. Si vous leur dites tout au long du jour: "Attention, tu vas tomber! J'ai peur que tu ne te fasse mal! J'ai peur qu'il ne t'arrive quelque chose! J'ai peur que tu ne te perdes!", ils garderont dans l'esprit ces deux mots: "J'ai peur!" toute leur existence. Et ils grandiront en êtres timorés.

La Rochelle, de Farnham, Mlle Lucienne La Rochelle, régente des Filles d'Isabelle de Farnham, M. Arsène Saice, Mlle Marthe La Rochelle, M. et Mme Origène Sasseville, tous de Farnham, Mlle Régina Brouillette, de Montréal, le professeur Cartier et Mme Cartier, M. et Mme Edouard Codère, Mme Jeanne Durand, de Lac-Mégantic, Mme Dianna Lucia Lambert, d'Asbestos, Mme Reid, de Windsor-Mills, Mme Bourgeault, de Richmond, Mlle Latulippe, de Plessisville, Mlle Isabelle Poudrier, de Victoriaville, Mme Léo Cousineau, de St-Lambert, MM. Luccas et Guy Byrd, de Sherbrooke.

On remarquait aussi dans la liste des invités d'honneur, les noms suivants: Mgr l'Evêque de Sherbrooke, Mgr O.-Z. Letendre, Mgr Ira Bourassa, MM. les chanoines A. Goyette, Joseph Veilleux, V. Vincent, Michel Couture, Napoléon Pénin, M. l'abbé C.-E. Gadbois, de St-Hyacinthe, MM. les abbés Maurice O'Bready, Aldéi Fontaine, Damien Lessard, Hervé Bergeron, Hermann Morin, Mgr J.-E. Vincent, de Richmond, MM. les abbés A. Gravel, D. Biron, L. Adam, J. P. Devoyau, R. Bruneau, A. Letendre, R.-R. Roy, R. Moisan, MM. les abbés F. Olivier, de Fontainebleau, G. Guay, de Bury, H. Lanoie, Sylvestre, Z. Fréchette, Lawrence Tierney, le P. Clavet, de Terrebonne, MM. les abbés Pinard, Corriveau, Foley et Drapeau, M. et Mme Simard Darche, les Rév. PP. Michaud, P.-E. Desgagné et A. Michaud, Mme Côté, Mlle Camille Côté, Mlle Lucile Girard, M. Georges Côté, M. et Mme Ernest Descôteaux, M. et Mme Lebrun, M. et Mme Hamel, M. et Mme Ulderic Labrie, M. et Mme Eugène Tanguay, M. Stanislas Gagnon.

Petit Carnet

—RETRAITES FERMEES chez les Servantes du Très Saint-Sacrement: du 24 au 27 juin, pour les dames, par le Père Hébert, o. m. i., du 28 au 30 pour jeunes filles par le Père Desjardins; du 1er au 4 juillet, pour dames et demoiselles, retraite mariale par le Père Chagnon; du 5 au 7, pour les sourdes muettes, par le Père Pagé compagnie de Marie, du 8 au 10, pour fillettes de 14 à 16 ans, par le Père Hébert.

TAXI — TEL: 1918W
—Pour voyager en dehors de la ville seulement, passagers assurés. Roger Lainesse, 174 Short, Sherbrooke. 96-3

TAXI 2931
—Attention pour vos vacances, pour service de taxi en dehors de la ville. Veuillez s. v. p. donner votre appointement d'avance. S'adresser à Aurélie Bolduc, 11 Alexandre. 98-2

—Le bureau du Docteur Julien A. Giroux sera fermé du 25 juin au 8 juillet.

BINGO!! BINGO!
—Ce soir à 8 heures, à l'école St-Jean-Baptiste, rue Norrey, aura lieu un Bingo au profit de l'Assistance Maternelle, Comité Ste-Famille. Il y aura marathons, prix de présence et tous les billets d'entrée aux bingos de la paroisse Ste-Famille depuis l'automne dernier prendront part au tirage du trésor. Bienvenue à tous.

—Partie de Beano pour le Cookshire Overseas Club, à la salle Victoria, jeudi le 27 juin à 8 heures.

—Mesdames, si vous avez besoin d'une jolie carte de visite gravée ou imprimée, d'avis de naissance, de fiançailles ou de mariage, de cartes mortuaires, de cartes de remerciements, adressez-vous aux ateliers d'imprimerie de la Tribune.

CHRONIQUE SUR LE BRIDGE

PAR ADELINE DESROCHERS

ETUDE

"Ouest entame du roi de coeur contre les 6-carreaux demandés par votre partenaire. Le jeu du mort étant seul supposé connu, comment devez-vous, à Sud, conduire le coup?"

Donneur: Sud.
Tous vulnérables.

Nord
♠ A R V 4 2
♡ 8 7 4
◇ 9 8
♣ 8 5 4

Ouest
♠ 10 9 7 6
♡ R D 10 3
◇ 10 5
♣ 10 6 3

Est
♠ D 3
♡ 9 5 2
◇ 7 4 3 2
♣ V 9 7 2

Sud
♠ 8 5
♡ A V 6
◇ A R D V 6
♣ A R D

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
2-◇	passe	2-♠	passe
2-SA	passe	3-♠	passe
4-◇	passe	6-◇	tous passent

Sud ne prend pas le roi de coeur d'Ouest, mais Est ayant fourni le deux, Ouest s'attaque aux tréfles. Pour réussir son contrat, Sud doit chercher à se défausser de son valet de coeur sur le valet de pique; mais avant de risquer l'impasse à pique, il doit essayer de compter les jeux adverses afin de voir si cette impasse est indiquée ou non. Pour cela, il joue d'abord cinq coups d'atout, puis le roi de pique et ses deux tréfles maîtres et fait son as de coeur. Il n'a plus maintenant en main qu'un pique et le valet de coeur. Ouest ne devant garder que deux cartes doit conserver sa dame de coeur, il ne peut donc avoir plus d'un seul pique et l'impasse devient donc inutile; le seul espoir est que la dame de pique soit restée seule chez Est. Sud joue donc son petit pique vers l'as et la dame tombe, puis sur le valet de pique, il se défausse de son valet de coeur.

Façon de prendre le poulx d'un malade

Nous reproduisons, pour le bénéfice des lectrices, un extrait de "SECOURISME", organe officiel de l'Association Ambulancière St-Jean dans le Québec, sur la manière de prendre le pouls.

Vous avez sans doute entendu dire que ce sont les battements ou contractions du coeur, agissant à la façon d'une pompe qui poussent le sang dans les artères et le font circuler à travers le corps humain.

De même, vous savez peut-être que les artères sont formées d'un tissu très élastique, de sorte que, sous l'action de chaque contraction du ventricule gauche du coeur, une dilatation des parois s'ensuit; c'est ce qui produit le mouvement régulier connu sous le nom de pulsations ou POULS.

Le pouls est ordinairement pris au poignet bien qu'on puisse aussi compter les pulsations sur la carotide placée dans le cou, sous la joue; sur la temporale qui traverse la tempe près du front, et sur la pédieuse qui passe sur le pied, en allant vers le gros orteil.

Pour prendre le pouls au poignet, on place légèrement l'index et le majeur sur l'artère dite radicale, à un demi-pouce à l'intérieur du poignet, du côté du pouce du malade. Quand on a senti très distinctement plusieurs pulsations on repère exactement de l'oeil, la position de l'aiguille des secondes d'une montre et on compte les battements pendant une minute. Le poulx peut être lent ou précipité; régulier ou irrégulier; fort, bien marqué ou quasi imperceptible. L'infirmière expérimentée s'efforcera donc de noter consciencieusement ces détails.

Chez l'adulte, lorsque la santé est bonne, les battements varient entre 70 et 80 à la minute, soit environ 72 par minute chez l'homme et 80 chez la femme. Ce nombre varie très facilement pour des causes légères. C'est pourquoi on conseille généralement de prendre le pouls lorsque le sujet est tranquillement assis ou couché.

Coupons valides

BEURRE — Coupons R-1 à R-12 inclusivement.
SUCRE-CONSERVES Coupons S-1 à S-16 inclusivement.

PATRON No 768 — Petite robe genre princesse, enjolivée de motifs de broderie sur le corsage et les pointes du col. La robe peut être taillée dans deux tissus différents. De cette façon, on peut utiliser des coupons.

Le patron No 768 contient un dessin à décalquer des motifs de broderie, le modèle de la robe qu'on peut se procurer dans les tailles 2, 3, 4, 5 et 6.

Pour obtenir les patrons de la Tribune" envoyer la somme de 20 sous mentionnant très lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron désiré, la date de publication et adresser le tout à Bureau les Modes La Tribune.

Une journée anti-alcoolique à St-François-Xavier-de-Brompton

ST-FRANCOIS-XAVIER DE BROMPTON (Courrier) — Ces jours derniers, avait lieu à St-François-Xavier, la journée anti-alcoolique qui débuta le matin, par messes à 8h. et à 10 heures. La prédication a été faite par le Rév. Père Jean-Marie Bégin, aumônier diocésain des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Le sujet du sermon était: "Méfaits de la boisson parmi les peuples". La nef était remplie au deux messes, tous les paroissiens étaient présents aux offices du matin.

A 1½ h. les directeurs des cercles anti-alcooliques furent invités au presbytère pour assister à un forum.

Tous les paroissiens ont aussi été invités à assister à un second forum traitant contre l'usage des boissons enivrantes. La salle paroissiale était comble.

Le soir, une heure sainte prêchée par le Père Bégin suivie d'une soirée de propagande pour enrôler de nouveaux membres.

Le Père Bégin tira les conclusions de la journée. Les dames et demoiselles Jeanne d'Arc servirent un réveillon.

BI-NO
EN PLEIN AIR
Par l'Amicale des Anciens de St-Patrice
Ce Soir,
8.00 heures précises
COUR DE L'ACADEMIE ST-PATRICE
Rue Belvédère
• MARATHONS
• TRESOR
• 5 PRIX D'ENTREE
Recettes pour aider à la construction d'un camp d'été pour les enfants de la paroisse.
Admission: 25c
(25 PARTIES)
NOTEZ BIEN...
Si la température est inclémente, ce Bi-No sera remis au jeudi, 27 juin.
Il y aura un Bi-No en plein air le mardi ou jeudi de chaque semaine durant l'été.

Une nouvelle CREME DESODORISANTE enraye la transpiration, *sans danger*

1. N'irrite pas l'épiderme. N'abîme ni les robes ni les chemises d'hommes.
2. Empêche la mauvaise odeur aux aisselles. Enraye la transpiration, sans danger.
3. Une crème évanescente pure, blanche, antiseptique, qui ne tache pas.
4. Pas besoin d'attendre qu'elle sèche. Peut être employée immédiatement après le rasage.
5. Arrid a mérité le sceau d'approbation de l'American Institute of Laundering—elle est inoffensive pour les tissus. Employez Arrid régulièrement.

39¢ aussi formats de 15¢ et de 59¢
PLUS D'HOMMES ET DE FEMMES EMPLOIENT
ARRID
QUE TOUT AUTRE DESODORISANT

JOLIES COMMODES
pour chalet ou résidence.
A 4 tiroirs $12.00
A 5 tiroirs $15.50
J.-O. DUFOUR LTEE
37, rue Wellington-Sud. Tél. 449

SALON FÉLIX
Le salon de coiffure le plus moderne à Sherbrooke.
14a, rue Dufferin
Hôtel Magog Tel. 4859

SUGGESTIONS POUR CADEAUX DE MARIES
Un miroir de qualité ou un superbe cadre pour décorer leur nouveau foyer. Vous ne pourriez mieux choisir. L'étiquette "J. O. Dufour Ltée" identifiera le cadeau de leurs rêves. Tous les prix.
J.-O. DUFOUR LTEE
90, rue Wellington-Nord
(En face du Palais de Justice)

Corsets et ceintures de maternité
Ajustés par une corsetière experte et qualifiée.
BAS ELASTIQUES
PHARMACIE GAUDET
Bruno Gaudet, Pharm., prop.
29, rue King-Ouest Tél. 3868
Voisin du Terminus des Autobus

En toute saison, votre auto a besoin de
"KLEEN-FLO"

KLEEN-FLO REND VOTRE AUTO PLUS PUISSANTE. NETTOIE LES PARTIES INTERIEURES DU MOTEUR
Demandez KLEEN-FLO à votre poste de service
Un produit de
Combustion Utilities Corporation, Montréal

Westinghouse
La Qualité vaut bien la peine qu'on l'attende

Les plus récents réfrigérateurs à double protection automatique Westinghouse sortent de la production aux grandes usines neuves d'appareils électriques Westinghouse à Hamilton.
Ils prouvent une fois de plus que la *qualité* vaut bien la peine qu'on l'attende. En effet, seul le réfrigérateur Westinghouse vous assure une protection complètement automatique des aliments aussi efficace:
★ CONTROLE TRUE-TEMP — Ce perfectionnement exclusif à Westinghouse maintient une température précise et constante dans le garde-manger, quelle que soit la température à l'extérieur.
★ MECANISME HERMETIQUEMENT SCELLE ECONOMIQUE—reconnu pour son rendement efficace, sa durée et son économie.
★ DOUBLE PROTECTION AUTOMATIQUE — Un autre perfectionnement exclusif qui protège le mécanisme contre le fonctionnement dans des conditions de service anormales et prévient le gaspillage des aliments.
La production est encore loin de la demande des réfrigérateurs Westinghouse . . . et il faudra peut-être quelque temps avant qu'on puisse satisfaire à toute la demande. Mais la *qualité* vaut bien la peine qu'on l'attende.
CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY, LIMITED — MONTREAL, HAMILTON, CANADA
1-N-605

Les Canadiens remportent la série contre le club d'Auburn

Bill Dickey réussit bien comme nouveau gérant des Yankees

(Par Jack Hand, de la P.A.)

Bill Dickey est à gagner ses épaulettes comme gérant dans sa première tournée dans l'Ouest, alors que ses Yankees, dont l'alignement a été rénové, ont repris trois parties et demie de l'avance des Red Sox de Boston.

Le changement le plus important dans cette tournée a été l'arrivée de Floyd Bevins qui est devenu le lanceur No 2 de l'équipe, immédiatement après Spud Chandler. Bien que Red Ruffing demeure invincible avec cinq victoires, il est évident que le vétéran ne peut lancer plus d'une fois par semaine.

Bevens s'est signalé dans l'Ouest, où il a battu St-Louis et Chicago avant de blanchir Cleveland par 1-0, hier soir.

Un coup sûr dans le champ intérieur de Phil Rizzuto suivi d'un simple de Tommy Henrich et d'une hirondelle de Charlie Keller ont produit l'unique point des Yankees dans la première manche.

Boston a joué à Détroit et n'a pu faire mieux qu'annuler au compte de 5-5 dans une partie qui a été arrêtée après neuf manches à cause de l'obscurité. Comme résultat, l'avance des Red Sox sur les Yankees a été réduite à six parties et demie. Ted Williams et Hank Greenberg ont cogné chacun leur dix-septième circuit au cours de la joute.

Chicago a triomphé de Washington par 12-7 dans une joute qui a été marquée de sept erreurs; Al Hollinksworth a remporté sa première victoire dans l'uniforme des White Sox.

Brooklyn a porté son avance sur les Cardinals de St-Louis inactifs à trois parties complètes en battant Cincinnati par 6-5 en treize manches.

Ed Wright a donné aux Braves de Boston leur cinquième victoire consécutive en blanchissant Chicago par 5-0. Tommy Holmes a cogné un trois-buts avec trois hommes sur les sacs, à la huitième manche.

Lac-Mégantic continue à talonner le Notre-Dame de Sherbrooke

LAC-MEGANTIC, 25. (Par Gaston Therriault) — Au cours d'une joute régulière de la Ligue Intermédiaire "A", Sherbrooke et District, disputée, dans la cour du collège de Lac-Mégantic, une assistance enthousiasmée d'environ 1600 personnes a vu les "As" de Lac-Mégantic porter leur nombre de victoires à cinq en infligeant une défaite complète au club de Thetford-Mines par un score de 16 à 9.

Par cette cinquième victoire de la saison en six parties jouées, ayant perdu la sixième aux mains du club de Windsor-Mills, grâce à un moineau, par un score de 11 à 10, le club de Lac-Mégantic a conservé son avance en arrière du meneur de la Ligue, le club Sherbrooke, qu'il est très confiant de déclasser lors de la rencontre de ces deux clubs qui aura lieu à Sherbrooke le premier juillet prochain.

Cette dernière partie qui démontre bien que le club de Lac-Mégantic est en marche vers la victoire finale, fut intéressante du commencement à la fin et la vedette principale de cette rencontre fut sans contredit le lanceur des "As" de Lac-Mégantic, Aimé Giroux, qui, tout en lançant les neuf manches consécutives pour son club, frappa trois coups sûrs en cinq apparitions au bâton, dont un coup de circuit et un trois-buts, pour faire compter six de ses coéquipiers et enregistrer trois points lui-même. Aimé fit du magnifique travail tant sur le monticule qu'au bâton. Bien que n'ayant retiré que trois adversaires au bâton, il n'accorda aucun but sur balles et ne se fit frapper que pour treize coups sûrs alors que les trois lanceurs qui se succédèrent sur le monticule pour le Thetford-Mines allouèrent dix-huit coups sûrs aux "As" de Lac-Mégantic.

L'autre grande vedette pour Lac-Mégantic fut R. Duchesneau qui frappa trois coups sûrs en cinq apparitions au bâton, dont un coup de circuit à la septième manche, et qui contribua à faire compter deux points pour son club tout en croisant le marbre trois fois lui-même.

Les vedettes pour le Thetford-Mines furent R. Matteau, qui en cinq apparitions au bâton frappa trois coups sûrs dont un deux-buts, et contribua à faire compter cinq points et, M. Fillion, qui dans le même nombre d'apparitions, frappa également trois coups sûrs dont un deux-buts pour enregistrer deux points.

Le Thetford-Mines prit les devants dès les débuts de la joute en soorant quatre points à la première manche grâce à un deux-buts de H. Corriveau qui fit compter H. Vachon et à un autre magnifique deux-buts de R. Matteau qui permit à H. Corriveau, M. Fillion et A. Lessard de croiser le marbre.

Mais les As de Lac-Mégantic ne s'en tinrent pas pour battus et dès la deuxième manche, ils égalisaient le score. L. Boulanger frappa un deux-buts qui fit scorer L. Bouchard et alors qu'il y avait deux hommes sur les buts, Aimé Giroux frappa son coup de circuit qui permit d'égaliser.

A la troisième manche, après avoir frappé un deux-buts, J. Arguin croisa le marbre sur un autre deux-buts de L. Boulanger faisant aussi compter R. Parr qui venait de cogner un coup sûr à la suite de J. Arguin. A la cinquième manche, le club de Thetford-Mines portait le score à 6-6 alors que G. Routhier et H. Corriveau croisèrent le marbre sur des coups sûrs de L. Lessard et R. Matteau. Dans cette même manche, Lac-Mégantic prit une avance de cinq points pour la conserver jusqu'à la fin de la joute. Pendant que les "As" comptaient trois hommes sur les buts, L. Boulanger s'étant fait frapper par le lanceur, C. Matteau prit son premier but qui valut à R. Parr qui se trouvait sur le troisième but d'enregistrer le septième point du Lac-Mégantic. Les quatre autres points furent enregistrés grâce aux trois-buts d'Aimé Giroux qui permit aux trois hommes qui restaient sur les buts, L. Bouchard R. Duchesneau et L. Boulanger, de croiser le marbre alors que lui-même scorait un peu plus tard, sur une erreur de G. Routhier au premier but.

L. Bouchard compta le douzième point du Lac-Mégantic à la sixième manche, sur une haute hirondelle frappée par A. Giroux à l'extrémité du champ centre. Les deux clubs comptèrent chacun trois points à la septième manche. Pour Thetford-Mines, J.-P. Corriveau croisa le marbre grâce à une haute hirondelle frappée par R. Matteau; celui-ci scorait à son tour un peu plus tard sur un trois-buts de L.-P. Paquette qui enregistra le neuvième et dernier point du Thetford-Mines sur un coup sûr de Tom Dorothy. Pour Lac-Mégantic, Ph. Roy compta grâce à un trois-buts de L. Bouchard qui lui-même croisa le marbre sur un coup de circuit de R. Duchesneau qui scora le quinzième point du Lac-Mégantic. Le dernier point des "As" fut enregistré par A. Giroux grâce à un deux-buts de Ph. Roy à la huitième manche.

Si les "As" de Lac-Mégantic ont remporté une autre brillante victoire, le mérite ne peut certainement pas en être attribué à l'arbitre qui se trouvait derrière le marbre. Nous admettons volontiers que le rôle d'arbitre n'est pas toujours rose et que même une erreur de temps à autre est très pardonnable, mais de là à causer toute une série de discussions toujours regrettables, dûes à un manque de jugement vraiment déconcertant ou à la méconnaissance des règlements qui souvent, peuvent être la cause de la perte d'une partie pour un club, il y a une marge. Et si comme l'a affirmé le président de la Ligue, M. Henri Goulet, à la fin de la joute, l'arbitre en question doit bientôt recevoir des remerciements pour ses services, il serait peut-être bon d'en profiter pour faire une "purge" ou du moins un choix judicieux parmi les arbitres, pour le plus grand bénéfice des clubs faisant partie de la Ligue. Evidemment l'idéal serait de payer des arbitres compétents et par ce fait, impartials.

Thetford-Mines (9)

	AB.	P.	CS.	R.	A.
G. Routhier, 1b	5	1	2	9	0
H. Vachon, cg	5	1	1	3	0
H. Corriveau, ce	4	2	1	1	0
M. Fillion, 3b	5	2	3	1	0
A. Lessard, r	4	1	1	7	2
R. Matteau, cd	5	1	3	0	0
L.-P. Paquette, ac	4	1	1	1	3
T. Dorothy, 2b	4	0	1	2	
M. Giguère,]	1	0	0	0	0
x-C. Matteau,]	2	0	0	0	2
(x-J.-P. Corriveau	1	0	0	0	1
Totaux	40	9	13	24	9

x-remplace H. Giguère à la 2ème.
(x-remplace C. Matteau à la 9ème.

Lac-Mégantic (16)

	AB.	P.	CS.	R.	A.
M. Arguin, cg	5	0	0	1	0
P. Roy, 3b	6	1	3	1	2
J. Arguin, 1b	4	1	2	7	0
R. Parr, ac	6	2	2	1	3
L. Bouchard, 2b	3	4	2	3	2
R. Duchesneau, cd	5	3	3	4	1
L. Boulanger, ce	3	2	2	2	0
Y. Ellyson, r	5	0	1	3	0
A. Giroux,]	5	3	3	3	1
Totaux	42	16	18	27	9

Thetford-Mines	400	020	300— 9 13 2
Lac-Mégantic	642	031	31x—16 18 1

Sommaire. Erreurs: G. Routhier, T. Dorothy, R. Duchesneau. Points produits par: H. Corriveau, A. Lessard, R. Matteau 3, L.-P. Paquette, T. Dorothy, M. Arguin, Ph. Roy, L. Bouchard, R. Duchesneau 2, A.Boulanger 4, Y. Ellyson, A. Giroux 4. Deux-buts: H. Corriveau, R. Matteau, J. Arguin, A. Boulanger, M. Fillion, Ph. Roy. Trois-buts: A. Giroux, L.-P. Paquette, L. Bouchard. Circuits: A. Giroux, R. Duchesneau. Buts volés: M. Fillion, R. Parr, G. Arguin. Buts sur balles de: A. Giroux 6, M. Giguère 2, C. Matteau 2, J.-P. Corriveau 1. Laissés sur les buts: Thetford-Mines 6, Lac-Mégantic 9. Retirés au bâton par: A. Giroux 3, M. Giguère 0, C. Matteau 3, J.-P. Corriveau 2. Coups sûrs de: A. Giroux, 13 pour 9 points en 9 manches; M. Giguère, 3 pour 4 points en 1 manche ⅓; C. Matteau, 11 pour 7 points en 4 manches ⅓; J.-P. Corriveau, 4 pour 4 points en 2 manches ⅓. Touchés par le lanceur: A. Lessard, H. Corriveau, (A. Giroux), A. Boulanger (C. Matteau). Mauvais lancer: C. Matteau. Lanceur gagnant: Aimé Giroux. Lanceur perdant: C. Matteau

Station de service McCOLL-FRONTENAC

Henri DeLeseleuc, Roland Verville
Calixte Dagneau, Props
(coin Esplanade)

- Réparation et vente de pneus
- Lubrification. - Graissage
- Réparations mineures.
- Lavage

234, RUE KING-OUEST

VITRES D'auto de toutes sortes

J. O. Dufour Ltée

17, rue Wellington-Sud. Tél. 449

W. L. DESMARAIS

12, rue Craig Tel. 2845-J

ENTREPRENEUR GENERAL

Constructions et réparations
(à l'heure ou au pourcentage)

M. Desmarais a une grande expérience dans ce genre de travaux et fut contremaître des travaux exécutés récemment à l'église St-Patrice.

Dutch Proechel succède à Pappy Smith comme gérant

Les Canadiens de Sherbrooke ont remporté leur première victoire sous la direction de leur nouveau gérant, Dutch Proechel, alors qu'ils ont battu les Cayugas d'Auburn au compte de 7-5, hier soir; par cette victoire, les Canadiens ont gagné la série contre les Sayugas en triomphant dans deux des trois parties entre les deux clubs.

Proechel, qui était gérant des Frontiers de Niagara-Falls, de la Ligue Middle Atlantic, a pris la direction du club, hier, tandis que "Pappy" Smith, qui gérait précédemment les Canadiens, est allé le remplacer à Niagara-Falls.

La direction du club de Sherbrooke n'a pas indiqué encore s'il surviendrait d'autres changements sur l'alignement; on attend encore des lanceurs et il est possible que Léon St-Denis aille à Niagara-Falls avec Smith pour faire de la place à ces nouveaux lanceurs. Le secrétaire du club, Bill Burns, a aussi laisser entendre que Ken Terry, lanceur gaucher des Canadiens, allait être échangé pour un joueur d'Auburn, probablement le voltigeur George Lay.

Les Cayugas ont joué la partie d'hier soir sous protêt au sujet d'une décision de l'arbitre Malcovic sur une chandelle dans le champ intérieur, à la sixième manche.

Les Canadiens ont gagné la partie à la neuvième manche lorsque McIntyre a frappé un simple; Franks s'est sacrifié et Proechel, le nouveau gérant, a obtenu un coup sûr.

Flaugharty a ajouté un autre point au total de Sherbrooke à la neuvième manche lorsqu'il a frappé un simple pour faire compter Washburn qui avait obtenu un but sur balles.

La partie a été interrompue à maintes reprises à cause de discussions des arbitres avec les deux clubs.

McIntyre a cogné trois coups sûrs et il a ouvert deux ralliements pour Sherbrooke.

AUBURN (5)

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Smith, 2b	4	0	2	5	4
Morneweg, cc	3	1	0	0	0
Atkins, 1b	3	1	1	10	1
Minnis, cd	4	0	1	1	0
Zanke, r.	5	0	2	9	1
McLean, 3b	4	0	0	1	1
Hearn, cg	3	1	2	1	0
Brown, ac	3	1	1	0	3
Yura, l.	3	1	2	0	6
Vetter, l.	1	0	0	0	0
Totaux	33	5	11	27	16

SHERBROOKE (7)

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Lurel, 2b	5	0	1	5	3
McIntyre, ac	5	2	3	0	4
Franks, cg	1	1	0	3	0
Washburn, 1b	4	2	2	11	0
Proechel, cd	4	1	2	0	0
D. Bellamy, 3b	5	0	1	1	1
Flaugharty, cc	5	0	2	1	0
J. Bellamy, r.	4	0	1	6	0
Busco, l.	4	1	1	0	4
Totaux	37	7	13	27	12

Sherbrooke	202	001	002—7
Auburn	120	010	010—5

Points produits par: Flaugharty 3, Proechel, Washburn, D. Bellamy, Minnis, Zanke, Yura 2, Smith. Deux-buts: Minnis, Flaugharty, Hearn, Lurel. Trois-buts: Yura, Zanke, Busco. Sacrifices: Brown 2, Yura, Morneweg, Franks. Double-jeu: Brown à Smith à Atkins. Buts sur balles: Yura 5, Busco 6. Coups sûrs de: Yura, 11 en 1 1-3 manches. Touchés par un lancer de: Busco (McLean), Yura (J. Bellamy). Retirés au bâton: Yura 6, Busco 5, Vetter 2. Feinte: Busco. Lanceur perdant: Yura. Mauvais lancers: Busco, Yura. Lancer échappé: Joe Bellamy. Arbitres: Malcovic (marbre), Maxwell (buts). Durée: 2.35. Assistance: 1,200.

* * *

Les Canadiens ont égalisé la série contre Auburn

AUBURN, 25. (Spécial à la Tribune) — Les Canadiens de Sherbrooke ont cogné douze coups sûrs contre deux lanceurs des Cayugas d'Auburn, ici, dimanche, et ont remporté une victoire de 9-2 dans une partie de la Ligue Frontière jouée ici, dimanche.

Léon St-Denis a donné onze coups sûrs aux Cayugas, mais il les a assez espacés pour remporter la victoire et ne fut jamais en danger.

Stethers, qui débuta au monticule pour Auburn, a été envoyé aux douches à la deuxième manche lorsque cinq coups sûrs produisirent cinq points. Flaugharty ouvrit la manche en envoyant la balle au-dessus de la clôture du champ centre; Washburn cogna un double pour ouvrir la troisième manche; Flaugharty reçut un but sur balles et Thompson frappa un triple pour faire compter deux points.

Dick Washburn a conduit l'attaque avec deux doubles et deux buts gratuits.

AUBURN (2)

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Smith, 2b	5	0	3	2	2
Morneweg, cc	4	0	0	2	0
Atkins, 1b	3	1	1	9	0
Minnis, cd	4	0	1	1	0
Zanke, r.	3	0	2	9	2
McLean, 3b	4	0	0	0	1
Hearn, cg	4	1	1	2	0
Brown, ac	3	1	1	2	2
Stethers, l.	0	0	0	0	0
Battalino, l.	4	0	3	0	3
Totaux	34	2	11	27	10

SHERBROOKE (9)

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Lurel, 2b	4	1	1	3	1
McIntyre, ac	5	0	1	2	5
Franks, cg	5	0	2	5	0
Washburn, 1b	3	3	2	10	1
Flaugharty, cc	4	2	2	0	1
D. Bellamy, 3b	4	1	1	2	1
Thompson, cd	4	1	2	0	0
J. Bellamy, r.	4	1	1	4	0
St-Denis, l.	3	0	0	1	3
Totaux	36	9	12	27	12

Sherbrooke	052	000	101—9
Auburn	000	100	001—2

Points produits par: Thompson 3, Flaugharty, Bellamy, McIntyre, Lurel, Battalino, Zanke. Deux-buts: Atkins, Lurel, Washburn 2. Trois-buts: Thompson. Circuit: Flaugharty. Sacrifice: St-Denis, Brown. Double-jeu: St-Denis à Washburn. Buts sur balles de: Stethers 1, Battalino 1. Coups sûrs de: Stethers 6 en 2 manches. Retirés au bâton par: Stethers 3, St-Denis 5, Battalino 5. Arbitres: Maxwell, Malcovic. Durée: 2 heures. Assistance: 1,200.

* * *

Les Cayugas ont battu les Canadiens par 4-1, samedi

AUBURN, 25. (Spécial à La Tribune) — Grâce à la tenue de Chick Wagenhurst, qui n'a donné que six coups sûrs aux Canadiens de Sherbrooke pour remporter sa quatrième victoire de la saison, les Cayugas d'Auburn ont enregistré une victoire de 4-1, ici, samedi après-midi.

Auburn compta à la deuxième manche sur un double d'Atkins et un simple de McClean. Les Cayugas ajoutèrent deux autres points à la troisième manche après que deux hommes eurent été retirés alors qu'Atkins cogna un autre deux-buts et compta sur un triple de Minnis; une erreur de Dave Bellamy sur un roulant de Zanke permit à Minnis de compter à son tour.

Atkins cogna un trois-buts à la huitième manche et compta sur un coup de Minnis.

Les Canadiens enregistrèrent leur unique point à la sixième manche lorsque Joe Franks frappa un trois-buts dans le champ centre et croisa le marbre sur le simple de Flaugharty dans le champ droit. Dave Bellamy se rendit au premier but sur l'erreur de Don Smith, mais Wagenhurst faucha Joe Thompson et Joe Bellamy pour mettre un terme à la menace.

SHERBROOKE (1)

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Lurel, 2b	5	0	0	3	2
McIntyre, ac	4	0	2	2	3
Franks, cg	2	1	2	2	0
Washburn, 1b	4	0	0	8	1
Flaugharty, cc	4	0	1	2	0
D. Bellamy, 3b	4	0	0	3	1
Thompson, cd	4	0	1	3	0
J. Bellamy, r.	3	0	0	1	1
Zande, l.	4	0	0	0	2
Totaux	34	1	6	24	10

AUBURN (4)

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Smith, 2b	3	0	1	2	2
Morneweg, cc	3	0	1	3	0
Atkins, 1b	3	2	3	9	0
Minnis, cd	4	1	1	2	0
Zanke, r.	4	1	3	8	0
McLean, 3b	4	0	1	0	3
Hearn, cg	4	0	0	2	0
Brown, ac	3	0	0	1	7
Wagenhurst, l.	3	0	0	0	0
Totaux	31	4	10	27	12

Sherbrooke	000	001	000—1
Auburn	012	000	01x—4

Erreurs: D. Bellamy 2, Smith. Points produits par: Flaugharty, Minnis 2, McLean. Deux-buts: Zanke, Atkins 2. Trois-buts: Minnis, Franks, Atkins. Sacrifice: Morneweg. Buts volés: Zanke 3. Double-jeu: McIntyre à Lurel à Washburn. Buts sur balles de: Wagenhurst 2, Zanke 1. Touché par un lancer de: Wagenhurst (J. Bellamy). Retirés au bâton par: Wagenhurst 6, Zanke 1. Mauvais lancer: Zanke. Arbitres: Malcovic (marbre) Maxwell (buts).

Les Royaux écrasent Jersey City

La recrue Joe Coleman, des Maple Leafs de Toronto, qui a lancé une partie de quatre coups sûrs à ses débuts dans la Ligue Internationale, continue à impressionner malgré que les Leafs sont en sixième position.

Le droitier de 23 ans a enregistré sa septième victoire et son quatrième blanchissage alors qu'il a conduit les Leafs à une victoire de 3-0 sur les Orioles de Baltimore, hier. Il a lui-même assuré la victoire aux siens en cognant un circuit à la huitième manche.

Les Royaux de Montréal, détenteurs de la première position, ont écrasé les Giants de Jersey City au compte de 16-2 pour conserver leur avance de cinq parties sur les Chiefs de Syracuse, qui ont battu les Bisons de Buffalo par 7-6.

Le Lessard augmente son avance en tête de la Ligue Industrielle "A"

Le Lessard Service Station a augmenté son avance en tête de la Ligue Industrielle "A", hier soir, au parc Dufresne, en battant son plus proche rival, le Restaurant Letendre, au compte de 3-2, tandis que dans l'autre partie, le J.-A. Savard est retourné sur un pied d'égalité avec le Rand en disposant du Y.M.C.A. au score de 7-3.

Le Lessard a maintenant quatre points d'avance sur le Letendre et n'a pas encore connu la défaite, cette année, tandis que le Letendre encaissait son deuxième échec de la saison, hier soir.

Le Y.M.C.A. n'a pas encore remporté une seule victoire dans le circuit J.-A. Pariseau.

Le Baseball AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City à Montréal.
Syracuse à Buffalo.
Newark à Rochhester.
Baltimore à Toronto.

LIGUE AMERICAINE

Washington à Chicago.
Philadelphie à St-Louis.
New-York à Cleveland.
Boston à Détroit.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh à New-York.
Cincinnati à Brooklyn.
Chicago à Boston.
St-Louis à Philadelphie.

Ralph Atkins est en tête des frappeurs de la Ligue Frontière

OGDENSBURG, 25. (P. C.) — Ralph Atkins, d'Auburn, est en tête des frappeurs de la Ligue Frontière avec une moyenne au bâton de .474, révèlent aujourd'hui les statistiques officielles du circuit rendues publiques par le secrétaire Jack Minnoch.

Bob Dill, d'Ogdensburg, le suit avec une moyenne de .447 et Francis Lee, un autre joueur d'Ogdensburg, est troisième avec une moyenne de .361.

Les autres meilleurs frappeurs de la Ligue Frontière sont Don Phelps, de Watertown, qui a .356; Buddy Heximer, de Kingston, qui a .352; Ed Midura, de Watertown, .344; Len Zanke, d'Auburn, .343; Charlie Small, de Granby, .342.

Le Baseball POSITIONS

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.
Boston	46	17	.724
New-York	40	26	.615
Détroit	33	27	.550
Washington	31	29	.517
St-Louis	28	34	.452
Cleveland	27	36	.429
Chicago	24	35	.407
Philadelphie	18	43	.295

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.
Brooklyn	38	22	.633
St-Louis	35	25	.583
Chicago	31	25	.554
Boston	30	31	.492
Cincinnati	26	30	.464
Philadelphie	25	30	.455
New-York	25	36	.410
Pittsburgh	23	34	.404

Kirby et McRae se partagent les honneurs au Country Club

Fred Kirby et Don McRae ont remporté les honneurs du sweepstake au Sherbrooke Country Club, samedi après-midi, alors qu'ils ont obtenu des scores bruts de 84 et 86 respectivement.

Gerard McManamy et Fred Baldwin ont obtenu les meilleurs scores nets du tournoi avec des résultats de 73 chacun.

Voici les résultats de ce sweepstake de samedi:

	B.	H.	N.
F. Kirby	84	9	73
D. C. McRae	86	12	70
G. D. McManamy	89	16	73
B. N. Holtham	89	7	82
L. P. Leblanc	93	16	77
F. H. Baldwin	94	21	73
G. Deslongchamps	96	20	76
N. Welsh	96	19	77
J. G. Armitage	101	21	80
W. Hopkins	105	24	81
F. O'Donnell	105	17	88
B. Gaudet	105	26	80
J. Blue	106	32	74
C. G. Bishop	120	32	90

L'AGENT SECRET X-9

LE SURHOMME

TARZAN

BLONDIE

BRICK BRADFORD

BENRI

Le Baseball

HIER

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal 16, Jersey City 2.
Syracuse 7, Buffalo 6.
Toronto 3, Baltimore 0.
LIGUE AMERICAINE
Chicago 12, Washington 7.
New-York 1, Cleveland 0.
Boston 5, Détroit 3.
LIGUE NATIONALE
Boston 5, Chicago 0.
Brooklyn 6, Cincinnati 5.
LIGUE CANADO-AMERICAINE DIMANCHE
LIGUE FRONTIERE
Sherbrooke 9, Auburn 2.
LIGUE INTERNATIONALE
Montréal 8, Jersey City 2.
Jersey City 5, Montréal 4.
Buffalo 13, Baltimore 5.
Buffalo 4, Baltimore 2.
Syracuse 5, Toronto 3.
Syracuse 7, Toronto 0.
Rochester 6, Newark 5.
LIGUE NATIONALE
Brooklyn 4, St-Louis 2.
Boston 4, Pittsburgh 3.
Boston 4, Pittsburgh 0.
New-York 10, Chicago 10.
Chicago 9, New-York 4.
Philadelphie 5, Cincinnati 4.
Philadelphie 3, Cincinnati 3.
LIGUE AMERICAINE
Boston 3, Cleveland 1.
Boston 6, Cleveland 0.
Washington 7, St-Louis 4.
St-Louis 7, Washington 4.
Chicago 8, Philadelphie 1.
Philadelphie 6, Chicago 1.
New-York 10, Détroit 8.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
Pittsfield 1, Oneonta 6.
Pittsfield 4, Oneonta 2.
SAMEDI
LIGUE FRONTIERE
Auburn 4, Sherbrooke 1.
Kingston 1, Watertown 0.
LIGUE INTERNATIONALE
Newark 9, Montréal 7.
Toronto 9, Syracuse 0.
Syracuse 1, Toronto 0.
Jersey City 11, Rochester 0.

Prototype de qualité!

LE THÉ
RED ROSE
"est du bon thé"
463 F

MAINTENANT au Canada ...

GEM
OFFRE LE GENRE DE RASAGE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS DÉSIRÉ

Dites adieu à 'L'OMBRE DE 5 HEURES' en vous procurant le nécessaire d'essai GEM *à bas prix spécial*

Vous pouvez maintenant avoir une barbe taillée par une main de maître *tous les jours*. Avec GEM, vous évitez, 'l'ombre de 5 heures' pour deux raisons:

1. **LE RASOIR GEM JR** — avec ses bords biseautés vous permet de vous raser en longs coups glissants, comme le font les maîtres-barbiers. Pas de raclage, pas de grattage—parce que GEM s'*adapte à votre visage*.
2. **LES LAMES MICROMATIC GEM** — sont plus épaisses, plus fortes, et assez rigides pour résister aux barbes les plus dures. Le tranchant bien aiguisé enlève les poils *à la base*.

Servez-vous du GEM et évitez 'l'ombre de 5 heures' . . . pour seulement 49c.

LAMES FACILES À CHANGER—RIEN À DÉFAIRE

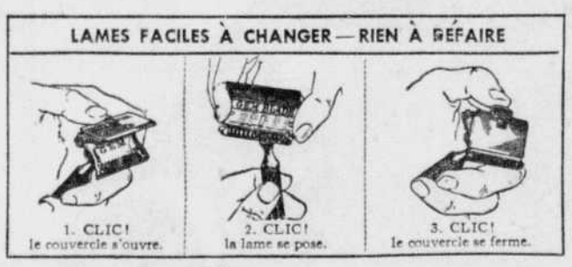

"Je ne songerais pas à résister à un policier quand il s'est débarrassé de 'l'ombre de 5 heures'!"

EVITEZ L'OMBRE DE 5 HEURES'

Les Lames Micromatic s'adaptent aux Rasoirs Gem et Eiser-Ready

AVEC GEM
MARQUE DÉPOSÉE
RASOIRS et LAMES
GC-61-F
CONCESSIONNAIRES: KNOWLES CO., 1405 PEEL STREET, MONTRÉAL, CANADA

Les Vétérans de Bromptonville l'emportent sur Scotstown

BROMPTONVILLE, 25. (D.N.C.) — Le club des Vétérans de Bromptonville a réussit à remporter la victoire sur l'équipe de Scotstown dans une partie de la Ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est jouée ici dimanche après-midi, grâce à la brillante tenue de Gérard Perreault qui cogna trois coups de deux buts et de Charland qui frappa deux deux-buts et un simple en cinq voyages au bâton.

Pour les visiteurs Gauthier se distingua en frappant deux coups sûrs en autant de voyages au bâton. G. Cadorette et E. Lortitch frappèrent chacun deux coups sûrs. Béliveau retira cinq frappeurs au cours de la partie.

Le lanceur "Bob" Roy, des Vétérans, dût se retirer dès la 3ème manche à cause d'un malaise au bras. Raoul St-Cyr qui le remplaça se distingua au monticule en espaçant sept coups sûrs et en faisant mordre la poussière à quatre frappeurs de Scotstown. Au cours de la partie Bromptonville réussit trois doubles-jeux grâce à la spectaculaire tenue de Perreault au premier but avec l'aide de Parr, Lafleur et Charland.

Dimanche prochain l'équipe locale recevra le St-Maurice de Thetford et lundi, jour de la Confédération, le Richmond viendra à son tour jouer contre les Vétérans de Brompton dans une partie régulière de la Ligue des Cantons de l'Est.

SCOTSTOWN (6)

	ab.	p.	cs.	r.	a.
G. Bougeau, 3b ..	3	0	1	2	3
H. Boutin, ac	3	1	0	2	
Cadorette, cg	5	2	2	3	
E. Lortitch, 1b	4	2	2	5	
M. Lortitch, cd	3	0	1	3	0
Grenier, 2b	3	0	1	2	2
Woley, r.	4	0	0	0	2
Gauthier, cc	2	1	2	1	
Béliveau, l.	2	0	0	6	4
x-Boutin	1	0	0	0	
Totaux	30	6	9	24	11

BROMPTONVILLE (7)

	ab.	p.	cs.	r.	a.
R. St-Cyr, cc-l ...	5	2	2	5	2
E. Charland, ac ..	4	1	3	2	3
E. Gagnon, cd-cc..	3	0	0	3	0
G. Perreault, 1b ..	5	0	3	7	0
J. Parr, 3b	5	0	1	2	7
L. Blanchette, 2b ..	5	1	1	5	
P. Martineau, r....	3	1	1	1	2
V. Roberge, cg	4	1	2	0	0
B. Roy, l.	1	0	0	1	0
J. Lafleur, cd	3	1	2	1	1
Totaux	38	7	15	27	15

z—joue à la place de St-Cyr à la 3ème.

zz—remplace Roy à la 3ème

Scotstown ..... 001 002 300—6
Brompton ..... 101 401 00x—7

Erreurs: Brompton 0, Scotstown 1, E. Lortitch. Points produits par: Lafleur 2, Perreault 1, E. Lortitch 2, Cadorette 1. Deux-buts: Charland 2, Perreault 3. Buts volés: St-Cyr 2, Perreault, Blanchette, 1, Scotstown 0. Sacrifices: Brompton 3, Charland 1, Gagnon 2. Doubles-jeux: Brompton 3, Parr à Perreault, Lafleur à Perreault et Parr à Charland à Perreault. Buts sur balles de: Roy 4 en 2 1-3 manches, St-Cyr, 1 en 6 2-3 manches, Béliveau, 1 en 8 manches. Laissés sur les buts: Brompton 7, Scotstown 6. Retirés au bâton par: Roy 1, St-Cyr 4, Béliveau 5. Coups sûrs de: Roy 2 pour 0 points en 2 1-3 manches, St-Cyr 7 pour 6 points en 6 2-3 manches, Béliveau, 15 pour 7 points en 8 manches. Touchés par un lancer de: Roy 2 (H. Boutin, Béliveau). Mauvais lancer: St-Cyr, Blanchette. Lanceur gagnant: St-Cyr. Lanceur perdant: Béliveau. Durée: 2 heures. Assistance: 350. Arbitres: Cadorette (marbre), St-Laurent (buts).

Peter Hum est la vedette à Blue Bonnets

MONTREAL, 25. (P.C.) — Peter Hum, à Eddy Blouin, de Sherbrooke, a été la vedette des courses sous harnais à Blue Bonnets, hier, en étant le seul cheval à remporter deux épreuves dans les trois classes au programme.

Le derby pour trotteurs, pour une bourse de $800, est allé à trois coursiers différents; Grand Town a gagné la première épreuve, Chuck Signal a obtenu la deuxième et Pok-A-Bout a eu la troisième.

Il n'y aura pas d'autres courses avant dimanche et lundi prochain, alors qu'on tiendra un programme de courses sur la nouvelle piste d'un demi-mille et que le départ s'effectuera avec des "chutes".

2.17 Trot et amble

Mollie Volo, Cantin	2	1	1
Earls Honey Dew, Larente	1	2	2
Pearsons, Maurois	5	3	3
Don Bryson, Bouchard	3	4	5
Hollyroot Frances, Courchesne	9	5	4
Pine Ridge Henley, Rowntree	4	7	6
Dona Lee, Hébert	6	8	7
Roman Harvester, Chicoine	7	6	8

Temps: 1.10, 2.08, 2.21 1-4.

Derby Trot $800

Grand Town, Rowntree	6	1	4
Chuck Signal, Cantin	2	2	1
Pok-A-Bout, Champion	1	7	3
Max Hanover, Bouchard ..	5	6	2
Hurry Up, Giguère	3	3	6
Guy Scott, Girard	7	5	5
Lord Parish, Turcotte	8	9	8
Ingleside, Bulloch	10	10	7
Edna Hanover, Bisson	4	4	
Abbe M. Volo, Potvin	9	8	

Temps: 1.07 1-2, 2.03 3-4, 2.16 3-4

2.25 amble $300

Peter Hum, Bouchard	4	1	1
Dale Whitney, Praught ...	1	4	5
Ritz Chicoot, Paquin	3	2	2
Winnie Volo, Floyd	7	3	
Helen Knight, Maurois	5	6	3
Baba Grattan, Trebley ...	10		
Dona McGregor, Beaucoge..	6	8	4
Harry Lee, Pratte	2	5	
Col. Jim, Dufault	9	7	
Paddy Lee, Gouin	12	10	

Temps: 1.11 1-4, 2.09, 2.23 3-4

ROCHESTER, N. - Y. — John Rowe, 136, de East-Rochester, a remporté la décision sur Danny Saunders, 139, de Hamilton, Ont., en 6 rondes.

NORWALK, Conn. — Ronnie MacDonald, 157, de Edmonton, a obtenu la décision contre Dick Tullin, 160 1-2, de Norfolk, Va., en 8 rondes.

Jehle gagne trois épreuves à motocyclette

Une foule de près de 2,500 spectateurs a vu Tommy Jehle, de Montréal, remporter les trois épreuves de la classe novice dans les courses à motocyclettes sur la piste de l'Exposition, dimanche après-midi. Jehle a parcouru les deux premières épreuves de deux milles en 2.17 1-2 et il a fait la troisième épreuve de trois milles en trois minutes et 21 secondes.

Ovide Pazzi, le fameux motocycliste de Montréal, a fait le temps le plus rapide de l'après-midi, alors que dans la classe des experts, il a fait le deux-milles en 2.09 minutes à la première épreuve et en 2.09 1-2 à la deuxième. Rom-o Masse remporta la troisième épreuve dans la classe des experts, parcourant les trois milles en 3.20 minutes.

Roland Frédette gagna les deux premières épreuves de la classe des juniors et la troisième alla à Victor Deschesnes, de Montréal.

Frédette donna également une excitante exhibition en passant à travers des barils en flammes et Fernand Lamothe, de Drummondville, fit de l'acrobatie sur sa motocyclette. "Cowboy" Emery et son épouse donnèrent une exhibition de lasso et de lancement de couteaux.

Novice

T. Jehle, Montréal	1	1	1
C. Ladurantaye, Montréal	2	3	3
P. Renaud, Québec	3	4	2
C. Renaud, Québec	4	2	4
A. Chartre, Montréal ..	0	0	5
R. Bilodeau, Montréal ..	5	0	0

Temps: 2.17 1-2, 2.21; 3.21.

Junior

R. Fredette, Montréal ..	1	1	4
V. Deschene, Montréal ..	2	2	1
W. Nucci, Montréal	3	3	3
C. Pichette, Montréal	4	4	2

Temps: 2.16; 2.15 1-2; 3.41.

Expert

O. Pazzi, Montréal	1	1	3
R. Masse, Montréal	2	3	1
P. Nucci, Montréal	3	2	2
G. Davis, Montréal	4	4	4

Temps: 2.09; 2.09 1-2; 3.20.

Deux parties dans la Ligue Industrielle "B"

Il y aura 2 parties, ce soir, au programme de la ligue Industrielle B alors que le Patoine Lunch qui n'a subi aucune défaite visitera le S. Rubin à 7 heures tandis que le Filigrane Specialty visitera le Sturdy à 9 heures. Voici les positions des clubs de la Ligue.

	j.	g.	p.	n.	p
Patoine	6	6	0	0	12
Desmarais	7	4	3	0	8
35th Batterie	7	4	3	0	8
Rubin	6	3	3	0	6
Sturdy Chain	5	1	4	0	2
Filigrane Sp.	5	0	5	0	0

Il y aura assemblée de la ligue Industrielle B, mercredi, le 26, à 8 heures, à l'école du Centre.

ASSEMBLÉES LIBÉRALES

EN FAVEUR DU

"Candidat de Compton"

UN CULTIVATEUR DU COMTÉ

UN VÉTÉRAN BILINGUE

MERCREDI, 26 JUIN

COOKSHIRE - 2 h. p.m. - salle publique (nomination)

EAST-ANGUS - 8 h. p.m. - Comité libéral

JEUDI, 27 JUIN

EAST CLIFTON - 8 h. p.m. - Hôtel-de-ville

SAWYERVILLE - 8 h. 30 p.m. - salle I.O.O.F.

A chaque assemblée, le candidat libéral sera accompagné de MM. GUY BLANCHETTE, L.-P. CLICHE, JOS. POULIN, C.-L. LUSSIER, et d'autres orateurs distingués

UN VOTE POUR LABEREE EST UN VOTE POUR COMPTON

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...

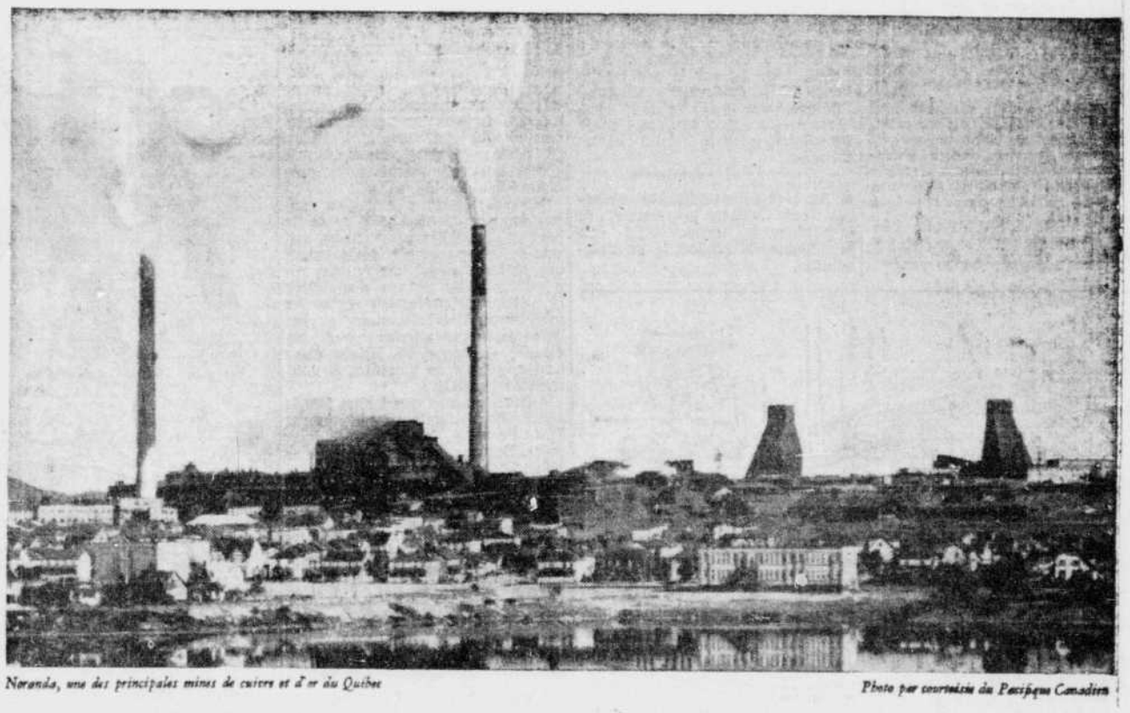

Noranda, une des principales mines de cuivre et d'or du Québec *Photo par courtoisie du Pacifique Canadien*

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la production minière depuis trente ans s'est accrue de $18,000,000 à plus de $100,000,000 par année! Le minerai exploité comprend l'amiante, le cuivre, l'or, l'argent, le nickel, le zinc et autres métaux!

Le gouvernement du Québec, qui ne manque pas de prévoyance, maintient une école de formation de mineurs à Val d'Or. Le ministère des Mines s'est assuré les services d'un plus grand nombre de spécialistes et de géologistes et il se propose de faire l'étude et de dresser la carte géologique de nouvelles régions.

Bien que la bauxite soit importée de l'Amérique du Sud, Québec est maintenant un centre mondial de raffinage de l'aluminium. Il est également un des principaux producteurs d'amiante. Presque toutes les mines de métaux sont situées dans une région de 6,000 milles carrés—et il ne faudrait pas oublier que la superficie du Québec est de 703,635 milles carrés! Cette industrie n'est donc encore qu'à ses débuts.

On constate le même développement soigné de ses autres ressources naturelles . . . l'agriculture, les pêcheries, l'exploitation forestière, l'énergie hydroélectrique, etc. Car ce sont là la vie et le travail du peuple. Le Canada compte sur ces précieuses ressources pour les nombreuses matières si essentielles à une grande nation unie!

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à $800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

Les jeunes hommes d'aujourd'hui préfèrent la police "20 PAIEMENTS MODERNES" . . . Primes payables pendant 20 ans seulement. Police payable au décès—ou à l'âge de 60 ans si l'assuré vit encore.

The EXCELSIOR LIFE INSURANCE COMPANY

CONRAD LAROSE
Gérant de Succursale
Edifice Quebec Central Railway
SHERBROOKE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE EXCELSIOR

Nouvelles de Disraéli

DISRAELI. (DNC) — Les résultats scolaires à l'école No 9 dirigée par Mlle Fabiola Rousseau, sont les suivants: 8e année: Henri Turgeon; 6e, Hélène Turgeon; 4e, Raymond Turgeon; 3e, Jeannine Lagueux; 2e, Gilles Turgeon; 1ère, Claire Rouleau.

Ecole No 10, dirigée par Mlle Alice Rousseau: 8e année, Fernand Bonneau; 7e, Gaston Labonté; 6e, Nathalie Fortin; 5e, Elisabeth Fortin; 4e, Madeleine Sévigny; 3e, Denise Couture; 2e, Suzanne Fortin; 1ère, Hélène Plante.

Ecole Gérard Raymond, dirigée par les RR. FF. Maristes: 8e année, Roger Beaudoin; 7e, Bertrand Bergeron; 6e, pas concouru, communion solennelle; 5e, Denis Lapointe; 4e, Florent Poirier; 3e, Benoit Beaudoin; 2e, André Rodrigue; 1ère, Léonard Laprise.

NOTICE HISTORIQUE

Une notice historique, préparée par M. l'abbé Robert Tardif, sur Disraéli, vient d'être mise en vente et s'enlève rapidement. Nous ne doutons pas que tous les citoyens de Disraéli et des alentours se feront un devoir de s'en procurer un exemplaire, dans lequel on lit l'histoire de ce petit village. En lisant cette belle brochure assez volumineuse, on y voit dérouler sous nos yeux tout ce qui s'est passé dans notre village depuis ses premières heures d'existence. Le tout est agencé de manière à tenir le lecteur toujours sous le coup du plus grand intérêt et dès la première page on se sent pris du curieux plaisir de voir tout ce que contient ce livre finement redigé.

SOIREE RECREATIVE

En notre salle municipale eut lieu récemment une belle soirée par nos artistes canadiens de grande renommée comme TI-ZOUNNE, PERE. Ce fut un succès sans précédent dans ce domaine.

ROULOTTE A DISRAELI

M. Cayer vient de doter Disraéli d'une roulotte pour patates frites. C'est une innovation dans notre localité.

CRISE DU LOGEMENT

Disraéli semble en bonne voie de résoudre la crise du logement en construisant des maisons. Proportion gardée de la population, on peut dire que la construction connait ici un essor plus considérable que partout ailleurs dans les Cantons de l'Est. La seule chose qui retarde un peu les ouvriers, c'est le manque de matériel tel que papier à lambris extérieur, clous, etc.

NOUVELLE COMPAGNIE

On nous dit que MM. René Roy Frere sont à organiser une compagnie de transport qui améliorera beaucoup les communications ici. Avec l'importance que prend notre localité, les moyens de transport laissaient à désirer.

POSTE DE TAXI

Une autre chose dont Disraéli va bénéficier vraisemblablement dans un avenir très rapproché, sera les services d'un poste permanent de taxi, dirigé par M. Albini Roy.

DIVERS

M. et Mme Louis Dolbec sont allés prendre part à la grandiose réception qui eut lieu à Drummondville en fin de semaine à l'occasion du mariage de M. Harris Duchesneau à Mlle Jeanne Joyal. Plusieurs parents et amis tenaient à se rendre à l'invitation lancée par M. David Duchesneau à cette occasion. En effet, M. David Duchesneau, père du nouveau marié était l'organisateur de ce grand rassemblement de cent et quelques invités. Tous apportèrent le meilleur souvenir de ce grand mariage auquel avaient pris part une grande partie de la classe dirigeante de Drummondville. La famille Duchesneau est bien connue dans cette ville par le fait que M. Duchesneau est un homme d'affaires très en vue et fait partie du conseil municipal de l'endroit.

Election des Chevaliers de Colomb à Drummondville

DRUMMONDVILLE, 25. (D.N.C.) — Les Chevaliers de Colomb de notre ville viennent de choisir leurs dignitaires pour la prochaine année colombienne. Les élections, à l'Assemblée Evêque Lafortune du 4e degré, ont donné le résultat suivant: MM. Roméo-E. Adam, Fidèle Navigateur; J.-A. Simard, N. P., de St-Wenceslas, Fidèle Amiral; Gérard Perron, Fidèle Pilote; Lucien Larocque, Fidèle Capitaine; Armand Lauzière, Fidèle Scribe; Damase Duclos, Fidèle Contrôleur; Joe.-A. Mercure, sentinelle intérieure; Emile Lemaire, sentinelle extérieure. L'aumônier reste M. l'abbé Edgar Laforest, curé de St-Simon.

Au conseil 2174 du 3e degré: MM. J.-Lorenzo Paillé, Grand Chevalier; Hermann Gagnon, Député Grand Chevalier; Arthur Rochon, Chancelier; Marcel Pellerin, cérémoniaire; Charles Lupien, trésorier; Albert David, secrétaire financier; Armand Lauzier, secrétaire archiviste; Roland Brais, garde intérieure; Raymond Touchette, garde extérieure; Raoul Heroux, Edouard Demers et Philémon Croteau, syndics; Me Jules Saint-Pierre, avocat, et le Dr L. Hélie, médecin.

Forte délégation de Richmond au congrès régional de Sherbrooke

RICHMOND, 25. (D.N.C.) — La Chambre locale était fortement représentée au congrès régional des Chambres de Commerce des Jeunes, dimanche dernier, à Sherbrooke, et elle a eu le privilège de voir un de ses membres, M. Roger Trudeau, devenir le président régional de ce groupement.

Les congressistes étaient les suivants: M. et Mme René Cormier, M. et Mme Geo. Tremblay, M. et Mme J.-R. Préfontaine, M. et Mme Roger Trudeau, M. et Mme E.-P. Burns, MM. Marcel Roy, Guy Lacombe et Bernard Béliveau, M. et Mme J.-P. Brouillette, M. et Mme Geo.-H. Brouillette, J.-P. Trépanier, le Dr Jean Smith, Mme et le Dr J.-P. Fortin, de Windsor-Mills, et M. Roland Morin, de Napierville, exrédacteur de "l'Eclaireur", organe mensuel de notre jeune Chambre.

Les délégués officiels étaient: René Cormier et Geo. Tremblay, pour l'assemblée générale; Marcel Roy et René Cormier, pour le comité des élections; J.-P. Brouillette et E.-P. Burns, pour le comité des résolutions; J.-R. Préfontaine et Roger Trudeau, pour le comité de la constitution; Geo. Tremblay et Geo.-H. Brouillette, pour le comité des secrétaires.

★ En 1945 près de 360,000 personnes ont visité le centre de Récréation à Arvida, Qué., ville canadienne de l'industrie de l'aluminium.

Nombreuses résolutions de la Ligue des proprios de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC. (DNC) — L'assemblée mensuelle de la Ligue des Propriétaires a été tenue récemment sous la présidence de M. Thomas Latulippe. Les membres présents ont demandé à M. René Deblois de garder sa charge de secrétaire et lui ont promis leur appui après que celui-ci eut offert sa démission.

On procéda ensuite à l'adoption de plusieurs resolutions dont voici les principales.

On demande au conseil municipal de faire enquête sur le prix coûtant et le prix de vente de l'eau. "Si le prix de vente est inférieur au prix coûtant, la Ligue suggère d'augmenter ce prix afin que la ville réalise des bénéfices." On demande encore que la taxe d'eau soit chargée aux locataires et aux propriétaires respectivement, selon la consommation de chacun, et que la perception soit faite tous les mois.

La Ligue demande aussi à la ville si tous les échevins qui siègent présentement sont qualifiés. Elle propose encore au conseil d'engager un assistant-greffier pour aider le greffier actuel qui n'a répondu qu'à trois lettres de la Ligue depuis 14 mois. La ligue veut des réponses sur la question de la surveillance des parcs, sur celle du couvre-feu. Elle propose de plus au conseil de faire une demande au gouvernement pour obtenir un octroi de $100,000 destiné à l'établissement des vétérans sur le camp militaire. M. René Deblois, secrétaire de la Ligue, a enfin fait une mise au point à la suite d'une fausse interprétation des paroles qu'il a dites lors d'une assemblée de la Ligue en mai, au sujet du camp militaire.

"On a rapporté, dit-il, sans aucune mauvaise intention, j'en conviens, que je ne voyais pas d'un bon oeil l'organisation d'un village de la victoire formé seulement de familles de militaires sur les terrains du camp, alors qu'en réalité, j'ai déclaré qu'il y aurait un certain danger de ne pas s'occuper des vétérans et que le gouvernement se devait de remplir ses promesses envers ceux qui ont combattu sur les champs de bataille en leur fournissant tous les moyens pour s'établir dans la vie civile. Je tiens à dire que je suis pas contre les vétérans et leur établissement sur le camp.

Assemblée du conseil municipal de Waterloo

WATERLOO. (DNC) — A une récente assemblée du conseil municipal, le conseiller Bloomberg, président des finances, fit accepter le budget de $59,000 qui avait été rejeté à l'assemblée précédente.

Voici le montant qui doit revenir à chaque comité: Finances: $22,000. Indigents: $6,300. Voirie, $5,500. Entretien du matériel, $5,500. Trottoirs, $2,300. Egouts, $2,400. Aqueduc, $5,000. Police et incendie: $6,500. Amortissement de la dette: $3,500. Total: $59,000.

D'après le conseiller Bloomberg, il n'y sura pas de changement dans la taxe foncière, qui reste à treize millins, tandis que la taxe spéciale sera de deux millins. Il n'y aura pas non plus de modifications dans le taux de la taxe personnelle, d'eau ou de locataire.

M. L.-J. Hébert, de Warden, s'est présenté devant le conseil pour discuter la question des travaux d'égouts à l'ancienne propriété Bernard. Le conseiller Adam estime qu'il faudrait dépenser une somme de $14,000 pour mener à bien les travaux qui s'imposent à Waterloo. On décida d'étudier plus à fond ce projet qui sera soumis à la prochaine réunion du conseil.

M. Wilfrid Roy a remis au conseil un chèque de $1,597.26 de la part des autorités provinciales, soit une somme de 50 p.c. de la valeur des accessoires achetés ou des réparations faites en vue d'améliorer le système de protection contre les incendies. Une résolution a été immédiatement adoptée pour remercier Québec et M. Hector Choquette, député de Thetford à l'Assemblée législative.

A cette réunion aussi s'est fait le choix des estimateurs qui seront: MM. Narcisse Delorme, J.-B. Lisé et N. Bessette, qui seront aidés de MM. Wilfrid Ledoux et P.-D. McGrail. Les secrétaires seront MM. Carl Dandson et R.-S. Graves.

D'après les chiffres extraits du rapport présenté par le chef Georges Lemay, la grande salle de l'hôtel de ville a rapporté, durant le mois de mai, la somme de $80; la balance publique, $100 et les permis aux cyclistes, $12.30.

Elections des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc à Compton

COMPTON (Courrier) — Récemment la réunion mensuelle des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, avait lieu, à la salle paroissiale de Compton.

La séance s'ouvrit par la prière d'usage dite par M. Norbert Audet, secrétaire. Ensuite, il y eut lecture du procès-verbal par les membres du conseil et on demanda aux nouveaux et anciens membres de porter leur bouton de membre. Sept jeunes gens ont fait leur promesse.

On procéda alors à l'élection de l'exécutif pour l'année 1946, sous la présidence de M. l'abbé E. Caron, curé de la paroisse. Voici les résultats pour le cercle Lacordaire: président, M. Arthur Doyon; vice-président, M. Antonio Dominic; secrétaire, M. Norbert Audet; conseillers, MM. Xavier Beaudoin, Maurice Bureau, Fernand Genest.

Chez les Jeanne d'Arc: présidente, Mme Maurice Bureau; vice-présidente, Mme Arthur Doyon; secrétaire, Rachel Audet; conseillères, Mme Xavier Beaudoin et Mlle Jeanne d'Arc Audet. Après les élections, on discuta le divers règlements. M. Arthur Doyon, nouveau président remercia l'assistance de l'avoir élu, disant qu'il ferait tout son possible pour maintenir l'intérêt du cercle. Il y eut aussi quelques morceaux de piano par M. l'abbé E. Caron et des chants par les membres. Mme Alyre Genest accompagnait au piano. La veillée se clôtura par l'hymne national.

Syndicat de l'U.C.C. à Coaticook

COATICOOK, 25. (DNC) La Gazette Officielle de Québec annonce la formation d'une société sous le nom de "Le Syndicat de l'U.C.C. de Coaticook" pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession.

Le siège social du syndicat professionnel précité est situé à Coaticook comté de Stanstead.

Le résumé mensuel de la situation alimentaire dans tout le Canada

OTTAWA, 25. (P.C.) — Dans son sommaire mensuel de la situation alimentaire, la Commission des Prix dit que les magasins et les familles du Canada manquent encore des aliments de premier choix d'avant-guerre, mais ont un approvisionnement suffisant des aliments essentiels.

L'amélioration la plus forte s'est faite récemment dans les produits laitiers dont la production a augmenté. Le lait en conserve est insuffisant dans les villes des Prairies et au N.-Brunswick, mais l'ouest de l'Ontario a beaucoup de lait condensé en entrepôt. La production des oeufs a diminué, mais l'approvisionnement suffit en général. Il y a pénurie saisonnière de volaille et d'agneau.

Dans les Maritimes, toutes les viandes, sauf le mouton, sont très rares, mais la saucisse est suffisante; le prix du saumon a monté vu la suspension du prix. Les stocks de beurre de crémerie ont augmenté et il n'y a pas rareté de sucres ou sirops, mais le maïs et la tomate en conserve sont rares.

Dans l'est du Québec, le mouton est rare mais le porc est assez abondant, excepté sous forme de jambon cuit et viandes fumées. Partout, la graisse est très rare. Le poisson frais abonde de même que le homard. L'Ontario trouve trop élevés les prix du poisson frais. Les premières cerises et fraises importées se vendent très cher. Carottes et betteraves en boîtes sont assez abondantes. Il y a rareté de porc, boeuf, agneau, graisse, saindoux et sirop de maïs; le sucre est un peu rare, et on vend encore du sirop d'érable.

Certaines viandes sont rares dans l'Ouest, mais les légumes et fruits sont en bonne quantité.

Mariage Pomerleau-Gagnon béni à East-Angus

EAST-ANGUS. (Courrier.) — En l'église St-Louis de Westbury d'East-Angus fut béni récemment le mariage de Mlle Claire-Hélène Gagnon, fille de M. et Mme Alphonse Gagnon avec M. Fernando Pomerleau, de Windsor, Ont., fils de Mme Joseph Pomerleau et de M. Pomerleau, décédé.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Pierre Labrecque. La mariée, au bras de son père, était élegante dans un costume bleu pâle avec accessoires bleu marin. Son bouquet se composait de roses rouges. Le marié avait pour témoin, son frère, M. Gérard Pomerleau.

Durant la messe du mariage, un programme musical fut exécuté par Mlle Blanche Roberge, organiste.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée, M. et Mme Alphonse Gagnon. Parmi les invités, on remarquait, outre les nouveaux époux, Mme Joseph Pomerleau, Mme Vve Joseph Gagnon, de Sherbrooke, M. et Mme Alphonse Gagnon, M. et Mme Roméo Gagnon, de Sherbrooke, M. et Mme Wilfrid Martineau, de Berlin, N.-B., MM. et Mmes Wilfrid Lessard, Irénée Gagnon, Ralph Rossi, Bernardin Gilbert, Norman Davis, Philippe Groleau, Emile Dugal, MM. et Mmes Paul Pomerleau, Laure Lapointe, de Sherbrooke, Gérard Pomerleau, Raymond Pomerleau, Gonzague Gagnon, Claire Lavigne, Gilbert, Julien, Roland Gagnon, Lina, Gabrielle, Lucie et Lisette Gagnon, Noel Gagnon.

M. et Mme Pomerleau partirent ensuite pour Windsor, Ont., où ils demeureront.

La Hollande remercie le Canada pour les envois de vêtements usagés

La gratitude ressentie par les Hollandais pour les dons de vêtements qui leur ont été envoyés du Canada l'hiver dernier, à la suite d'un appel de la Fédération canadienne de secours aux alliés, s'est exprimée par un grand nombre de lettres reçues des Pays-Bas au quartier général de la collecte nationale de vêtements, et cette reconnaissance doit inciter les Canadiens à faire de nouveau preuve d'une charité semblable au cours de la présente campagne.

La sincérité évidente de l'une de ces lettres, écrite laborieusement à l'aide d'un dictionnaire hollandais-français, est des plus touchantes:

"Par cette lettre, je vous remercie au Canada pour vos cadeaux que vous avez fait ici, au peuple de Hollande. Dans notre ville de Nyeveen, les citoyens avoir été bien contents de recevoir beaucoup de vos cadeaux, et ils remercient vous-même et toutes les autres personnes pour cela. J'ai recevoir une bonne paire de souliers, de qui, je pas savoir, et malheureusement je pas connaitre à qui j'écris cette lettre.

"Mais j'espère qui recevra cette lettre écrira aussi. Alors j'écrira encore pour donner plus particularités concernant notre ville et notre famille.

"Maintenant je finis, mais je remercie de tout mon coeur pour les cadeaux et vos soldats qui ont delivré nous des troupes allemandes."

Nouvelle firme à Granby

La dernière édition de la "Gazette Officielle de Québec" annonce qu'il a été accordé par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du quinzième jour d'avril 1946, constituant en corporation: William Owen Lewis, gérant, George Eccles Nixon, gérant d'usine, Robert Fielding Lewis, commis, Joey A. Banfield Nixon, commis, et George-Henri Dureault, avocat et conseil en loi du Roi, tous de la cité de Granby, district de Bedford, province de Québec, dans les buts suivants:

Exercer le commerce comme fabricants, manufacturiers, producteurs, marchands ou commerçants d'automobiles, motocyclettes, camions, bâteaux à moteur, yachts, aéroplanes, voitures, bicyclettes, chars et véhicules de toute sorte, moteurs, radios, accumulateurs, lessiveuses, réfrigérateurs électriques et appareils électriques de toutes sortes, et faire le commerce général de tous ces articles et toutes leurs pièces et accessoires;

Exploiter un garage ou plusieurs garages, ateliers de réparation, agences d'automobiles, postes de service et acheter, vendre et généralement faire le commerce de gasoline, huile, graisse, caoutchouc, outillage et outils de toutes sortes et de tous autres articles qui peuvent se rapporter à aucun du commerce précédent;

Entreprendre la location de machines, d'automobiles, camions ou tous autres véhicules-moteurs;

Agir de toute manière comme entrepreneurs généraux, sous le nom de Shafford Motor Sales Limited", avec un capital total de $35,000, divisé en 350 actions de $100 chacune.

Le siège social de la compagnie sera à Granby, district de Bedford.

★ L'électricité représente 10 p.c. du coût de la production de l'aluminium.

★ Avant la guerre l'aluminium canadien était vendu dans 57 pays différents.

★ Sept tonnes de matières premières sont requises pour produire une tonne d'aluminium.

★ L'aluminium est l'élément métallique le plus abondant dans la croûte terrestre.

Il a été PROUVÉ qu'il assure le rasage le PLUS RAPIDE? le plus sûr et le plus doux

50% plus rapide — 100% plus sûr — 200% plus doux

EVERSHARP SCHICK INJECTOR RAZOR

AVEC LAMES

Maux de Tête Chroniques? IL VOUS FAUT PLUS DE BILE

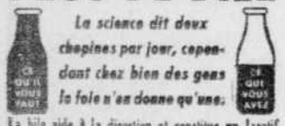

La science dit deux chopines par jour, cependant chez bien des gens la foie n'en donne qu'une.

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause maux de tête, constipation, indigestion et faiblesse. Pour une santé rayonnante tonifiez votre foie et obtenez la bile nécessaire grâce aux Fruit-a-tives, les comprimés pour le foie qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus en demande au Canada. A base d'herbes et de fruits.

FRUIT-A-TIVES Pour Le FOIE

DE LA HOLLANDE à Halifax!

TÔT, dans le dix-neuvième siècle, un Hollandais vint s'établir à Halifax, dont le fils devait préparer et empaqueter nombre des produits exotiques des colonies de son pays d'origine dans les Indes occidentales. Au premier rang de ceux-ci était le Café Schwartz, qui à récemment ajouté du lustre à sa renommée en introduisant le procédé "Thermalo" de torréfication à BASSE TEMPERATURE.

Cette méthode est unique en ce qu'elle conserve au café sa COULEUR UNIFORME après avoir été moulu. C'est ce qui assure à chaque livre sa saveur inégalée.

De plus, cette saveur inégalée est scellée à vide dans la boîte métallique, qui nous revient maintenant que la guerre est finie. Obtenez, dès aujourd'hui, une livre de café Schwartz. Suivez le mode d'emploi et vous aurez "la tasse que vous ne sauriez oublier!"

Mais - par sûreté - insistez sur le Schwartz!

Plymouth LE CHAR DE PLUS BAS PRIX AU CANADA Aujourd'hui!

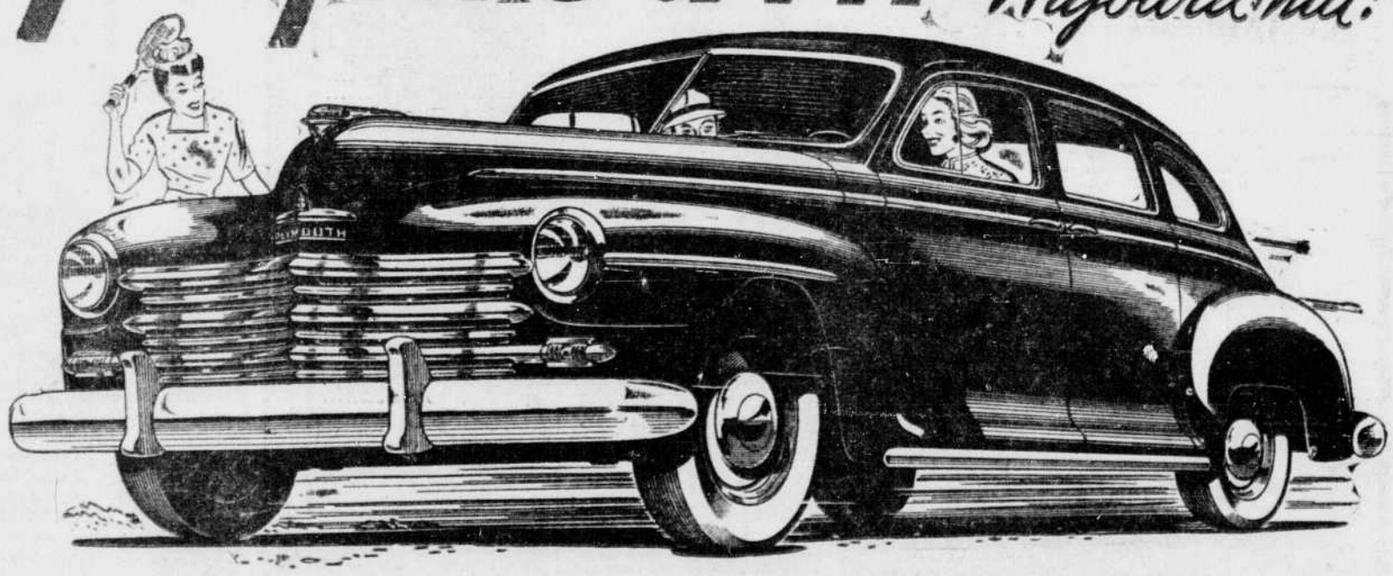

COMPAREZ VOS PRIX LOCAUX DE LIVRAISON!

Plymouth
Les Prix de Livraison à Windsor Commencent à
$1157.98
Pour le Coupé Plymouth DeLuxe
Le Transport, le Pneu de Rechange, la Licence et les Taxes Locales, s'il y en a, sont les seuls extras.

Le plus récent Plymouth est un faiseur de marque dans le domaine des très bas prix—en style, confort, sécurité, fonctionnement et valeur!

En plus d'être le plus MERVEILLEUX jamais construit par Chrysler, le nouveau Plymouth est néanmoins dans la classe des plus bas prix! *Le nouveau Coupé Plymouth DeLuxe 3-Passagers est le nouveau char de plus bas prix au Canada aujourd'hui!*

Mais le bas prix n'est pas la caractéristique dominante de ces éléganta nouveaux modèles de Plymouth. Plymouth demeure toujours en tête du domaine des prix modiques en matière de *Qualité:*

Demandez à votre agent Chrysler-Plymouth-Fargo de vous montrer la Charte de Qualité. Elle démontre que le Plymouth se compare plutôt avec les chars de haut prix en fait de traits de QUALITÉ. MODIQUE en prix, mais ÉNORME en espace, confort, qualité et valeur! Il n'y a donc pas à s'étonner si les propriétaires d'un Plymouth disent—"le *plus récent* Plymouth est le *plus merveilleux* Plymouth jamais construit par Chrysler!" Ne MANQUEZ pas de le voir. Vous verrez qu'il en vaut la peine!

Le plus Récent, le plus Merveilleux Plymouth!

MARTIN MOTOR SALES, Regd

75, RUE BELVEDERE-SUD SHERBROOKE TELEPHONE 417

Voyez votre vendeur local

L'autonomie dans une saine politique sociale prônée par l'hon. A. Godbout

(suite de la page 3)

Définissant la politique, M. Godbout dit que c'est ce qui prépare "la situation de demain que vous voulez plus avantageuse pour vous et votre famille. J'engage les jeunes à ne pas oublier qu'un pays doit avoir une administration saine et juste. Pour cette raison, nous les libéraux, avons toujours compris que la politique est un apport précieux pour ceux qui veulent sincèrement s'intéresser à l'avenir de notre pays. Il faut travailler à la politique, l'étudier, et étudier la politique du monde car aujourd'hui n'importe quel incident des pays étrangers peut avoir de grandes répercussions sur notre pays."

M. Godbout proclama la mobilité de la politique qui doit tout de même évoluer avec le temps et s'adapter. "Celle que nous appliquons aujourd'hui ne sera pas nécessairement bonne dans 5 ans. C'est pour cette raison," dit-il, "que la politique d'aujourd'hui doit concentrer ses efforts sur l'amélioration de nos productions en les intensifiant et en les spécialisant."

Maintenir les salaires

De bruyants applaudissements couvrirent la voix du chef libéral lorsqu'il dit que "pour maintenir notre production dans la province, les salaires ne doivent pas baisser et ils ne baisseront pas." Lorsque les marques d'approbations eurent cessé, M. Godbout dit que nous ne pouvons "garantir à l'ouvrier le bonheur sur la terre, ni l'exemption de maladies, mais nous pouvons lui assurer le pain de chaque jour, un logement convenable et de quoi préparer l'avenir de ses enfants."

Continuant dans le même sens, l'orateur dit que ce qui s'applique à l'ouvrier de l'usine "vaut pour l'ouvrier du sol. Quand on évalue le travail du cultivateur, on constate qu'il est juste qu'il jouisse d'une certaine prospérité." Il référa à la prospérité dont jouirent les agriculteurs durant la guerre et déclara que cette aisance doit être leur condition de vie en tout temps.

"Afin d'assurer cette prospérité, il faut améliorer la culture du sol, conserver les marchés étrangers tant pour l'agriculture que pour les produits industriels," dit-il.

Ici, il mentionna le fait que jusqu'aujourd'hui "c'est un marché unique que nous avions. C'est bien de continuer le commerce avec l'Angleterre, c'est un bon client, mais il nous faut considérer l'équilibre de notre situation économique. Nous avons dû récemment faire des prêts à d'autres pays de l'Europe afin de ne pas perdre nos marchés qui sont avantageux et je favorise pleinement l'entreprise privée comme le seul système capable de nous donner la prospérité et la stabilité économique. L'homme a droit d'attendre de la vie qu'elle lui donne les moyens de vivre et de donner à ses enfants ce dont ils ont besoin.

Depuis quelques années plusieurs réformes sociales ont été inaugurées par le gouvernement," a-t-il ajouté, "mais il y en a d'autres de nécessaires encore, dont l'assurance-santé. Ceux qui s'opposent aujourd'hui à l'assurance-santé sont ceux qui se sont opposés aux allocations familiales, et il n'y a pas de doute que ces réformes sont obligatoires." M. Godbout donna ses raisons pour cela, entre autres, un meilleur niveau de santé pour nos enfants.

"Ces réformes sont du domaine de l'administration des provinces," dit-il, mais le gouvernement ne semble pas vouloir s'en occuper et la province de Québec ne conservera son autonomie complète qu'en autant qu'elle fera son devoir dans le domaine social."

M. Godbout, abordant alors la question si discutée aujourd'hui de l'autonomie provinciale, a déclaré que le parti libéral défend l'autonomie de la province et dit que les provinces, en ce qui les concerne, ont droit à l'autorité absolue, tout en respectant le pouvoir central. "Jamais nous ne permettrons au gouvernement central de s'immiscer dans le domaine administratif de la province," dit-il. "Jamais nous ne permettrons que le fédéral nous enlève les droits qui nous sont garantis par la constitution. Par contre, les provinces ont le devoir de collaborer avec Ottawa, car c'est notre gouvernement à nous et non celui d'un pays ennemi. L'autonomie c'est une affaire de bon sens et non de sentimentalité."

M. Godbout référa ensuite à la conférence interprovinciale, "où Ottawa voulait tout simplement étudier notre système de taxation et proposer un système d'essai pour une période de trois ans tout en opérant des réformes sociales, M. Duplessis ne trouva pas d'autre réponse qu'un refus," dit M. Godbout.

Il déclara alors qu'il est opposé "à l'isolationnisme des traîtres qui veulent faire de la province de Québec une immense réserve de sauvages par leur esprit chicanier. Pourtant la province de Québec, la première habitée par les Blancs, est aujourd'hui la première province du Canada et c'est à elle de tracer le chemin aux autres."

Il parla de l'importance qu'il y a pour la population de donner le coup de barre quand cela va mal. "Vous l'avez donné en 1939 et il faut que vous le donniez encore aujourd'hui." Il mentionna que M. Duplessis s'est fait voter pour la présente année $75 millions en plus du budget régulier de $108 millions, et qu'il peut dépenser cette somme "en dedans d'une semaine, comme dans les élections partielles par des promesses et des octrois insensés. C'est votre devoir d'enlever aux mauvais chefs l'autorité dont vous les avez revêtus."

Au sujet de l'élection de Compton, M. Godbout a déclaré qu'il connaît les électeurs de ce comté pour leur valeur morale, car il les a connus il y a 30 ans alors qu'il organisait des sociétés agricoles. "Le choix qu'ils ont fait de M. W. Laberee comme leur candidat vient confirmer cette opinion et je suis assuré qu'il ne viendra pas à Québec pour servir le chef du parti, mais pour servir les électeurs du comté."

M. Roger Larose, président élu de l'Association de la jeunesse libérale remercia le conférencier, et M. Alphonse Trudeau, conseiller, représentant le maire de Sherbrooke, dit aussi quelques mots.

Parmi les dirigeants du parti libéral, on remarquait: le sénateur Jacol Nicol, le sénateur Charles-B. Howard, Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, Waymer Laberee, candidat libéral dans l'élection de Compton, Wilfrid Samson, député de Québec-Ouest, M. P.-H. Plourde, député d'Arthabaska, M. Henri Gosselin, député de Missisquoi, M. Maurice Gingues, député de Sherbrooke aux Communes.

On remarquait en outre à la table d'honneur: le Dr Richard Gaudet, président du Club Social, M. Wilfrid Grégoire, président de l'Association libérale de Sherbrooke, Me Léonidas Bachand, notaire, M. Benoit Turmel, président de la Fédération des Jeunesses libérales des C. de l'E., M. Alphonse Baril, président du Club libéral Howard, M. Léon Lefebvre, trésorier de l'Association libérale de Sherbrooke, le Dr L.-A. Trudeau, Mme Roger Larose, Mme Fernand Joyal, Mme C.-B. Howard, Mme Maurice Gingues, Mlle Gisèle Forest, Mlle Madeleine Lagassé, Mme Léon Casgrain, Mme Benoit Turmel, Mme P.-H. Plourde et Mme Wilyfrid Grégoire.

M. l'abbé A. Bergeron curé à Kingsey-Falls

NICOLET, 25. — (Spécial à La Tribune) — Par décision de S.E. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, M. l'abbé Arthur Bergeron, curé de Ste-Séraphine, a été nommé curé de la paroisse de St-Aimé-de-Kingsey-Falls, en remplacement de M. l'abbé Gaston Dubé, qui prend sa retraite pour cause de santé.

M. l'abbé Arsène Joyal, vicaire à la paroisse de St-Célestin, a été nommé curé de la paroisse de Ste-Séraphine.

★ Arvida, où est situé la plus vaste usine d'aluminium au monde, s'est classée au quatrième rang de toutes les villes du Canada, pour l'efficacité de son système de prévention des incendies.

M. et Mme Aimé Côté, fêtés à Windsor-Mills

WINDSOR-MILLS. (Courrier.)— Une joyeuse surprise attendait récemment M. et Mme Aimé Côté (Juliette Duval), à l'hôtel New River View, où une réception avait été organisée en leur honneur, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. M. l'abbé Honorio-J. Carlos, ancien vicaire, leur avait donné la bénédiction nuptiale en notre église, le 8 juin 1921. Mlles Jeannine et Aline Côté offrirent à leurs parents une magnifique gerbe de roses. Un superbe service à thé en argent et un service à crème en argent furent aussi présentés aux jubilaires par leurs enfants et leurs parents. M. Côté offrit à son épouse une montre-bracelet et une bague sertie de perles. M. Côté reçut lui aussi une montre semblable de la part de son épouse. M. et Mme Côté remercièrent leurs enfants, parents et amis de cette soirée surprise. Au cours de la soirée, il y eut chant, récital de violon, joué par Mlle Anita Côté, élève du professeur Boux et second violon de l'orchestre symphonique de Sherbrooke. Elle était accompagnée au piano par sa soeur Ada, toutes deux filles des jubilaires; il y eut aussi quelques morceaux de danses. Un succulent goûter fut servi. Les salons étaient joliment ornés de tulippes roses, de muguet et de décorations diverses. Assistaient à cette soirée, outre les enfants des jubilaires, Mlle Ada Côté, M. Roland Côté, Mlle M.-Marthe Gagnon, Mlles Anita, Germaine, Jeannine, Aline Côté, MM. Lucien et Denis Côté, Mme Joseph Duval, mère de Mme Côté, M. et Mme Albert Duval, M. et Mme Armand Duval, M. et Mme Louis Duval, de Bromptonville, M. et Mme Arsène Duval, M. et Mme Roland Duval, Mme Réal Duval, M. et Mme Joseph Therriault, M. et Mme Wilfrid Dussault, M. et Mme J.-Albert Couture, M. et Mme Olivier Côté, M. et Mme Raoul Couture, Sherbrooke, M. et Mme Joseph Frenette, M. et Mme Alfred Frenette, de Montréal, M. et Mme Louis Frenette, M. et Mme Alcide Frenette, M. et Mme Florian Frenette, M. et Mme Lucien Frenette, Mlles Florence, Fernande et Huguette Frenette, Montréal, M. Aimé Duval, Jeanne d'Arc Rousseau, Georgette, Thérèse, Maurice, Roger, Gisèle et Gabrielle Duval, de notre localité, Conrad, Yolande, Yoland, Marcel, Gérard et Lionel Duval, Bromptonville, Gérald, Richard Duval, Armand, Rodolphe, Oscar Dussault, Godelaine Couture, Claude, Colette Côté, Florent Couture, P. Dussault, Sherbrooke, M. et Mme Hector Major, M. Marcel Sévigny, de Sherbrooke.

Funérailles de Mme Damase Bourgeault à Bromptonville

BROMPTONVILLE (Courrier) — Récemment, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, eut eu lieu les imposantes funérailles de Mme Damase Bourgault, née Parmelie William décédée à l'âge de 82 ans.

La défunte laisse dans le deuil, ses deux frères, Ernest de Sherbrooke, Charles de Windsor-Mills; deux fils, Emile, de Bromptonville, Wilfrid, de Warren, Ont., quatre fille, Rose-Anna et Mme Omer Therriault (Emma), de Bromptonville, Mme Lorenzo Joncas (Eva) et Mme Wilfrid Giroux (Lucienne), de Sherbrooke; ses beaux-frères, Gilbert et Herménégilde Bourgault, de Bromptonville; ses belles-soeurs, Mmes Victor Riel, de Manchester, N.H., Mme Honoré Lebrge, de Princeville, Mme Caliste Côté, de Bromptonville; ses neveux et nièces, Mme Alphonse Trudel, M. et Mmes Philias Fortier, de Sherbrooke, MM. Thomas et Fortunat Bourgeault et Mme Georges Brousseau, de Salem, Mass., Soeur Madeleine des Soeurs de l'Assomption de Nicolet, M. Amédée Bourgeault, de Bromptonville, Mlles Marin et Alma Bourgeault, de Bromptonville; ses petits-enfants, M. Philippe Bourgeault, Mlles Antoinette, Thérèse et Gilberte Bourgeault, de Bromptonville, MM. et Mmes Donat Therriault, de Montréal, Gérard Beaudry, Thomas Lacourse, de Bromptonville, Mlle Yolande Giroux, M. Réjean Giroux, Mlle Constance Joncas, MM. Léo et Normand Joncas, de Sherbrooke et plusieurs arrières-petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. le curé Philibert Ledoux, qui chanta aussi le service.

Un landeau de fleurs précédait le cercueil porté par ses petits-fils, MM. René et Raymond Bourgeault, Léo et Normand Joncas, Edgar Therriault, Donald Delafontaine.

Dans le nombreux cortège, on remarquait aussi MM. et Mmes Joseph Dupuis, Georges Gosselin, Gérard Lavoie, de Montréal, Léopold et Josaphat Giroux, de Sherbrooke, Alexandre Delafontaine, Montréal, Paul Doyon et Rosaire Chartrand, Sherbrooke, MM. Raphaël Bourgeault, Québec, Joseph Poitras, Frédéric Castonguay, Jean-Paul St-Pierre, Ernest Therriault, Mlle Mary William, Sherbrooke, Mmes J.-R. Désilets, Joseph Longchamp, de Sherbrooke, Mlle Sarah St-Pierre, M. Guillaume St-Pierre, le notaire et Mme J.-A. Ouellet, MM. et Mmes Adélard Charland, Maurice Emond, J.-Adélard Pinard, Joseph Tremblay, Henri Therriault, J.-E. Paradis, Hermile Lehrun, Emile Lecours, Arthur Royer, Armand Blais, Mlles Paquette, de Sherbrooke, Mmes Raymond Bourgeault, Alfred Paradis, MM. et Mmes Armand Morissette, Georges Luc, Lucien Roy, Albert Blais, J.-A. Lessard, Alf. Sévigny, Louis Morin, de Sherbrooke, Ferdinand Leberge, de Canoan Vt, Alphonse Marchand, J.-C. Latour, Adrien Giroux, André Lemieux, J. Martin, Raymond Soucy, Olivier Binette, Albert Giroux, Charles Deschênes, Sherbrooke, Léo Thibault, Wilfrid Roy, Elzéar Dufour, tous de Sherbrooke, MM. Patrick Gauthier, Napoléon Vaillancourt, Alphonse Vallières, J.-H. Leblanc, MM. et Mmes Emery Charpentier, Charles Morissette, Rosaire Laporte, de Windsor-Mills, Jos. Antil, Paul-H. Donahue, Arthur Martin, Josaphat Dionne, Etienne Leberge, Princeville, Aurèle Lemay, Maurice Conney, Léonard Lacombe, Arthur Therriault, Aimé Montminy, de Sherbrooke, Arthur Dionne, Georges Fisette, Le Dr et Mme Julien Giroux, Sherbrooke, Mlles Jeanne et Marie Grégoire, Lumina et Marie-Alice Dionne, MM. et Mmes Eugène Dufresne, Ludger Soucy, Edgar Therriault, Asbestos, Oliva Ouellette, J.-A. Leblanc, Joseph Gaudet, Oliva Turgeon, Eugène Fortin, Côme Bélisle Alexandre, Beaudette, Joseph Denault, Edouard Roy, René Cyr, Léo Viens, Coaticook, Oscar Proulx, Alf. Castonguay et aussi une nombreuse délégaiton de Dames de Ste-Anne dont la défunte faisait partie.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

★ Les chaises de cuir se nettoient avec une eau additionnée de quelques gouttes d'acide oxalique dans laquelle on trempe un linge en tampon ou une brosse douce que l'on secoue bien ensuite pour enlever le trop-plein d'eau. On essuie en frottant bien avec une peau souple. L'eau dans laquelle on a fait cuire de l'oseille peut servir à cet usage.

Comment êtes-vous aujourd'hui?

Moyen sûr d'aider la "nature!"

SUR LE MARCHE

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 17 juin 1946, par la Coopérative Canadienne du bétail de Québec Limitée.

PRIX DES PORCS ABATTUS

A	22.00
B-1	21.60
B-2 & B-3	21.35
C	20.35
D	20.10
Léger	20.10
Lourd	20.00-20.50
Extra lourd (196-215 lbs.)	20.00-20.50
Extra lourd (216 et plus)	20.00-20.50
Blessé	à leur valeur
Truie	20.00-20.50
Demi-castrat	17.85
Verrat	14.00-15.00

Les octrois du gouvernement fédéral aux montants de $2. sur les A et de $1. sur les B-1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

VEAUX DE LAIT

Choix	15.00-18.50
Bon	14.50-15.00
Moyen	13.00-14.00
Commun	10.00-11.00
Veau soigné au seau	9.00-11.00

AGNEAUX

Bon agneau du printemps 40 lbs. et plus	13 à 15c lb.

MOUTONS

Bon	8.50-9.50
Commun	4.50-5.50

BOUVILLONS

Choix	14.50-15.50
Bon	13.50-14.00
Moyen	11.50-12.00
Commun	9.00-10.00

TAURES

Choix (Type à boucherie)	12.00-12.50
Bonne	11.00-11.50
Moyenne	9.50-10.50
Commune	7.50-8.50

VACHES

Choix (Type à boucherie)	10.00-11.00
Bonne	9.00-9.50
Moyenne	8.00-8.50
Commune	7.00-7.50
Très Com.	5.00-6.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie)	10.00-11.00
Bon	9.50-10.00
Moyen	8.50-9.00
Commun	7.00-8.00

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés:—

VOLAILLES VIVANTES

Poulets à rôtir: Les arrivages sont plus abondants. La demande est bonne et les prix sont stables.

Nous conseillons de n'expédier que des oiseaux pesant au moins 3 livres chacun, livré à Montréal.

Poules. Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix sont stables.

Poulets à griller: Les arrivages sont considérables. La demande est modérée et les prix ont tendance à fléchir.

VOLAILLES ABATTUES

Poules, Poulets, Dindes, Oies. Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

OEUFS

Montréal et Québec: Les arrivages sont limités aux besoins domestiques et les prix sont stables.

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés:—

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été stable.

La demande s'est continuée assez active pour absorber régulièrement les offres, et les prix ont été soutenus.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie en entrepôt au Canada le 1er juin 1946, se totalisaient à 18,129,181 livres, comparativement à 19,557,602 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 1,428,421 livres sur 1945.

En mai 1946, la production canadienne s'est établie à 766,894 livres de moins qu'en mai 1945.

Lundi matin, le 17 juin, le beurre No. 1 pasturisé, au gros, était coté à 38½c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage du type CHEDDAR, fabriqué dans les provinces d'Ontario et de Québec, le ou après le 1er juin 1946, est réquisitionné par l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs, pour le fromage No. 1 blanc, est fixé à 20c la livre f. à b. point d'expédition de la fabrique.

Tout le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1946, doit être en meules non cirées, d'un diamètre non inférieur à 14½ pouces, et d'un poids non inférieur à 75 livres.

UNE NOUVELLE GRÈVE EST DÉCLARÉE À LA PATON

Une nouvelle grève a été déclarée à la manufacture Paton, ici, à Sherbrooke. Cette grève est une question d'intérêt non seulement pour la compagnie et ses employés, mais aussi pour tous les citoyens de Sherbrooke, car la manufacture est une unité importante dans la vie matérielle de cette ville et de toutes les personnes du Canada car tous utilisent le matériel lainé et worsted. A la suite de la confusion semée par les rumeurs et les faits mal interprétés, la nouvelle suivante, qui est très importante, est maintenant rendue publique:

1—Cette grève est complètement ILLEGALE. La loi des relations ouvrières du Québec laisse entendre distinctement que les grèves par les unions ou la fermeture des usines par les compagnies est défendue jusqu'à ce qu'il y ait arbitrage.

2—L'union en question, un syndicat catholique qui se sert du vocable d'"Association des Employés de la Paton", a déclaré cette grève sans même prétendre avoir recours à l'arbitrage que la loi requiert.

3—Les négociations entre l'union et la compagnie, la semaine passée, ont été arrêtées de façon très abrupte par l'UNION. La compagnie était et est encore prête à continuer les discussions.

4—La compagnie était et est encore anxieuse d'augmenter la salaires lorsque l'Union recommencera les négociations et lorsqu'un appel régulier aura été fait au Bureau Régional du Travail de temps de guerre, comme le requiert la loi.

5—Le refus absolu des chefs de l'union de continuer la discussion, le fait qu'ils ne se soucient aucunement des lois de travail et l'usage illégitime de l'arme de la grève pour tenter de forcer des demandes qui ne sont pas raisonnables, sans même la courtoisie d'une discussion à l'amiable, ne peut signifier que du désordre et des pertes pour tous les partis concernés. Pour nos employés, cela veut dire un autre délai dans le projet d'avoir l'approbation du gouvernement pour l'augmentation des salaires.

6—Cette grève a été votée par la minorité de nos employés. La majorité d'entre eux veulent travailler et ont le droit de le faire. On ne peut les empêcher de travailler que par du piquetage illégale et de l'intimidation.

7—Toute tentative de la part du groupe des grévistes illégaux d'empêcher les employés de travailler sera passible d'une intervention légale.

8—Les poursuites intentées contre les grévistes il y a quelques semaines pour des actes illégaux tels qu'intimidation et terrorisme, ont été arrêtées par la compagnie, sur les instances du ministère du Travail et des officiels de l'union, en témoignage de bonne foi et dans l'intérêt du travail. L'union peut maintenant essayer d'interpréter ceci comme un signe de faiblesse de la part de la compagnie. Mais il n'en est pas ainsi. Le fait que cette clémence et cette bonne foi n'ont amené que de l'irresponsabilité et de la mauvaise foi de la part des chefs de l'Union ne laisse aucun choix à la compagnie, si ce n'est d'être très ferme à l'avenir. Toute personne tentant illégalement d'empêcher les employés qui veulent travailler, de le faire, sera poursuivie immédiatement et cette action légale ira jusqu'au bout.

9—La responsabilité pour cette grève illégale est très claire. Cette fois, il ne peut y avoir d'assertion hypocrite que les chefs de l'Union ne sont pas à blâmer. Ils doivent accepter le fardeau de leurs actions, la responsabilité d'avoir déclaré une grève illégale avec aucun essai sérieux de négocier et avec aucune entente d'arbitrage. Ils ne peuvent lancer l'accusation erronée que la compagnie n'a pas voulu négocier. La compagnie est encore prête à le faire dès que cette grève illégale sera interrompue.

10—Il ne peut y avoir qu'une façon de procéder dans cette grève. Les employés doivent retourner au travail avant que les discussions recommencent. Chaque jour de délai est une offense contre la majorité de nos ouvriers, les citoyens de Sherbrooke et les consommateurs du Canada. Voilà quelque chose qui devrait porter les chefs de l'Union à réfléchir; leurs supporteurs devront, eux aussi, considérer sérieusement ces faits.

24 juin, 1946.

Paton Manufacturing Company Limited

Les 13 paroisses ont pris part à la procession de la Fête-Dieu

Suivant une coutume qui date depuis un grand nombre d'années à Sherbrooke, toutes les paroisses se sont groupées dimanche pour célébrer dans un même défilé, les rites de la Fête-Dieu. Un long cortège a accompagné le Saint Sacrement de la Cathédrale en passant par les rues Marquette, Peel, King-Ouest, Alexandre, Aberdeen, Gillespie, Ball, Brooks, King-Ouest, du Couvent et Marquette jusqu'à la cathédrale où la dernière messe avait été célébrée à neuf heures et demie au moment même où les diverses sociétés se mettaient en marche pour la procession.

Bien que les élèves du Séminaire Saint-Charles, les ecclésiastiques du Grand Séminaire des Saints-Apôtres, les Normaliennes de Marguerite Bourgeoys et celles du Scolasticat des Filles du Sacré-Coeur ne figuraient pas dans la procession, la Fête-Dieu tombant durant les vacances, la procession de dimanche dans les rues du Centre de la ville est l'une des plus longues que nous ayons vues à Sherbrooke. Toutes les paroisses étaient représentées dans le défilé qu'ouvrait une escadrille de motocyclettes et le dais venait de quitter la place de la cathédrale quand les premiers rangs de la procession parurent rue du Couvent, devant l'évêché.

A ce moment, les rangs commençaient à se briser et la débandade des groupes, à mesure qu'ils touchaient au but de l'itinéraire, occasionna aux abords de la cathédrale une congestion facile à comprendre.

La température idéale ajoutait encore à l'éclat de la fête. Le soleil dardait des rayons ardents, mais la chaleur n'était pas trop accablante et c'est probablement l'une des raisons qui expliquent que le cortège était assez considérable.

Son Excellence Monseigneur Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, portait le Saint-Sacrement, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les chanoines Joseph Veilleux, aumônier au couvent des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, rue Bowen sud et Léon Marcotte, du Séminaire St-Charles.

Les treize paroisses de la ville avaient délégué au moins deux notables pour les représenter dans le groupe des porteurs du dais qui se remplaçaient à tour de rôle.

Au nombre des membres du clergé qui précédaient le dais, on remarquait Mgr O.-Z. Letendre, P.A., V.G., Mgr Ira Bourassa, P.D., curé à la Cathédrale, M. le chanoine Irénée Pinard, chancelier de l'évêché, MM. les abbés François Devoyau, curé à Ste-Thérèse d'Avila, Raoul Bruneau, curé de la paroisse de St-Joseph, Rosario Moisan, curé de la paroisse St-Patrice, Joseph Dickner et Benoit Mailloux, vicaires à St-Jean-Baptiste, Achille Larouche, de l'évêché, Gérard Patenaude et Jean Cauchon, Eugène Foley, Charles Quirion, vicaire à Ste-Famille et plusieurs autres.

Immédiatement après le dais, marchaient les notables et la foule. On remarquait aux premiers rangs l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques dans le gouvernement Duplessis et député de Sherbrooke aux Communes, l'hon. juge Dalma Landry, de la Cour supérieure, les membres du Barreau avec à leur tête, le bâtonnier Roland Dugré, c.r., des médecins, des architectes.

Les treize paroisses de Sherbrooke, St-Michel, Immaculée Conception, St-Jean-Baptiste, Ste-Jeanne d'Arc, St-Patrice, Ste-Thérèse d'Avila, Notre-Dame du Perpétuel Secours, Christ-Roi, St-Sacrement, Notre-Dame du Rosaire, Ste-Famille, St-Joseph et St-Jean de Brébeuf avaient toutes délégué leurs sociétés pieuses ou paroissiales ou de bienfaisance. Chacune de ces sociétés marchait en arrière de sa bannière. On remarquait aussi dans la première partie du cortège, les enfants de nos écoles, garçons et fillettes, ainsi que les orphelins et orphelines de l'Hospice du Sacré-Coeur. Aussi, les enfants de Marie, les Tertiaires, les Dames de Ste-Anne.

Les délégués de mouvements spécialisés, Scouts, Guides, J.I.C., J.I.C.F., J.O.C., J.O.C.F., J.E.C., L.I.C., L.O.C., les sections de St-Jean-Baptiste des diverses paroisses, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, les membres de l'Alliance Nationale, des Forestiers Catholiques, les membres des Ligues du Sacré-Coeur et de l'Adoration Nocturne des diverses paroisses, les chorales, de même qu'un groupe imposant de religieuses de tous les couvents de la ville.

Suivant la coutume aussi, un magnifique reposoir avait été érigé sous le portique de l'Ecole Supérieure coin Ball et Gillespie où le Saint-Sacrement fut déposé pendant que les chantres exécutaient quelques motets. Tout le long du parcours, les groupes récitèrent le chapelet ou des invocations ou exécutaient des chants à l'Eucharistie. Les musiciens de l'Harmonie de Sherbrooke venaient immédiatement avant la croix et exécutèrent plusieurs morceaux de circonstance.

Journée d'étude présidée par Mgr Desranleau à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, 25. (D.N.C.)—Ces jours derniers, avait lieu au presbytère de la paroisse Ste-Agnès une journée sacerdotale d'action catholique, tenue sous la présidence de S.E. Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke.

Etaient présents, les quatre aumôniers diocésains des mouvements d'action catholique du diocèse de Sherbrooke: MM. les abbés Léon Drapeau, aumônier diocésain de la J.O.C. et J.O.C.F. ,Victor Dupuis, de la J.I.C. et J.I.C.F. ,vice-supérieur du séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke, Eugène Foley, de la J.E.C. et J.E.C.F. et Edouard Comeau, de la J.A.C. et J. A.C.F.

Le sujet à l'étude était: "Les problèmes de l'Action catholique en rapport avec le ministère paroissial."

Les membres du clergé du vicariat de Ste-Agnès et de la Patrie étaient aussi présents dont M. l'abbé Eustache Breault, v.f., curé de la paroisse Ste-Agnès.

Annoncez dans la Tribune

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
Langue bouillie	Fricassée de veau	Macaroni et fromage	Bifteck de flanc	Bifteck de flanc froid	Poisson	Saucisse de Francfort
Non rationnée	Groupe C	Non rationné	Groupe B	Restes	Non rationné	Groupe E
	1½ livre 6 jetons		2 livres 1 coupon 3 jetons			1 livre 3 jetons

1 coupon pour le jarret de boeuf
Il reste 4 jetons

Coupons de sucre-conserves mensuels

7 livres de sucre	1 bocal de 24 onces de confitures ou de marmelade OU ½ boîtes de fruits en conserve
7 coupons	1 coupon

Selon les caprices de la température, on pourra servir de la langue soit chaude avec une sauce piquante, soit froide en gelée. Si l'on n'a pas eu d'invité dimanche, il en restera assez pour qu'on puisse en servir aux repas de la semaine. Lundi, ce sera une fricassée au veau que l'on fera savoureuse et appétissante. Pour les repas sans viande de mardi, rien de mieux que de servir du macaroni dans une bonne sauce piquante au fromage et accompagné d'une salade aux légumes attrayante. On transformera le pain rassis en une délicieuse garniture qui fera durer un morceau de flanc de boeuf que l'on servira chaud mercredi et tranché froid jeudi. Vendredi, c'est du poisson. Pour samedi, on suggère de la saucisse de Francfort, ce qui est très en accord avec l'habitude des pique-niques en été. Un jarret de boeuf servira de base à une savoureuse soupe aux légumes. Il serait avantageux de remplacer le lunch ordinaire aux sandwiches, et ainsi conserver du pain dont ont tant besoin les populations outremer. On aura aussi économisé quatre jetons de la ration hebdomadaire.

Le 20 juin ,2 coupons de sucre-conserves, S-15 et S-16 deviendront valides. Ainsi, une famille de quatre aura un total de huit coupons à dépenser pour des confiseries. La saison qui avance avec une abondance toujours croissante de fruits frais permettra plus de desserts vite préparés et sans trop de sucre. C'est alors le bon temps d'économiser une partie du sucre accordé pour le moment de mettre en conserve des fruits pour l'hiver. Les stocks dans le garde-manger peuvent avoir besoin de s'augmenter d'un bocal de garniture pour pain ou de deux boîtes de fruits en conserve que l'on a prévu dans le plan d'achat ci-dessus.

Jour unique du souvenir !

OTTAWA, 25. (DNC) — Le gouvernement annoncera bientôt si une date unique sera choisie au Canada pour commémorer le souvenir des morts des deux dernières grandes guerres, comme viennent de le décider les autorités britanniques, qui ont choisi le premier dimanche de novembre. C'est ce que le premier ministre MacKenzie King a dit en Chambre hier, en réponse à une question de M. M.-J. Coldwell, le leader de la C.C.F.

Nouveau service aérien entre le Canada et les E.-U. le mois prochain

MONTREAL, 25. — M. M.-J. Symington, C.M.G., C.R., président d'Air-Canada, annonce l'inauguration d'un nouveau service de passagers, courrier et messageries entre le Canada et les Etats-Unis le 1er juillet prochain. Des avions Douglas, de 21 passagers, feront quatre envolées quotidiennes entre Toronto et Chicago et dans le cas de trois envolées, il y aura escale à London, Ont. Dans tous les cas, la correspondance s'effectuera à Toronto avec les avions partant de Montréal, cette dernière ville se trouvant ainsi reliée directement à Chicago. La durée de l'envolée de Montréal à Chicago sera d'un peu plus de 6 heures.

Le nouveau service est l'une des premières réalisations du programme d'expansion d'Air-Canada pour 1946, programme qui prévoit l'utilisation de 24 nouveaux gros avions. Le mois prochain la compagnie aura une triple envolée entre Toronto et Cleveland. Plus tard seront inaugurés des services entre Victoria, C.A., et Seattle, U.S.A., Port-Arthur et Duluth, et Halifax et Boston. On sait qu'Air-Canada a depuis cinq ans des envolées entre Toronto et New-York. Le service sera continué et étendu.

Les avions affectés au parcours Toronto-Chicago comprendront une équipe de trois personnes; un capitaine, un second et une hôtesse. Ce sont des monoplans tout métal d'une longueur de 64 pieds et d'une envergure de 95 pieds. Ils sont actionnés par des moteurs Pratt & Whitney de 1,050 c.v. chacun et leur vitesse de croisière est d'environ 200 milles à l'heure. La radio est installée à bord.

Ces avions sont chauffés à une température égale grâce à un système de contrôle automatique. Les murs sont recouverts d'un plastique mis au point durant la guerre. La décoration intérieure est bleu-poudre, bleu-gris et crème.

Les sièges sont recouverts d'un tissu rose mat. Chaque siège est pourvu d'un ventilateur, d'une lumière, d'un cendrier et d'un bouton de sonnette. Il s'ajuste au goût du passager. Une cambuse installée à bord permet de servir des repas chauds.

Les virements bancaires

Les virements bancaires pour la semaine se terminant le 20 juin se sont élevés à $2,042,063.62, soit une augmentation de $599,851.51 sur la semaine correspondante de 1945 et une augmentation de $878,937.09 sur la même semaine de 1944. Les virements bancaires pour ces deux dernières périodes se sont élevés à $1,442,212.11 en 1945 et à $1,163,126.53 en 1944. Ces chiffres nous ont été fournis par M. J.-M. Benoit, gérant de la Chambre des compensations bancaires de Sherbrooke.

Convention relative aux hôpitaux et aux hospices de Sherbrooke

La dernière édition de la "Gazette Officielle de Québec" annonce que le décret No 3825 des parties contractantes à la convention collective de travail relative aux institutions d'assistance publique, hôpitaux et hospices dans la cité de Sherbrooke et un rayon de trois milles de ses limites ,a été amendé et modifié de la façon suivante:

1° Le paragraphe "b" de l'article IV, chapitre 2, est remplacé par le suivant:

"b"—*Taux de salaires*:—Tout salarié qui désire être classifié comme infirmier doit avoir fait un stage d'un an à titre d'aide-malade dans un hôpital général. L'aide-malade doit recevoir un salaire minimum de:

Dans les hôpitaux:	*Par semaine*
1er semestre	$12.00
2ième semestre	15.00
Après un an	17.00

Après un tel stage, l'aide-malade ainsi décrit est automatiquement classifié comme infirmier et doit recevoir un salaire minimum de:

	Par semaine
Après un an de service	$19.00
Après deux ans	21.00
Après trois ans	23.00

Travail de nuit:—Un montant de $2.00 doit être ajouté à ces salaires pour tout travail de nuit."

2° Les taux de salaires horaires déterminés au paragraphe "d" de l'article VI pour les mécaniciens de machines fixes et les chauffeurs, sont remplacés par les suivants:

	l'heure
Mécanicien de seconde classe	$0.70
Mécanicien de troisième classe	0.65
Mécanicien de quatrième classe	0.60
Chauffeur	0.50

3° L'alinéa suivant est ajouté au paragraphe "a" de l'article VII:

"Si l'employeur ne peut loger ses salariés, un montant de $2.00 doit être ajouté au salaire des salariés de première année, mais durant le premier semestre seulement."

4° Le taux de salaire minimum de "$15.00" établi à l'article VIII pour les hommes d'ascenseurs est remplacé par le taux de "$18.00".

5° Le taux de salaire minimum de "$16.20" établi à l'article IX pour les gardiens de nuit est remplacé par le taux de "$18.00".

6° Les taux de salaires établis à l'article X pour les buandiers sont remplacés par les suivants:

	Par semaine Hommes
1ère année	$21.00
2ième année	22.00

7° Le paragraphe "a" de l'article XI est radié et remplacé par le suivant:

"XI.— *Cuisinier et aide-cuisinier*:—a.— Ces salariés s'occupent de la cuisson des aliments, du dépeçage des viandes et de tous les travaux connexes à la cuisine; leur salaire minimum est le suivant:

Dans les hôpitaux:	*Par semaine*
Chef-cuisinier ou assistant	$40.00
Aide-cuisinier	
1er semestre	18.00
2ième semestre	20.00
Après un an	22.00

Un nouveau réservoir d'eau sera construit bientôt à L.-Mégantic

LAC-MEGANTIC, 25. (DNC) — A la demande du conseil municipal un agent de la Canadian Fire Underwriter Association est venu, dernièrement, vérifier le système de protection contre les incendies de cette ville.

Le maire, M. Paul Leblanc, a déclaré qu'une telle revision a été faite dans le but d'apporter des améliorations au système déjà existant, améliorations qui aideront à faire diminuer les taux d'assurance-feu des propriétaires".

La ville de Lac-Mégantic se propose de faire de grands changements à son système actuel. Afin d'augmenter son débit d'eau qui est présentement de 270,000.00 gallons, un nouveau réservoir d'une capacité de 750,000.00 gallons sera construit dans un avenir très rapproché. Le pouvoir d'eau sera alors de 1,020,000.00 gallons.

La ville a aussi fait des démarches, aidée de M. Bourget du Département des Incendies de Québec pour l'achat d'un camion à incendie qui sera muni d'une pompe d'une capacité de 500 gallons à la minute. Ce camion sera aussi muni de tout l'outillage nécessaire pour combattre les incendies, tels que échelles, outils, etc...

Un système d'avertisseurs sera installé dans toutes les parties de la ville. Une sirène sera installée sur le haut de l'édifice du service des incendies de la ville. Cette sirène indiquera aussi l'heure du couvre-feu décrété par la ville il y a environ un an, pour la protection des enfants.

M. W. Price, agent de la Canadian Fire Underwriter Association recommande dans son rapport, de faire ces améliorations. Il dit que le débit d'eau actuel de la ville est insuffisant pour répondre aux appels de feux et que la construction d'un nouveau réservoir d'eau est une nécessité pour la protection publique.

Collation des diplômes à l'école normale de St-Alphonse de Thetford

THETFORD-MINES (Courrier) — A l'école Normale de St-Alphonse de Thetford-Mines avait lieu récemment la collation des diplômes complémentaires, primaires et élémentaires, la distribution des médailles, des prix spéciaux aux élèves les plus méritants.

Voici la liste des diplômés: Cours primaire et complémentaire. Brevet d'enseignement primaire accordé par le Département de l'Instruction publique. Avec très grande distinction: Mlles Rose-Hélène Lessard, Dolorès Cyr, Lucille Déliste, Madeleine Moisan, Jeanne d'Arc Lessard, Huguette Loignon, Bernadette Paré. Avec grande distinction: Mlle Gemma Turcotte. On subi avec succès les épreuves de l'examen final mais n'ayant pas l'âge requis par les R.C.C., ne peuvent avoir le diplôme complémentaire: avec très grande distinction: Mlles Rose-Annette Bolduc et Huguette Lessard.

Diplômes primaires-élémentaires. Avec très grande distinction: Mlles Gisèle Drouin t Eliette Lettre. Avec grande distinction: Mlles Carmelle Jacques, Emilienne Bailliargeon, Annette Paré, Céline Cantin, Hélène Breton, Agathe Sylvain, Thérèse Boissonnault, Marie-Anne Daigle, Gisèle Beaulieu, Jeanne-Thérèse Rodrigue, Cécile Poulin, Thérèse Breton, Yvette Perron, Cécile Grenier, Jeannine Demers, Gaëtanne Lacroix, Thérèse Paquet, Gisèle Daigle. Avec distinction: Mlles Thérèse Roy, Gaëtane Faucher, Gemma Allen, Jeannine Latulippe, Carmen Bergeron, Laurette Gaudreault, Rollande Martin, Agathe McKaig, Fernande Boulet, Fleur-Ange Lachance, Gertrude Haman, Marie-Claire Boissonnault.

Ont subi avec succès les épreuves de l'examen final mais n'ayant pas l'âge requis par les R.C.C., ne peuvent avoir le diplôme primaire-élémentaire. Avec grande distinction: Mlles Marie-Claire Laflamme, Albertine Parent, Lauriane Lessard, Myrielle-Aline Peichat, Anne-Marie Larochelle, Julie Veilleux. Avec distinction: Mlles Thérèse Nadeau, Cécile Huppé, Félicienne Jacques, Raphaëlla Doyon. Prix d'honneur, don de la Rév. Mère Marie-des-Lis, supérieure provinciale, décerné à Mlle Dolorès St-Cyr pour sa bonne conduite. Prix d'instruction religieuse, offert par M. le principal, tiré au sort par les Normaliennes qui ont conservé 95% des points de cette matière, et gagné par Mlles Rose-Hélène Lessard, Eliette Lettre, Gaëtane Lacroix, Irène Doyon, Cécile Côté. Prix d'honneur, don de la Rév. Mère Ste Thérèse-de-Jésus, supérieure de l'hôpital de Thetford-Mines, décerné à Mlles Cécile Grenier et Jacqueline Fortier, pour fidélité au règlement. Prix de musique instrumentale, don de la Rév. Mère Ste-Ida, supérieure de St-Maurice, décerné à Mlle Gaëtane Faucher. Crucifix offert par Mme Hermas Moisan à Mlle Huguette Lessard, qui s'est classée première en instruction religieuse au courps complémentaire. Prix d'honneur, don de Mme Adélard Bilodeau, mérité par Mlle Jeannine Domers, pour ses connaissances en méthodologie générale. Prix de coupe et de confection, don de Mme Emile Lettre, décerné à Mlle Lucille Déliste. Prix d'excellence au cours complémentaire, Mlle Rose-Hélène Lessard; au cours élémentaire en 2ème année A: Mlle Eliette Lettre: en 2ème année B; Mlle Gisèle Drouin: en 1ère année A; Mlle Irène Doyon: en 1ère année B: Mlle Liliane Boulanger. Prix d'arithmétique, offert par Mme Adabert Breton, mérité par Mlle Myrielle-Aline Pelchat. Prix de succès en méthodologie, don de M. Louis Pelchat, décerné à Mlle Thérèse Paquet.

Médailles et prix spéciaux

Médaille du Prince de Galles, offerte à l'élève qui a subi le meilleur examen au cours complémentaire et qui a mérité la note "Excellent", pour la conduite morale t l'application à l'étude: Mlle Rose-Hélène Lessard.

Médaille d'honneur offerte par M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, méritée par Mlle Rose-Annette Bolduc, qui s'est classée première en pédagogie au cours complémentaire.

L'Honorable Omer Côté, secrétaire de la province, offre un prix d'honneur décerné à Mlle Huguette Lessard pour sa pédagogie des méthodes actives.

M. le Principal récompense l'élève qui a obtenu le plus fort pourcentage de points de sa classe: Eliette Lettre 90%; Gisèle Drouin, 90.7; Irène Doyon 92.8; Liliane Boulanger 90.1.

L'Honorable Tancrède Labbé présente à Mlle Marie-Anne Daigle un billet de $5.00 pour ses succès en psychologie appliquée en éducation.

Prix d'honneur, don de Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, mérité par Mlle Gisèle Drouin pour ses succès en histoire du Canada.

Prix d'honneur présenté par Son Honneur le maire Jos.-T. Beaudoin, et décerné à Mlle Gaëtane Lacroix pour l'histoire de la littérature française-canadienne.

Prix d'honneur, don de l'Honorable Tancrède Labbé, ministre d'Etat, décerné à Mlle Berthe Bilodeau pour arithmétique; Mlle Thérèse Breton pour mesurage; Mlle Liliane Jacques pour comptabilité domestique.

M. le professeur Rolland Genest, offre pour la pédagogie théorique un billet de dix dollars partagé entre les élèves qui se sont classées premières dans leurs cours respectifs: Mlles Eliette Lettre et Carmelle Jacques en deuxième année d'Ecole Normale, Irène Doyon et Liliane Boulanger en première année.

Prix d'honneur, don de la Très Honorée Mère St-Nazaire, supérieure générale de l'Institut des Soeurs de la Charité du Québec, décerné à Mlle Gisèle Daigle pour sa fidélité au règlement.

Un billet de cinq dollars offert par M. le Principal a été tiré au sort par les élèves institutrices du cours complémentaire et gagné par Mlle Huguette Loignon.

★ Après 17 années d'usage et sans aucune réparation les toitures en bardeaux d'aluminium à la ville d'Arvida, centre canadien de l'industrie de l'aluminium, ne montrent aucun signe de corrosion.

La loi d'expropriation de M.L.H. and P. est irrégulière et nuira au bon renom du Québec

Les actionnaires qualifient de "déplacée" la nomination du président de Hydro-Québec au comité d'arbitrage

Ils demanderont à l'Hon. Duplessis d'acheter les actions et de nommer un arbitre désintéressé.

Montréal, 25 juin — Lors d'une assemblée spéciale de la Montreal Light Heat & Power Consolidated, les actionnaires appuyèrent les résolutions suivantes: que la législation du gouvernement de la Province de Québec, portant sur l'expropriation des biens de leur Compagnie, était vicieuse en principe; que la nomination du président de la Commission Hydro-Electrique de Québec, comme membre du Comité d'Arbitrage, était déplacée. Les détenteurs de 2,522,716 actions rejetèrent, à l'unanimité, l'offre de dédommagement du gouvernement pour l'expropriation des biens de la Compagnie qui sont actuellement sous la régie de Hydro-Québec.

Les détenteurs de 72,386 actions étaient présents et les détenteurs de 2,454,316 autres actions votaient par procuration. En plus de rejeter l'offre du gouvernement, soit $54,000,000. moins de nombreuses déductions, les actionnaires se déclarèrent en faveur de faire les démarches nécessaires afin de relever M. L.-E. Potvin, président de l'Hydro-Québec, de ses fonctions de membre du Conseil d'Arbitrage. L'on sait que ce Comité d'Arbitrage a été créé par suite du refus de la Compagnie d'accepter l'offre faite par le gouvernement de la Province de Québec. Ce Comité aura à décider si cette offre représente un prix équitable pour les biens expropriés.

Les actionnaires approuvèrent la nomination d'un comité de trois pour voir s'il serait possible d'obtenir que le gouvernement se rende propriétaire des actions de la Compagnie au lieu d'exproprier une partie de ses biens.

DECLARATION DU PRESIDENT

Les membres présents applaudirent M. John S. Norris, président de la Compagnie lorsqu'il déclara que les actionnaires réclamaient un montant de $80,000,000.

Si l'on groupe ensemble les trois offres, dit-il, l'on constate une différence de 128 millions de dollars, soit, en d'autres mots, une différence de $25.00 l'action — entre la somme offerte et la valeur réelle de ces biens.

M. Norris expliqua qu'après le passage de la législation portant sur cette expropriation, des directeurs employèrent, pendant 15 mois, des ingénieurs et commissaires-priseurs pour inventorier et évaluer les propriétés expropriées. Cette évaluation des biens expropriés accuse une valeur globale de $135,295,663., somme qui comprend 10% pour prise de possession par contrainte, soit un montant net de $51,214,663., déduction faite des créances hypothécaires de la Compagnie. Il s'ensuit que la différence entre l'évaluation de la Compagnie et l'offre du gouvernement est de $80,422,163.

OFFRE NEGATIVE

L'offre du gouvernement, souligna-t-il, est une offre négative. Le montant que le gouvernement offre pour les biens est inférieur au montant des créances hypothécaires. Il s'ensuit que le gouvernement prend à son compte la dette fondée de la Compagnie, la règle en entier, et demande à la Compagnie de lui remettre de l'argent au lieu de lui en donner.

"La Commission a fixé l'actif d'exploitation de la Compagnie à $49,885,000 ce qui, en plus de 10 pour cent pour la prise de possession pour contrainte, donne une valeur globale de $54,873,000. La Commission a déduit nos créances hypothécaires (assumées par elle) se chiffrant à $84,081,000 de ce montant et demande à la Compagnie de lui remettre la différence, soit $29,207,500 avec intérêts accrus au taux légal depuis le 15 avril, 1944. Etant donné que le taux légal est de 5 pour cent par année", souligna-t-il, "10 pour cent a déjà été ajouté à ce montant de $29,207,500 à titre d'intérêt. Avant que ce litige soit réglé, le taux sera peut-être de 15 pour cent ou davantage."

"Les biens résiduaires des actionnaires", continue M. Norris, "ont une valeur comptable de $100,000,000. Si l'offre de la Commission était acceptée, nous serions obligés d'entamer ces biens résiduaires pour un montant s'élevant à $29,207,500 et l'intérêt. Les biens résiduaires (y compris les titres et actions de la Beauharnois Light Heat and Power Company et de la Montreal Island Power Company) seraient grevés d'un montant supplémentaire de $5,000,000, si les offres faites pour les biens de la Beauharnois et la Montreal Island Power étaient acceptées par les actionnaires de ces compagnies. Les offres de la Commission pour ces propriétés, dédommagent en rien les actionnaires. Au contraire, dans le cas de la Montreal Island Power Company, ils diminuent la valeur de ses obligations. En d'autres mots, l'offre de la Commission est une offre négative.

RECOURS A LA JUSTICE

M. Norris proposa alors que l'offre de la Commission soit refusée et que les directeurs soient autorisés à présenter devant un tribunal une demande de dédommagement, au nom des actionnaires, pour les biens expropriés et aussi qu'ils soient autorisés à entreprendre toute démarche judiciaire ou autre dans le but d'obtenir un indemnité équitable. Cette motion fut adoptée à l'unanimité. M. Norris attira alors l'attention des assistante sur la question déjà soulevée le 17 avril dernier touchant la nomination de M. L.-E. Potvin, président de la Commission Hydro-Electrique de Québec, appelé à siéger comme membre du Comité d'Arbitrage. L'on sait que ce Comité sera appelé à entendre les revendications de la Compagnie et à décider si l'offre faite par la Commission est équitable. Les directeurs, dit-il, en étaient arrivés à la conclusion que le président de la Commission Hydro-Electrique de Québec n'est pas un arbitre désirable et qu'ils ont l'intention de recourir à la justice pour le disqualifier, M. George N. Campbell, C. R., dit qu'il doutait que des poursuites judiciaires accompliraient grand chose. Il était un de ceux qui, lors de l'assemblée du mois d'avril, avaient parlé de l'anomalie de voir M. Potvin siéger comme membre du Comité d'Arbitrage. Mais étant donné certaines dispositions contenues dans la législation spéciale qui a été passée au sujet de l'expropriation de la Montreal Light Heat & Power Consolidated, il était sérieusement inquiet.

Il se rapporta particulièrement à la section 20-C de l'acte qui se lit comme suit: "Aucun bref de quo warranto, de mandamus, d'injonction, de prohibition, ni aucune autre mesure spéciale ou provisionnelle ne pourra être prise pour quelque cause que ce soit, contre les Comités d'Arbitrage, leurs membres ou leur secrétaire, relativement aux pouvoirs, devoirs, prérogatives et autorité qui leur sont conférés par la présente loi.

Ces Comités d'Arbitrage ne seront pas soumis aux lois de surveillance et de réforme, ni aux ordres et au contrôle de la Cour Supérieure ou de ses juges."

M. Campbell ne dit pas comment il croyait que les tribunaux interpréteraient cette section de l'acte mais, souligna-t-il, il est évident que les termes de cet acte sont suffisamment clairs pour que nous considérions si oui ou non nous ne pourrions pas adopter un modus operandi autre que celui d'avoir recours aux tribunaux pour relever M. Potvin des fonctions qu'il occupe comme membre du Comité d'Arbitrage.

C'est un principe élémentaire de loi dans la Province de Québec, dit-il, qu'aucune personne ne peut siéger comme juge lorsqu'il s'agit de sa propre cause. Il est défendu à un juge de la Cour Supérieure ou de tout autre tribunal de se prononcer dans toute affaire où il est lui-même un parti intéressé ou dans laquelle il aurait donné conseil ou exprimé une opinion. Ce qui est loi pour un juge de Cour Supérieure, devrait aussi l'être pour les trois Messieurs qui auront à décider des dédommagements à payer à cette Compagnie et à ses actionnaires.

LEGISLATION VICIEUSE

Il existe un autre principe de loi, souligna-t-il, couvert par l'article 50 du Code qui précise que: "A l'exception de la Cour du Banc du Roi, tous les tribunaux, juges de circuit, magistrats et autres personnes, corps politiques dans la Province sont soumis aux droits de surveillance et de réforme, aux ordres et au contrôle de la Cour Supérieure et de ses juges en la manière et la forme que procurera la loi". Ce qui n'empêche pas, dit-il, qu'un article de législation spécial nous prive délibérément de ce recours. C'est là une législation vicieuse en principe. Je dis cela me rendant compte de la portée de mes paroles. Cette sorte de législation, qui éloigne l'individu des tribunaux lorsqu'il s'agit de protéger ses droits, est vicieuse en principe, et n'est pas plus recommandable dans cette Province qu'ailleurs.

Le fait que cette législation soit vicieuse, toutefois, ne change en rien les faits. Pour cette raison, M. Campbell fut d'avis qu'on devrait recourir à d'autres remèdes avant de s'adresser aux tribunaux. A cette fin, il proposa une motion protestant contre le maintien de M. Potvin au Comité d'Arbitrage. Il était déraisonnable de demander que le président de la Commission qui formulait l'offre refusée soit impartial lorsqu'il siégerait dans u ntribunal nommé pour décider si l'offre était équitable ou non.

Paul Beullac, C.R., tout en appuyant sur la résolution de M. Campbell, ne croyait pas qu'elle devrait simplement en rester là. Il fut d'avis qu'elle devrait être comprise dans les comptes-rendus de la Compagnie devant être remis au Comité d'Arbitrage. M. Campbell voulut bien ajouter un paragraphe à sa résolution proposant qu'une copie de celle-ci soit envoyée au Premier Ministre de la Province et qu'une autre copie soit ajoutée au Dossier. Cette résolution fut adoptée presque à l'unanimité, exception faite d'un groupe dant la procuration n'autorisait que le vote de rejet de l'offre du gouvernement.

COMITE FORME

Une motion de M. Saint-Germain, proposant que trois actionnaires soient nommés à un comité afin d'étudier s'il y aurait moyen de persuader le gouvernement d'acheter toutes les actions de la Compagnie au lieu d'exproprier une partie de ces biens fut aussi adoptée. Il fut proposé que ces membres du comité soient MM. Sydney Dawes, C.R., J.-E. Labelle, C.R., et W. H. Howard, C.R. Au cours de deux autres séances ultérieures, les actionnaires de Montreal Island Power et de la Beauharnois Light Heat & Power rejetèrent aussi l'offre de la Commission et autorisèrent leurs directeurs à prendre les mesures nécessaires pour contester la décision de la Commission et obtenir un règlement plus équitable. (A)

T'AS PAS?

BRASSERIE **BLACK HORSE** DAWES

Laurendeau réclame un député canadien-français dans Compton

EAST-ANGUS, 25. (De notre envoyé spécial.) — "Nous ne voulons pas soulever le fanatisme, mais c'est une simple question d'équité que dans un comté où on compte plus de 65 pour cent de Canadiens français, le député soit un homme de notre race", déclarait, M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc Populaire à l'assemblée que le candidat du Bloc dans le comté de Compton, M. Adrien Quintin, a tenue à la salle paroissiale d'East-Angus, samedi soir dernier.

L'assemblée était présidée par M. Napoléon Champigny et outre M. Laurendeau et M. Quintin, on remarquait sur l'estrade, MM. Louis Even, animateur du Crédit social dans la province de Québec, M. Gérard Houle, garagiste d'East-Angus qui s'était porté candidat pour le Crédit Social et s'est retiré, samedi soir, en faveur de M. Quintin. M. Lucien Bilodeau, qui agissait comme maître de cérémonie, et M. Ovila Bergeron, de Magog, député provincial de Stanstead. L'assemblée fut assez enthousiaste et les organisateurs de M. Quintin semblaient satisfaits du résultat.

"Autrefois Compton était un comté anglais", a continué M. Laurendeau; "maintenant les Canadiens français sont en majorité.

"Le Bloc populaire ne fait pas de critiques systématiques; nous nous élevons contre le gouvernement lorsque les principes sont en jeu, mais nous supportons le gouvernement lorsqu'il adopte des mesures progressives.

"Dans la question de la cesston de l'Ungava, le Bloc demande simplement que cet argent serve pour donner de grandes lois sociales à la province.

"Nous demandons au gouvernement de s'occuper des familles nombreuses et si le gouvernement fédéral a accordé les allocations familiales, il l'a fait par crainte du Bloc et a ainsi adopté une mesure préconisée par le Bloc.

"Le gouvernement provincial doit aussi s'intéresser à la question des salaires, car il est établi que dans la province de Québec, les salaires sont plus bas qu'en Ontario et pourtant nos compatriotes ont les mêmes aptitudes que leurs confrères d'Ontario.

"Nous réclamons également le crédit urbain pour résoudre le problème du logement dans les grandes villes comme Montréal où souvent six ou sept personnes sont entassées dans la même chambre, ce qui a ses répercussions sur l'hygiène, la santé et la morale".

M. Laurendeau a aussi félicité M. Houle de son geste en se retirant en faveur de M. Quintin. "Nous défendons les mêmes idées que le Crédit social", a dit le chef du Bloc.

M. Louis Even, animateur du Crédit social dans la province de Québec, a demandé à l'assistance d'accorder son appui à M. Quintin, tout comme M. Houle l'a fait en se retirant.

"French et Laberee représentent les intérêts de l'argent", a déclaré M. Even.

M. Quintin, le candidat du Bloc dans Compton, a remercié M. Houle de son geste et a dit que c'était là une preuve que "les Canadiens français savent s'allier lorsqu'il s'agit de défendre une belle cause".

M. Quintin a aussi déclaré que l'Union nationale lui avait demandé de se retirer, mais qu'il avait refusé de le faire, préférant défendre ses idées et celle de M. Houle, idées qui sont les mêmes.

M. Oliva Bergeron, député du Bloc à Québec, s'est dit en faveur qu'on enlève l'impôt sur les salaires de $3,000 et moins; il a également déclaré que le crédit urbain s'impose.

"Nos ouvriers sont aussi honnêtes que nos cultivateurs et il est démontré qu'on n'a perdu que $584 avec le crédit agricole; alors qu'il n'y a aucune crainte fondée qu'on perde plus avec le crédit urbain", a dit M. Bergeron.

Outre la foule dans la salle, une assistance assez considérable a écouté les discours sur le trottoir, vu que de haut-parleurs avaient été installés à l'extérieur de la salle paroissiale.

Les vétérans du 5e R.C.F.C. fêtés par la Légion — La Légion canadienne de Sherbrooke a été l'hôte des vétérans du 5e régiment canadien de fusiliers à cheval à une réception à la Maison du Souvenir, dimanche dernier. Ce régiment fut recruté dans les Cantons de l'Est à la dernière guerre et devint un régiment d'infanterie une fois outremer. Les vétérans étaient réunis à Sherbrooke pour leur réunion annuelle qui fut marquée par un grand banquet à l'hôtel New-Sherbrooke, samedi soir. Sur la photo ci-dessus, on remarque: M. Angus MORRISON, Sherbrooke, M. J.-A. BOURGEOIS, président de la Légion canadienne de Sherbrooke, J.-H. WRIGHT, Verdun, président de l'Association des vétérans, le major-général G.-R. PEARKES, C.V., député de Nanaimo aux Communes, le colonel Meurling, Ste-Anne-de-Bellevue, J. Cusak, Ste-Anne-de-Bellevue, le lt-col. E. GILL, Montréal, Clarence PRICE, Sherbrooke, D. JOHNSON, Peterborough, Ont., et R. WOODALL, Ste-Anne-de-Bellevue.

(Photo la "Tribune")

M. Duplessis s'en prend aux "centralisateurs" . . .

(Suite de la page 3)

jeu, elle serait satisfaite à l'heure qu'il est. Ce que je veux, ce pour quoi je me bats, c'est que nous restions maîtres chez nous. Au nom d'aujourd'hui et au nom de demain, nous n'avons pas le droit de nous reposer sur la politique du laisser-faire, nous n'avons pas le droit de sacrifier le progrès national et la survivance de notre race".

Le premier ministre poursuit en disant que son gouvernement n'était pas obligé de faire des élections dans le comté de Compton, "mais nous avons confiance dans le système démocratique et c'est pourquoi nous sommes allés devant le peuple. Quand il y a des vacances dans le parlement, nous les remplissons. Dans cette élection-ci, vous savez où se trouve votre intérêt. Ce n'est pas dans votre intérêt d'encourager la centralisation, d'encourager ceux qui veulent faire de vos enfants, des étrangers.

A ceux qui se demandent ce que c'est que l'autonomie de la province, je leur dirai que c'est, en plus de ce que j'ai déjà dit, le droit pour vous d'élever vos enfants dans la religion de leurs pères, de les élever dans les traditions nationales que nous ont léguées nos ancêtres, de les élever dans les cadres que nous a garantis la constitution; c'est le droit pour la province de Québec de faire ses propres lois et de les appliquer. Ottawa nous demande de devenir locataires dans la province de Québec, Ottawa voudrait que les cultivateurs de chez nous deviennent locataires sur les terres paternelles. Ottawa nous demande de laisser notre titre de maitres pour devenir serviteurs et c'est une chose que nous n'accepterons jamais".

Le premier ministre a encore répondu à une attaque de M. Godbout. "Le chef de l'Opposition, dit-il, déclare à qui veut l'entendre que je suis un chicanier. Dans son opinion, nous nous chicanons avec tout le monde. Moi, je trouve que nous nous entendons très bien avec le peuple et c'est le principal. Nous nous sommes très bien entendu avec le peuple de Beauce et cela a coûté son dépôt au candidat de M. Godbout pour l'apprendre".

Le premier ministre Duplessis déclare encore au sujet d'autonomie provinciale, qu'Ottawa voulait imposer une taxe de $5, $10 ou $12 à toute personne de 16 ans et plus dans la province de Québec et appliquer un plan en vertu duquel la province de Québec aurait payé plusieurs centaines de millions de dollars en nouvelles taxes", précisément quand on prétendait vouloir les réduire. Or, ce n'est pas le temps de les augmenter les taxes, c'est le temps de les diminuer. Bien plus, M. King nous demandait d'accepter un plan de pension de vieillesse en vertu duquel les millionnaires auraient reçu une pension...

—Une voix: C'aurait été joli!

—Et M. King, évidemment, qui a 71 ans, aurait bénéficié de cette taxe...

—Une voix: "Continuez à nous défendre!

"Nous sommes prêts, poursuit M. Duplessis, à collaborer, à coopérer avec n'importe quel gouvernement, du moment qu'il n'y a pas sabotage de nos droits, du moment que tout ce qui est proposé est basé sur le respect de la constitution.

Il y a quelques années, dit encore le premier ministre, nous vous avons donné un avertissement et vous ne nous avez pas écoutés et cela vous a coûté cher. Je vous rappelle que le plus fanatique être humain qui puisse exister n'aurait jamais dit ce qu'un ministre québecois du cabinet King a dit en déclarant que "la langue française n'a pas de droit officiel au Canada, qu'elle a ce droit parce que les Anglais nous le donnent et qu'on pourrait le lui enlever, ce droit, si l'on voulait".

Parlant ensuite d'agriculture, l'hon. Duplessis déclare que c'est le gouvernement de l'Union Nationale qui a donné le crédit agricole au Québec, que "M. Taschereau disait d'une part, que les cultivateurs de Québec ne rembourseraient jamais et M. Godbout disait, de son côté, que cela n'était pas nécessaire. Or, depuis le crédit agricole, le gouvernement a perdu 45 sous par mois, ce qui veut dire que les cultivateurs savent faire honneur à leurs obligations et à leurs engagements."

Le premier ministre déclare encore que dans Compton, il y a à vrai dire deux adversaires en lice, M. French pour l'U.N. et les deux autres réunis, contre l'U.N., car "il s'agit d'un plan pour diviser le comté et tâcher de faire entrer le candidat libéral. Les deux autres candidats en lice sont en définitive du même parti, ils sont les agents cachés d'un même but". M. Duplessis rappelle encore qu'il a donné trois représentants aux ouvriers dans son cabinet, les honorables Labbé, Barrette et Delisle, et trois également à la classe agricole, les hon. Barré, Elie et Pardif. Pendant presque aussi longtemps, le premier ministre a parlé en anglais.

La pension de vieillesse sera haussée d'au moins $5 par mois

OTTAWA, 25. (P.C.) — M. Claxton, ministre de la Santé, en réponse aux demandes de l'Opposition pour augmenter la pension de vieillesse, a fait voir hier qu'on tentera des efforts, en septembre, pour obtenir le consentement des provinces à un nouveau plan de pension.

M. Claxton dit qu'il a suggéré aux ministres provinciaux qui s'occupent de cette pension et à leurs sous-ministres de prendre leurs dispositions pour rencontrer les autorités fédérales à Ottawa le 16 septembre. Il s'agira de discuter le plan de pension de vieillesse proposé par le fédéral dans son sommaire soumis à la conférence fédérale-provinciale, mais le gouvernement n'entend pas être lié à ce plan.

En résumé, Ottawa offrit de payer une pension de $30 par mois à tous les plus de 70 ans et de payer le tiers du coût des pensions aux personnes nécessiteuses de 65 à 69 ans inclusivement; le coût des pensions serait défrayé à même une taxe de sécurité sociale que le gouvernement se propose de percevoir. M. Claxton a dit aussi qu'une législation sera soumise cette session pour rendre obligatoire l'augmentation de $5 par mois dans les pensions, stipulée par arrêté ministériel en vertu de la loi des mesures de guerre.

Avant l'étude des crédits du ministère de la santé, le ministre Mitchell du Travail a annoncé un amendement à l'ordonnance de régie des salaires, afin de permettre des "augmentations justes et raisonnables". L'ordonnance s'applique aux gens gagnant jusqu'à $250 par mois et à ceux qui reçoivent de plus forts revenus mais sont au-dessous du rang de montremaitre.

On a présenté en 2e lecture un bill amendant la loi des petits prêts, afin de réduire les frais d'intérêt.

On a adopté en 3e lecture le bill pour continuer l'entraînement du corps de cadets de la marine canadienne, de même que le bill permettant aux gens de la région d'Ungava du Québec d'être compris dans le total de la population devant servir à déterminer la représentation du Québec aux Communes.

Plus tôt, la Chambre avait discuté les paiements d'allocations familiales, dont le gouvernement paye $250 millions par an, pour tout le pays. M. Claxton dit que ce système commencé en juillet 1945 a conné de bons résultats et amélioré la vie de tous les Canadiens. La consommation du lait a augmenté, de même que la fréquentation scolaire et la vente des vêtements d'enfants. A la demande de l'Opposition, M. Claxton a consenti à revenir sur un crédit de $300,000 pour enquêtes sur le mauvais usage des allocations. Il estime que 50,000 à 60,000 de ces cas devraient être approfondis cette année, au coût d'environ $5 chaque cas. La N.-Ecosse, le Manitoba et la Colombie font leurs propres enquêtes, selon une entente avec Ottawa.

"Honorons les héros obscurs, mais grands de notre petit...

(Suite de la page 3)

comprise et mal placée, les dénigreurs et les farceurs. "Ce sont-là, dit-il, des morts parmi nous. Il faut leur répéter le commandement célèbre: "Debout, les morts!"

M. Léonard Morin, président du Conseil régional, en présentant le conférencier, dit toute la fierté qu'il ressentait de voir une si belle élite, et remercia les sociétaires de l'extérieur de s'être rendus aussi nombreux au coeur du diocèse. M. le juge J.-H. Lemay, président d'honneur du comité diocésain, sut trouver les mots appropriés pour remercier M. Gravel.

Les autres invités qui soulignèrent en de brèves improvisations les mérites du message de M. Gravel furent: Mgr O.-Z. Letendre, P.A., V.G., représentant de Son Excellence Mgr Desranleau, qui rappela ses cinquante années de séjour dans le diocèse et Mgr Ira Bourassa, P. D., curé de la Cathédrale et aumônier diocésain de la Société, qui tira les conclusions de la soirée en exaltant la fierté nationale. Il félicita M. Gingues de son bon travail au comité parlementaire du drapeau et se dit heureux de voir côte-à-côte, dans les rangs de la Société St-Jean-Baptiste, ces excellents Canadiens français que sont MM. Bourque et Gingues.

M. le ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, l'hon. J.-S. Bourque, député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, et M. Maurice Gingues, député de Sherbrooke aux Communes, assurèrent les convives que, chacun dans sa sphère, ils continueraient de s'employer à l'avancement des Canadiens français. M. Alphonse Trudeau, conseiller municipal, promit de faire de même dans le domaine de son activité.

Au cours du banquet, on offrit une bourse au président, M. Léonard Morin, en témoignage de reconnaissance pour son excellent travail. Celui-ci dit qu'il acceptait le tribut comme s'adressant à la charge qu'il remplissait, plutôt qu'à sa personne même.

Les lauréats des concours de la Bonne Chanson et de l'histoire régionale assistaient aussi, avec leurs parents à ce banquet.

Voici, d'après le livre d'inscription, la liste des personnes qui assistaient à la conférence donnée par M. l'abbé Albert Gravel, président du comité d'histoire régionale des sociétés diocésaines St-Jean-Baptiste, à l'hôtel Magog, dimanche, à l'occasion de Fête Nationale: Mgr O.-Z. Letendre, P.A., V.G., représentant de S. E. Mgr l'Evêque; Mgr Ira Bourassa, P.D., curé de la cathédrale et aumônier du comité diocésain; MM. les abbés Raoul Bruneau, René Favreau, J.-F. Desvoyau, P. Desgranges, Jos. Quirion; les RR. FF. Séverin, directeur de l'école Supérieure, et Raymond, directeur de l'académie Larocque; le Rév. Père Albert-M. Desrochers, O.S.M.; l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, et Mme Bourque, M. Maurice Gingues, député de Sherbrooke aux Communes; MM. Alphonse Trudeau et Albert Charpentier, conseillers municipaux de Sherbrooke; M. le juge J.-H. Lemay, président d'honneur, et Mme Lemay, M. Alfred Breault, secrétaire diocésain, et Mme Breault, M. Léonard Morin, président du conseil régional, Mlle Jacqueline Descôteaux, M. Maurice-E. Couture, secrétaire du conseil régional, Mlle Huguette de l'Etoile, M. Gérard Couture, président du conseil régional, Mlle Yvette Boissé, MM. et Mmes J.-R. Bourguignon et J.-G. Gervais, directeurs, L.-J. Laliberté, St-Sacrement, O. Salvas, Richmond, J.-C. Morin, L. Landry, St-Sacrement, Paul Lussier, R.-B. Galipeau, J.-P. Boudrias, P. Galarneau, Rosaire Hamel, Alph Lebrun, Léo Longpré, Ste-Thérèse, Aimé Beaulieu, Ste-Thérèse, Eugène Bégin, Magog-Est, J.-D. Roy, J.-G. Garand, E.-A. Tanguay, J.-E. Turcotte, Alp. Blanchard, Thomas Pednault, Ste-Jeanne d'Arc, J. W. Custeau, J.-A. Therrien, Fernand Boisiard, Alfred Landry, Irenée Binette, Daniel Lafontaine, M.-E. Cadieux, François Côté, J.-M. Pérusse, J.-H. Morin, Windsor-Mills, L.-P. Labrie, A. Montour, Raymond Gauvin, J.-T. Rioux, A. Ladouceur, H. Gosselin, Mlles Yolande Boutin, Thérèse Côté, Lucille Girard, Ghislaine Binette, Thérèse Lecomte, Marielle Bureau, MM. J.-D. Turgeon, Marcel Boivin, Georges Côté, Louis Labrie, Robert Therriault, Sylvio Lacharité, M. Moreau, Folrent Dubois, Prof. P.-M. Robidoux, R. Lecours, Beebe, A. Lecours, Beebe, J.-M. Vanier.

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

Telles que: mobilier de parloir, en acajou ou en noyer; commodes, pupitres, etc; meubles antiques, en pin; vaisselle chinoise et porcelaine. Envoyez description et prix demandés à

M. DAVIS

4824, rue Sherbrooke-Ouest
Montréal, Qué.

CONSOLIDEZ VOS COMPTES

Vous pouvez emprunter de $20. à $1,000. aujourd'hui. Aucun endosseur ni aucune sécurité négociable requis. En 1945, plus de 140,000 personnes ont fait des emprunts chez Household. Leurs amis leur ont recommandé Household et, à leur tour, ils ont recommandé Household. Faites application aujourd'hui même — de 9 à 5 hres p.m. ou sur rendez-vous.

Choisissez un mode de paiements mensuels

Prêt complant vous recevez	6 paymts	12 paymts	15 paymts	20 paymts	24 paymts
$ 25	$4.35				
50	8.78				
100	17.55	$9.17	$7.49		
150	26.33	13.75	11.24		
200	35.11	18.34	14.99		
300	52.66	27.50	22.48	$17.47	
500	87.76	45.84	37.47	29.12	
700	122.87	64.18	52.46	40.77	$34.95
1000	175.53	91.68	74.94	58.25	49.92

HOUSEHOLD FINANCE Corporation of Canada
(Etablie au Canada en 1928)
2, rue Albert, coin Wellington-Nord
Au-dessus du Magasin Métropolitan
Tél. Sherbrooke 4595
Norman LeClerc, gérant
Prêts faits dans les villes environnantes

TRACTEURS DE JARDIN "EMPIRE"

Tracteurs de 3 et 6 C.V. avec attachements. Quantité limitée, pour livraison immédiate. Voyez votre agent local ou écrivez à

J. M. HURLEY

Distributeur des tracteurs de jardin "Empire"
1253, rue McGill College
Chambre 411
MONTREAL, QUE.

QUEBEC A TOUJOURS RESPECTE LES MINORITES!
CANADIENS-FRANÇAIS DE
COMPTON
vous êtes la majorité . . .
c'est votre DROIT et votre DEVOIR d'élire
Aurélien Quintin
candidat du
BLOC POPULAIRE CANADIEN

CE SOIR, MARDI, 8.00 HEURES
Causerie à CHLT
ASSEMBLÉE
à
ST-MALO et WATERVILLE
Orateurs:
ANDRE LAURENDEAU
Député de Laurier, chef provincial; Ovila Bergeron, député de Stanstead; Armand Choquette, ex-député de Stanstead.
MERCREDI — 8 HRES A CHLT
Assemblées à
JOHNVILLE et MARTINVILLE
Comités: Cookshire, Tél. 169
East-Angus, Tél. 122

MODERNISEZ votre **ÉCLAIRAGE**

Un bon éclairage est absolument essentiel dans tout foyer. Assortiment complet de tous genres de fixtures électriques.

- Fixtures fluorescentes
- Appliques muraux
- Lampes sur pied
- Lampes de table
- Etc., etc.

Installation faite par des experts.
"TOUT EN FAIT D'ELECTRICITE"
ROSS-BIRON ELECTRIC LTD
17, RUE FRONTENAC TEL. 645

La Métallurgie Moderne Enrg.
Lucien Blais, prop.
TRAVAUX D'ACIER
ACIER DE STRUCTURE
Rue Principale — Tél. 341-W — Lennoxville
Résidence, Sherbrooke, Tél: 3890-J.

PLAGE WRIGHT
MAGOG
Lot à vendre; restaurant à louer; chalets à louer et à vendre. Magnifique plage publique et terrain pour pique-nique. S'adresser à
GÉRARD-A. SOUTHIÈRE
Casier Postal 154 — Téléphone 805 — GRANBY, Qué.

PLAGE "CRYSTAL"
Entre Magog et Fitch-Bay
Lot à vendre; magnifique endroit pour restaurant. Chalets à louer et à vendre. Plage publique et terrain pour pique-nique. S'adresser à
HERVÉ ROGER
Plage "Crystal" R. R. No 2, Magog

Les pertes causées par la grève

A quoi peut-on s'attendre si la grève illégale continue à la Paton? Telle est la question logique que doivent se poser les grévistes, les non-grévistes et le public de Sherbrooke.

Pour une réponse adéquate, nous devons d'abord examiner les résultats de deux autres grèves illégales, de dates récentes, dans l'industrie des textiles.

A Carleton Place, Ontario, une grève illégale vient de prendre fin. Elle dura NEUF SEMAINES ET DEMIE. Le résultat en fut, après toutes ces pertes de salaires et toutes ces privations des employés et de leurs familles, que chacun dut retourner à son travail AUX MEMES CONDITIONS DE SALAIRE QU'AU MOMENT OU LA GREVE FUT DECLAREE. Il fut aussi ordonné que tout contrat signé entre la Compagnie et l'Union DEVAIT contenir une clause rejetant toute grève future. Et . . . ceci après 67 jours sans salaire aucun.

A Valleyfield, une grève illégale est encore en cours. A cet endroit, les employés perdent des milliers de dollars chaque jour en salaires et nombre de ces employés ont été entraînés par des chefs irresponsables, dans cette action illégale, dans cette grève qui tient les ouvriers loin de leur travail. Les journaux rapportent que, après 25 jours de grève, il n'y a encore aucune apparence d'entente.

Et, pour la société, que peut signifier ces pertes de salaires?

Demandez-le aux marchands, aux gérants de théâtres, aux garagistes . . . ce sont eux qui, d'une façon directe, souffrent du fait que les montants payés en salaires sont soudainement réduits. Et indirectement, toute la population en souffre.

Est-ce qu'une grève illégale, qui n'apportera aucun changement, vaut toutes ces pertes, toutes ces privations? N'oubliez pas, aussi, qu'aucune négociation ne peut être entamée, qu'aucune augmentation de salaire ne peut être discutée, tant et aussi longtemps que continuera une grève illégale.

Paton Manufacturing Company, Limited

CHLT
M. Guy Blanchette
vous parle du
"candidat de Compton"

M. W. LABEREE
choix libre et unanime de la convention libre et démocratique de Compton.
Poste CHLT — 900 kc.
Mardi, 25 juin—7h.45 du soir
Mercredi, 26 juin — 8h.30 du soir
Jeudi, 27 juin — 8h. du soir
Vendredi, 28 juin— 7h.30 du soir
Samedi, 29 juin—7h.45 du soir
Dimanche, 30 juin- Midi et 30
Découpez cette liste et placez-la près de votre radio. Ecoutez chacune de ces importantes causeries.

Réparations de rasoirs électriques
sur toutes marques de rasoirs. Travail garanti.
ROSS-BIRON
ELECTRIC LTD
17, rue Frontenac
TEL. 645

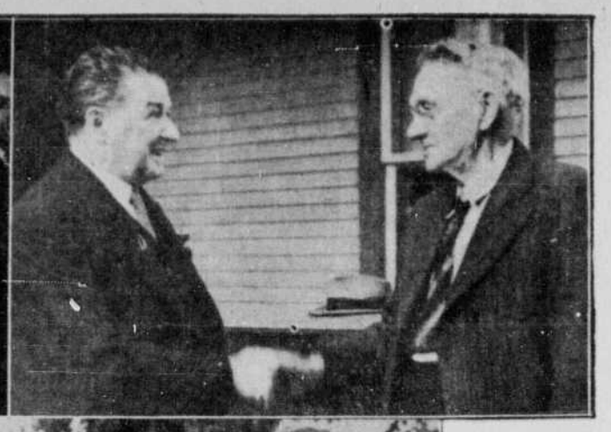

L'hon. premier ministre Duplessis à East-Angus –

Ces photographies ont été prises hier soir à East-Angus, lors de la première visite dans le comté de Compton, de l'hon. premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, à l'occasion de l'élection complémentaire du 3 juillet dans ce comté. En haut, sur l'estrade, l'hon. J.-S. BOURQUE, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques dans le cabinet et député de Sherbrooke à la Législature, M. C.-D. FRENCH, de Cookshire, candidat de l'U.N. à l'élection, le premier ministre DUPLESSIS, le maire Alden ROUSSEAU et l'hon. Patrice TARDIF, ministre d'Etat, député de Frontenac. A l'extrême droite, le premier ministre serrant la main de M. Ray CASWELL, d'East-Angus, devant la résidence du maire Rousseau. En bas, de gauche à droite, l'hon. J.-S. BOURQUE, M. C.-D. FRENCH, l'hon. J.-D. BEGIN, ministre de la Colonisation, l'hon. DUPLESSIS, M. Emile BELLEMARE, de Cookshire, le Dr F. GATIEN, député de Maisonneuve et M. Maurice BELLEMARE, député de Champlain.

(Photos la "Tribune")

La St-Jean-Baptiste à East-Angus –

Une quinzaine de chars allégoriques ont participé à la parade de la St-Jean-Baptiste, dimanche, à East-Angus. On remarque, sur la photo du haut un des nombreux chars, celui intitulé "Vive la Canadienne" qui remporta le troisième prix. Les figurantes sont: Mme A. HAYES au métier du tapis; Mme L. LANDREVILLE, à la machine à coudre; Mme R. TANGUAY, au métier; Mme A. FOURNIER, fileuse; Mme E. PEPIN, bobineuse; Mme H. SIGOUIN, tricoteuse; Mme W. PROTEAU, cardeuse; Mme L. BEAUDOIN et Mlle A. COSSETTE. Ce char était présenté par le Cercle des Fermières.

(Photo la "Tribune")

Fin de la grève des marins –

"Vous devriez prendre une photo des propriétaires de navires; ils ne sont pas aussi heureux", déclara le président Pat Sullivan au moment où le comité de grève de l'Union canadienne des Marins se rassemblait pour annoncer la décision du gouvernement de prendre en main la navigation sur les Grands-Lacs. On voit ici les membres du comité, de gauche à droite, Fred Hackett, Toronto, Harry Davis vice-président M. Sullivan, T.-G. Mc Manus secrétaire national, et Dewar Ferguson, vice-président.

La Jeunesse libérale a fêté son chef provincial –

La Jeunesse libérale de Sherbrooke à laquelle s'étaient joints un grand nombre de chefs libéraux de la province et des délégués des associations libérales du comté de Sherbrooke et des comtés environnants, a fêté son chef provincial, l'honorable Adélard Godbout, au cours d'un banquet et d'une réception au Club Social, samedi dernier. Ces photos ont été prises au cours du banquet où M. Godbout prononça une remarquable conférence dont le compte rendu est publié dans une autre colonne du journal. Dans la photo du haut, on reconnait de gauche à droite: Mme Fernand JOYAL, M. le sénateur Jacob NICOL, c.l., l'honorable Adélard GODBOUT, chef provincial du parti libéral, M. Fernand JOYAL, président de la Jeunesse libérale de Sherbrooke, M. Alphonse TRUDEAU, conseiller, qui représentait M. Guy BRYANT, maire de Sherbrooke, Mme C.-B. HOWARD, le sénateur Charles-B. HOWARD, c.l. Dans la photo du centre, on remarque au fond, de gauche à droite: Mme Maurice GINGUES, M. Léon CASGRAIN, député de Rivière-du-Loup, Mlle Gisèle FOREST, de la section féminine de la Jeunesse libérale, M. Waymer LABEREE, candidat libéral dans l'élection partielle de Compton, Mlle Madeleine LAGASSE, Mme Léon CASGRAIN, et M. Jacques LAGASSE, secrétaire de l'Association de la Jeunesse libérale; au premier plan, on remarque M. Léon LEFEBVRE, trésorier de l'Association de la jeunesse libérale, le Dr L.-A. TRUDEAU, et Mme W. GREGOIRE. Dans la photo du bas, on remarque au fond, de gauche à droite: M. Roger LAROSE, qui a remercié le conférencier, Mme R. LAROSE, le Dr Richard GAUDET, président du Club Social M. Wilfrid GREGOIRE, président de l'Association libérale de Sherbrooke, M. Maurice Gingues; au premier plan, on remarque de gauche à droite: Me Léonidas BACHAND, notaire, M. Benoit TURMEL, président de la Fédération des Associations de la Jeunesse libérale des C. de l'. E.M. Wilfrid SAMSON, député de Québec-Ouest, M. P.-H. PLOURDE, député d'Arthabaska, M. Henri GOSSELIN, député de Misisquoi.

(Photo la "Tribune")

La St-Jean-Baptiste à Sherbrooke –

Cette photo a été prise lors de la célébration de la messe en plein air, au parc Dufresne, hier matin, où une multitude de fidèles s'étaient rendus à cette cérémonie de notre fête nationale. On remarque, au fond à droite, l'autel érigé sur le kiosque. Mgr Ira Bourassa, curé de la Cathédrale a prononcé le sermon de circonstance. La messe a été chantée par Mgr O.-Z. Letendre assisté du Rév. Père Eugène Lecomte, s.s.s., et de M. l'abbé Joseph Quirion, vicaire au Christ-Roi. La veille, au parc Dufresne encore plusieurs milliers de personnes ont admiré le feu de la St-Jean et ont assisté à des divertissements donnés par des artistes locaux.

(Photo la "Tribune")

Le reposoir de la Fête-Dieu –

Photographie prise dimanche matin, du magnifique reposoir érigé sous le portique de l'Ecole Supérieure à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu. On distingue Son Excellence Monseigneur Philippe DESRANLEAU, évêque de Sherbrooke, pendant la bénédiction du Très Saint Sacrement.

(Photo la "Tribune")

Congressistes à North-Hatley –

Au cours de la fin de semaine, quelque trois cents congressistes de l'Association Internationale des Services Publics de Placements étaient réunis à North-Hatley pour leurs assises annuelles, sous la présidence de M. Léonard Préfontaine, surintendant régional à Montréal. La photo ci-dessus a été prise samedi midi à l'issue d'une des séances du congrès. On remarque sur la première rangée, de gauche à droite: Mlle Maria Potvin, Chicoutimi, M. C.-S. Raper, Toronto, représentant ontarien, E.-H. Fortier, gérant du Bureau d'Assurance-chômage de Sherbrooke, E.-P. Laberge, délégué canadien au comité exécutif international de l'Association, L.-J. Trottier, commissaire en chef de l'Assurance-chômage pour le Canada, Léonard Préfontaine, président du chapitre provincial de l'A.I.S.P.P., R.-J. Tallon, commissaire conjoint, Ottawa, Alfred Crow, surintendant général des services de placements de la province de Québec, Paul Brunet, Montréal, gérant général adjoint et secrétaire trésorier de la maison, Alfred Lambert, Stan Picard, Québec, 2e vice-président de l'Association P. Grenier, gérant du bureau de Chicoutimi, J.-A. Gendron, gérant du bureau de Rivière-du-Loup, Rosaire Parent, Montréal, secrétaire de l'Association, et M. J.-M.-A. Leclerc, Montréal.

(Photo la "Tribune")

Au banquet de la St-Jean-Baptiste –

Photo prise dimanche soir, au Magog House, au dîner-causerie dont l'invité d'honneur était M. le curé Albert Gravel, qui n'apparaît pas ici. On reconnait Mgr Ira BOURASSA, Mgr O.-Z. LETENDRE, M. Léonard MORIN, président du conseil régional, Mlle Jacqueline DESCOTEAUX, l'hon. J.-S. BOURQUE et Mme BOURQUE, M. le juge J.-H. LEMAY. Debout, le R. P. Eugène LECOMTE, s.s.s., MM. les abbés Raoul BRUNEAU, curé de St-Claude, P. DESGRANGES, curé de Rock-Forest, François DEVOYAU, curé de Ste-Thérèse, et Napoléon FAVREAU, le conseiller Alphonse TRUDEAU, M. Maurice GINGUES, député de Sherbrooke aux Communes, Mme J.-H. LEMAY.

(Photo la "Tribune")

A la procession de la Fête-Dieu –

Cette photographie a été prise dimanche matin sur le parcours de la procession de la Fête-Dieu et fait voir un groupe de nos concitoyens qui marchaient en arrière du dais. On distingue de gauche à droite, les conseillers Sylvio ROUSSEAU, J.-D. TREMBLAY, Alphonse TRUDEAU, Armand FISETTE, Albert CHARPENTIER et Oliva DEZIEL, le directeur Percy DONAHUE, du service des Incendies, le trésorier H.-M. CORMIER, l'hon. J.-S. BOURQUE, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, Me Dorais PANNETON, c.r., l'hon. juge Dalma LANDRY, de la Cour Supérieure, Me Albert LEBLANC, c.r., Me Roland DUGRE, bâtonnier du district, Me Hertel O'Bready.

(Photo la "Tribune")

PH
CHALET à vendre situé à W gog. S'ad wen Sud,
CHALET pour la s tricité, dresser; Dépôt.
CHALET louer pou Magog. S neau, Ch 3951W. R
DEUX ch la saison. de 9 a.m.
DEUX ch blement, moustiqu chemin D Sherbrook juillet, au dresser su E. Moreau
AVIS AU Afin de se de la Con dra que apparaisse d'auton ou dre: "Que ticulier, hicule, l'a méro de nom et Quand le autorisé; l'année et vendeur, rement ap
Ch
MES deux meublés à de Sherbr lieux à J Drummond
Com
COMMERC pressage, la machin livraison tout en d'affaires flerais à p vente, ma Pour tout 58 Drumm
MAGASIN ferronneri poste d'ess tionale. B vendre im à Casier P
BOTTINES toutes bien lons. En b tion, à la Lavoie, 13 2098.
BOULANG torches à poches par Montréal, S'adresser Tribune.
BOUILLOI et 6 pouce de diamèt re. Certifi au pouce Gosselin, L
DACTYLOG seless (Sil très bonn 618 ou 24
DEUX lots 11ème Ave Avenue. Té
ENTENDE L'huile Leo personnes tielle et de troubles du cle Lavoie ciens.
FOIN sur rue King saxophone bé. S'adres Tél: 3846W
LOTS pour vière Mago ville. Aussi pour perso pendant les à M. Napol R. R. 1, She
LOT rue rue MacMa coin de ru 100, rue Do Ouest, 50 x cine, agent Short. Tél:
ETALON p étalon pre aux exposi Sherbrooke. S'adresser Cookshire.
DEUX poêl MACHINE reuse, corr mortoiseuse autres mac ser à Eugè
MOBILIER couleur crè chapeau, mo leur, table 64 rue Bro
MOBILIER couleur crè chapeau, mo leur, table 64 rue Bro
80 PORCS vendre. S'ad cher, Kato stead.
UN mobilier 1 buffet, 1 commode, et très bas. S Waterville.
POUR une fe mes Slendor Traitement malines $5.00
FOIN à vend à moitié aux S'adresser min Brompte
SABLEUSE largeur, aju tres, coussin entièrement 75. S'adresse Lagauchetiè
RESTAURAN $30,000 d'aff $3,000. Aussi gros quota b Laînesse ag Short. Tél:
TAPIS de la S'adresser p
TE DE première n'importe la rée. Tél: 304
DEUX beaux sur la 9ème ke-Est. Prix ser à Sherbr
UN tapis 8 x à manger chaise de sa marcheuse p 53A Larocqu
Maise
MAISON en appartements bre de bain fur, chauffag l'huile etc venue Port

LES PETITES ANNONCES

POUR INSERER, TELEPHONEZ 971

A LOUER

Chalets à louer

CHALET à louer pour la saison ou à vendre avec bonnes conditions, situé à Wright's Beach, près de Magog. S'adresser à Y. Biron, 57 Bowen Sud, ou téléphoner 4830W. 98-2

CHALET de 5 chambres à louer pour la saison. Eau courante, électricité, 6 milles de Sherbrooke. S'adresser: Hôtel New Windsor, rue Dépôt. 94-6

CHALET meublé, eau courante, à louer pour la saison au Petit Lac Magog. S'adresser Garage Veronneau, Chemin de Montréal. Tél: 3951W. Résidence, 540-r-23. 96-3

DEUX chalets à Rock-Forest, pour la saison. Très propres. Tél: 3318, de 9 a.m. à 6 p.m. 96-3

DEUX chalets neufs avec ameublement, eau, électricité, grands moustiquaires, près rivière Magog, chemin Drummondville, 5 milles de Sherbrooke, à louer pour le 1er juillet, au mois ou à la saison. S'adresser sur les lieux, le soir, à M. E. Moreau.

A VENDRE

Autos à vendre

AVIS AUX VENDEURS D'AUTOS

Afin de se conformer aux règlements de la Commission des Prix, il faudra que les détails suivants apparaissent sur chaque annonce d'autos ou camions usagés à vendre: "Quand le vendeur est un particulier, il faut la marque du véhicule, l'année et le modèle, le numéro de série, le prix demandé, le nom et l'adresse du vendeur." — Quand le vendeur est un garagiste autorisé: La marque du véhicule, l'année et le modèle, adresse du vendeur, et le mot VENDEUR clairement spécifié. J.N.O.

Chalet à vendre

MES deux chalets et une maison meublés à proximité de l'eau, près de Sherbrooke. S'adresser sur les lieux à J. D. O'Bready, Chemin Drummond.

Commerce à vendre

COMMERCE de nettoyage et de pressage, avec tout l'outillage et la machinerie complète. Camion de livraison en bonne condition, le tout en bonne condition. Chiffre d'affaires $200 par semaine. Sacrifierais à prix raisonnable. Cause de vente, manque d'aide. Pas d'argent. Pour toute information, adresser 58 Drummond, Granby. Tél: 2221. 93-6

MAGASIN général de campagne, ferronnerie, épicerie, chaussures, poste d'essence, sur route internationale. Bon chiffre d'affaires. A vendre immédiatement. S'adresser à Casier Postal 5 La Tribune. 96-6

Divers

BOTTINES de soldats et d'aviateurs, toutes bien réparées: semelles et talons. En bas du prix de la réparation, à la Cordonnerie Tremblay et Lavoie, 138-A King-Ouest. Tél: 2098. j.n.o.

BOULANGERIE très bien équipée, torches à l'huile ,toluène, etc., 70 poches par semaine. Située près de Montréal, aussi, un hôtel à vendre. S'adresser à Casier Postal 81 La Tribune.

BOUILLOIRE locomotive, 21 pieds et 6 pouces de longueur, 42 pouces de diamètre. 75 lb. P. à 3 mois d'usage. Certificat alloué pour 125 livres au pouce carré. S'adresser à Oscar Gosselin, Lac-Mégantic. Tél: 181-W. 93-6

DACTYLOGRAPHE Remington Noiseless (Silencieux) à vendre. En très bonne condition. Téléphoner 618 ou 242. j.n.o.

DEUX lots sur la rue Belmont, coin 11ème Avenue. S'adresser 90, 10ème Avenue. Tél: 2095-J.

ENTENDEZ-VOUS difficilement? L'huile Leonard a aidé beaucoup de personnes souffrant de surdité partielle et de maux de tête dûs aux troubles du catarrhe. A la pharmacie Lavoie et chez tous les pharmaciens.

FOIN sur pied aux limites de la rue King Ouest. Aussi, clarinette, saxophone (Alto) carrosse pour bébé. S'adresser à 108 rue Marquette. Tél: 3846W.

LOTS pour chalet, le long de la rivière Magog à deux milles de la ville. Aussi, 10 chambres à louer pour personnes qui désirent repos pendant leurs vacances. S'adresser à M. Napoléon Poulin. Tél: 1699W3 R. R. 1, Sherbrooke. 87-11-14

LOT rue Cummings, 50 x 100, lot rue MacMananny, 50 x 100 faisant coin de rue, rue Drummond, 50 x 100, rue Dorval, 50 x 100, rue King Ouest, 50 x 129. S'adresser à G. Racine, agent d'immeuble, 132 rue Short. Tél: 4546J.

ETALON pour service classe "A", étalon percheron, grand champion aux expositions de Cookshire et Sherbrooke. Transporté remorque. S'adresser: Jos Hearn, tél: 157-s-4, Cookshire. 93-24

DEUX poêles à gaz à vendre en **MACHINE** à bois Shipper, moulereuse, corroyeur, perceuse avec mortoiseuse, tour. En échange pour autres machines usagées. S'adresser à Eugène Bolduc, 89B Murray. 92-12

MOBILIER de salon, poêle à gaz, couleur crème et vert, buffet, porte-chapeau, moulin à coudre pour tailleur, table de cuisine. S'adresser à 64 rue Brooks. 97-2

MOBILIER de salon, poêle à gaz, couleur crème et vert, buffet, porte-chapeau, moulin à coudre pour tailleur, table de cuisine. S'adresser à 64 rue Brooks. 97-2

80 PORCS de 9 et 10 semaines à vendre. S'adresser à Raphael Faucher, Kate Vale, Comté de Stanstead.

UN mobilier de Rotin, 4 morceaux, 1 buffet, 1 poêle de cuisine d'été, commode, et autres articles à prix très bas. S'adresser à J. A. Poulin, Waterville, Qué. 98-25-27

POUR une forme svelte, les comprimés Slendor. Efficaces. Inoffensifs. Traitement 2 semaines $1.00; 12 semaines $5.00. Pharmacie Lavoie.

POIN à vendre sur pied ou à couper à moitié aux limites de Sherbrooke. S'adresser Charles Rogeau, Chemin Brompton. Tél: 238W-r-3. 98-2

SABLEUSE à courroie, 6 pouces de largeur, ajustement à poulies neutres, coussinets à billes. Charpente entièrement en métal. Neuve $29.75. S'adresser: Dominion Sales, 408 Lagauchetière Ouest, Montréal. 98-10

RESTAURANT très central, faisant $30,000 d'affaires par année. Prix $3,000. Aussi épicerie licenciée avec gros quota bière. S'adresser Armand Lainesse agent d'immeuble, 174 Short. Tél: 1918-W. 96-2

TAPIS de laine à vendre, 6'9" x 9'. S'adresser par téléphone 1025R.

TERRE NOIRE

DE première qualité pour terrasse, n'importe laquelle quantité désirée. Tél: 3046J 82-4-6-8

DEUX beaux lots à bâtir, 50 x 100, sur la 9ème Avenue à Sherbrooke-Est. Prix $400, chacun. S'adresser à Sherbrooke Trust. 98-25-27

UN tapis 8 x 9. Un mobilier de salle à manger en bois naturel, une chaise de salon avec tabouret, une marcheuse pour bébé. S'adresser à 53A Larocque.

Maisons à vendre

MAISON en brique comprenant 2 appartements de 6 pièces et chambre de bain chacun; planchers bois dur, chauffage eau chaude, brûleur à l'huile etc. Lucien Hébert, 127 Avenue Portland.

A VENDRE

Maisons à vendre

MAISON de 10 chambres, fournaise air chaud, eau dans la maison, 2 hangars, environ 7 acres de terre, 22 milles de Sherbrooke, 1-4 mille du village, borné par une rivière. Pouvant servir de plage. $4,500.00. S'adresser en face du chemin Johnville, sur le chemin de Cookshire. 96-3

MAISON deux logis, 1 de 6, 1 de 5 avec garage deux places. Logement libre à l'acheteur. S'adresser: 180 St-Edmond, Coaticook. 98-6

QUARTIER Ouest, maison de brique, 3 logements, 2 de 3 chambres, 1 de 5 chambres libre à l'acheteur. Système à eau chaude, 2 garages, poêle à gaz fourni, vénitiennes et auvents. Rapportant $1,416. Prix $13,500. Comptant: $,500. Balance termes faciles. S'adresser: G. Racine, agent d'immeubles, 132 Short. Tél: 4546J. 98-2

Terres à vendre

TERRE 260 acres sans roches sur route nationale Sherbrooke-Stanstead, route Massawipi, avec roulant complet, 25 vaches laitières, sucrerie avec 1,500 vaisseaux, quantité de bois de commerce. Maison de 7 chambres avec chambre de bain. Une véritable aubaine. Vente nécessaire d'ici un mois. Cause: maladie. S'adresser: L. Lafontaine, 20B Collège, Magog. 83-5-6-8

TERRE à vendre, 100 acres, 3 milles de St-Herménégilde, 15 vaches à lait, tous inhtruments aratoires et bois de commerce. S'adresser: Gérard Brodeur, St-Herménégilde. 86-12

BELLE terre à vendre, 1 mille du village de Cookshire, près du terrain de l'exposition. 270 acres dont 50 en bois, étang, eau courante, bonne maison, 2 granges, écurie en ciment, bon roulant, 4 chevaux, 22 vaches à lait ,etc. Pouvant garder 50 bêtes à cornes. Vendrait avec ou sans roulant. Prix $10,000.00, dont $4,000.00 au prêt agricole, et $6,000.00 comptant. Pour plus de renseignements, s'adresser: Mme Albert Pageau, Cookshire, Boîte 216, Co. Compton.

BELLE terre 129 acres située à 6 milles de Sherbrooke sur le grand chemin St-Denis Brompton, 80 acres en pâturage, 23 vaches ,tous les instruments aratoires, presque neufs. Electricité, téléphone, bâtisses en bon ordre. Chemin ouvert l'hiver. Vente pour cause de santé. Ferdinand Beaudette, Bromptonville, R. R. 3. Tél: 367-s-13.

ON DEMANDE

Demande à acheter

ON demande à acheter une maison de 2 logements, 5 ou 6 chambres, plein pied, un logement devra être libre à l'acheteur sous peu. S'adresser à 37 rue Peel. Tél: 1695R

Demande à louer

MAISON meublée ou loyer meublé demandé à Sherbrooke ou région du 25 juin au 28 août. Références et paiement garanti. Téléphoner 480 ou s'adresser Casier Postal 96, Sherbrooke. 97-2

Femmes demandées

DEUX filles de table bilingues demandées au Café Capitol. 98-2

DEUX aide-cuisinières demandées à l'Hôtel Magog, 14 Dufferin.

FILLE demandée pour ouvrage général de maison. S'adresser à 196 rue Victoria. Tél: 877R. 96-3

JEUNE fille demandée comme caissière. Devra posséder expérience dans ouvrage de bureau. S'adresser à M. Winslow, 121 rue King Ouest. 97-2

ON demande une institutrice bilingue, catholique, ayant de bonnes références pour l'enseignement de l'anglais au Couvent, pour l'année scolaire 1946-47. 98-4

ON demande des filles pour travailler dans le bas de soie. S'adresser C. P. 112, Cookshire. Comté de Compton. Tél: 184. 94-6

SERVEUSE demandée pour le comptoir-fontaine. S'adresser au gérant, Magasin United. 94-6

Hommes demandés

HOMMES ambitieux de 18 ans et plus demandés partout au Canada pour devenir détectives. Ecrivez immédiatement à Can. Investigators Institute, Casier Postal 25 Station T, Montréal.

JEUNE homme compétent demandé. Opportunité d'avancement. Application par écrit spécifiant âge, études, etc. S'adresser Casier Postal 159, Sherbrooke. 97-2

HOMME demandé, plombier d'expérience en plomberie ou en chauffage. (Ayant licence de compagnon). Bon salaire. S'adresser à 110C Gillespie. 97-2

UN jeune homme né entre le 13 juillet et le 23 juillet, ou la fin de juin. $1. par soir. 1-2 heure par soir. S'adresser à 70B Brooks. 98-2

ASSISTANT GERANT DU PERSONNEL

JEUNE homme compétent, bilingue, demandé. Chance d'avancement, application par écrit spécifiant âges, études, etc. S'adresser Casier Postal 159 Sherbrooke.

Logements demandés

RECOMPENSE à qui trouvera logement de 3 ou 4 chambres pour jeune couple avec bébé de 6 mois. S'adresser Mme Ernest Vallée, 76 1ère Avenue Sud. Tél: 3565-M.

DIVERS

HOMMES et femmes employés d'usines etc., qui désirez vous faire des revenus supplémentaires, écrire à Paul Nan, 2106 rue Wolfe, Montréal. 98-2

NOUS achetons toutes sortes de poches en jute et en coton. Aussi, peaux de cheval, métaux, etc. Chez Sam Smith 272a Wellington Sud. Tél: 838. 97-2

Perdus

CAMERA de poche, dans un sac avec courroie en cordé blanche, dans Sherbrooke entre 9 et 10 heures. Récompense promise si retournée à G. E. Lafond, 35 rue Wolfe. Tél: 3449W.

CHAPELET en argent (souvenir de 1ère communion) dans un étui brun a été perdu samedi après-midi sur le terrain de la Colonie des Vacances S. V. P. récompense si rapporté à 12 Ontario. Tél: 2538R. j.n.o.

PORTE-MONNAIE noir, en cuir, contenant carte d'enregistrement, livret de banque, licenciement de l'armée et certaine somme d'argent. Si retrouvé, retourner Gérard Simoneau, 10A Queen. Tél: 4648W.

PRETS POUR FINS DOMESTIQUES

Lorsque vous avez un urgent besoin d'argent pour mettre ordre à votre budget, Campbell Finance est l'endroit tout désigné pour l'obtenir. Pendant plus de 18 ans, cette maison recommandable et sympathique a donné de sages avis et fait des prêts utiles à plus de 150,000 clients satisfaits. Des emprunts pour payer vos vieux comptes ou pour toute autre fin raisonnable peuvent être négociés promptement au cours d'une interview privée. Et rappelez-vous que votre vie est assurée, sans coût additionnel.

CAMPBELL

Finance Corporation Ltd.
Fondée en 1927. 42 succursales au Canada
9a, rue Wellington-Nord, Chambre 11
Tel: 3637 — Sherbrooke —13
Représentant à Magog: M. Etienne Gérin.
57, rue Main, Magog. Tel: 798.

DIVERS

Perdus

PORTE-MONNAIE beige avec $16. Si retrouvé, retourner à 256 Belvédère. Tél: 1986-J.

UN cheval noir, pesant 1350 livres environ, perdu il y a 15 jours, route de Stoke. Si retrouvé, retourner à Victor Fréchette, commerçant de chevaux de toutes sortes, R. R. 4, Sherbrooke. 97-2

PORTE-MONNAIE brun avec "zipper", contenant $9.05 perdu chez Olivier Enrg., ou sur la grande rue vers 5 heures et 7 heures, vendredi soir. Si retrouvé, retourner Chez Olivier ou à Mme Lavertue, 25a King Est ,app. 1.

CANADA, Province de Québec, District de Saint-François. No. 5309. Dans la Cour Supérieure. DEVANT: Me Albert Désilets, P. C. S.

Bart Nelson Holtham, avocat et Conseil du Roi, de la ville de Sherbrooke, dans la Province de Québec, Canada, Demandeur vs

Dame Easter Barter, ménagère, femme de William Certerbarr, de la ville de Barton, Vermont, Etats-Unis et le dit William Certerbarr, afin d'autoriser sa dite femme, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Ce 17 juin 1946.

Albert DESILETS, P. C. S. 93-18-25

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de St-François.
BUREAU DES COMMISSAIRES D'ECOLES CATHOLIQUES ROMAINS
DE LA CITE DE SHERBROOKE

AVIS D'ELECTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, que le lundi, le huitième jour de juillet, mil neuf cent quarante-six, entre 10 et 11 heures de l'avant-midi, au Bureau de la Commission Scolaire Catholique, No 49, rue Gillespie, à Sherbrooke, P. Q., il se tiendra une assemblée des propriétaires catholiques de biens-fonds de la Cité de Sherbrooke, inscrits comme tels au rôle d'évaluation pour procéder à la nomination de deux commissaires d'Ecoles Catholiques.

Dans le cas ou une élection deviendrait nécessaire, elle aura lieu le lundi, le quinzième jour de juillet mil neuf cent quarante-six, suivant la loi et je nomme Jean-Paul Lajoie, no 244a, rue King-Ouest, Sherbrooke, P. Q., mon commis d'élection.

Daté à Sherbrooke, ce 25ème jour de juin 1946.

Mastai J. CHOQUETTE,
Président de l'élection.
et Officier rapporteur. 98-2

VENTE A L'ENCAN

Mercredi, 26 juin, à midi

Pour le Baron J. E. De Savoxsy, Sawyerville (ancienne ferme de Joe Riddell). Seront vendus: faucheuse Massey-Harris; chargeuse à foin; râteau, de côté; 2 râteaux; 3 wagons et racks; boîte à wagon; rack à bestiaux; herse à disques; herse à ressorts; rouleau en acier; semeuse avec attachement pour engrais; charrues; cultivateurs; cultivateur à ressorts; scie circulaire; engin de 8 c. v.; 2 paires de harnais doubles, pour le travail; harnais simple; harnais fin; 2 séparateurs; traîneuse; voiture; 3 traîneaux doubles; bouilloire; agrès de sucrerie; poulets du printemps; paire de chevaux; une partie du foin, debout Condition: comptant.

R.-M. DEMERS ,encanteur. 96-4

VENTE A L'ENCAN

Samedi, 29 juin, à 9.30 hres a.m. (heure avancée)

Pour les Frères Dempsey, sur la ferme de Médéric Gaulin, Sawyerville. Seront vendus: 14 bonnes jeunes vaches; 2 génisses de 2 ans; taureau Durham d'un an; 4 bons veaux "Angus"; 1 bon taureau Pole Angus, de 7 mois; bonne paire de chevaux de 6 et 7 ans, pesant 2900 lbs, très bien accouplés; 1 cheval de promenade, 10 ans, bonne paire de harnais de travail; paire de harnais doubles; comme neufs; perche; 2 harnais de promenade, simples; paire de harnais de travail; 2 épandeurs, d'engrais, complet, pour rail "Dillon"; 2 séparateurs dont un presque neuf; 2 dindons; 2 dindes âgées de 1 an; bonne chargeuse à foin, M.-H. no 7; cultivateur neuf; 6 bidons de 8 gallons; 2 bidons de 10 gallons; canistres à lait; clôture électrique; câble et poulies; rouleau à terre, comme neuf; épandeur d'engrais; herse à disques, M.-H.; très bonne faucheuse de 6 pieds, Frost-Wood; semeuse; herse à ressorts; râteau McC.-D., neuf; sleigh de promenade; charrue à manchons, presque neuve; 2 charrues à sulky; rack à foin; 2 bogheis; wagon; sleigh à engrais; wagon simple; chaînes; fourches; crochets; faucilles; 1 bonne armoire; tables et chaises assorties; nombre d'autres articles. Condition: comptant.

Zeph. ROUSSEAU, encanteur,
Sawyerville, Tél: 9.
L. H. Hunt, commis. 97-22-25-27

VENTE A L'ENCAN

Vendredi, 28 juin, à 9.00 hres a.m.

Pour Mme Louis St-Germain, 5 milles de St-Edwidge, route 27, en direction d'East-Clifton. Seront vendus: 23 vaches; vache à boucherie; taure grasse, de 3 ans; 3 veaux gras, de 4 à 8 semaines; taureau Durham, de 3 ans; 3 bouvillons Durham, de 3 ans; 4 taures de 2 ans; jument noire, 1400 lbs; cheval noir, 1400 lbs; cheval rouge, 1250 lbs; cheval de voiture, de 5 ans, pesant 1100 lbs; poules; voitures doubles et simples; voiture fine; express; 2 charrues à manchons; herse à finir; herse à ressorts; herse à disques; traîne à roches; marqueur à patates; cultivateur; semeuse à grain avec attachement à phosphate; râteau; faucheuse de 6 pieds; chargeuse McC.-D.; rack à foin; épandeur d'engrais, "Jutras"; grosse sleigh; sleigh à engrais; sleigh fine; sleigh pung; sleigh pung à 2 sièges; séparateur McC.-D.; 2 paires de gros harnais; harnais fin; balance Renfrew, cap. 2000 lbs; chaudron; auge de 30 pieds de longueur; 8 bidons à lait; meules; banc de scie ronde; engin "Ford"; hache-légumes; nombre d'autres articles. Condition: comptant. Collation à midi.

Azarias GRENIER, encanteur.
Coaticook. Tél. 149-s-2 95-20-25

VENTE A L'ENCAN

Jeudi, 27 juin, à 9.00 hres a.m.

Pour Irwin Robinson, Greenlay, 1-2 mille du pont, sur le chemin de Brompton. Seront vendus: paire de chevaux de 10 ans, 3500 lbs; poulain de 2 ans; 18 vaches Ayrshire, dont quelques-unes doivent mettre bas d'ici janvier; tracteur Ford avec charrue et herse; herses à disques et à finir; voiture à herses; 3 cultivateurs; faucheuse McC.-D., avec bain d'huile, 6 pieds; râteau; chargeuse à foin, neuve; lieuse; hachebîlé d'inde et souffleur; batteuse avec souffleur Sorano; hache-légumes; voiture double sur pneus, avec boîte et brancard; épandeur d'engrais, Jutrax; voiture; voiture à lait; perche de voiture; harnais double; harnais simple; traîneau; traîneau-mocassin; 2 rouleaux de broche; trayeuse électrique, McC.-D., à 2 unités; refroidisseur à lait International, neuf, cap. 6 bidons; 18 bidons; 2 chaudières et couloir; tondeuse à gazon; 53 pieds de rail pour trayeuse; chaudron de 60 gallons avec poêle; clôture électrique, Gem, Stewart; 2 barils 47 et de 25 gallons; échelles; 300 minots d'avoine; baratte; semeuse à millet; 5 couvertures à chevaux; laveuse électrique "Blackstone"; poêle no 4; radio Philco, 7 lampes; tables et chaises de cuisine; mobilier de salle à diner; mobilier de chambre à coucher; 2 lits et sommiers; gramophone avec disques; tables; armoires; 2 bureaux; sofa; poêle à l'huile; 2 fourneaux; moulin à coudre, neuf, "New Williams"; vaisselle; et nombre d'autres articles. Aucune réserve, car la ferme est vendue. Condition: comptant. Une partie des instruments aratoires seront vendus dans l'avant-midi. Le goûter sera servi par le "Ladies Guild" de Greenlay.

Leo DANIELS, encanteur,
Windsor, P. Q.
93-18-21-25

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
H.-N. Brien, gérant

TALON — Est décédée accidentellement à l'âge de 2 ans, Madeleine Talon, fille de Roger Talon et de Gabrielle Beauchesne. Les funérailles ont eu lieu lundi le 24 juin 1946. Le convoi funèbre a quitté le salon mortuaire des Frais Funéraires, 22 rue Bail à 10.45 heures pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où la cérémonie des Anges a eu lieu à 11 heures.

FRAIS FUNERAIRES JALBERT ENR.
Gérard Monfette, prop.

BENOIT — Est décédée à Sherbrooke, à l'âge de 22 ans, Mme J.-Aimé Benoit, née Rita Gervais, demeurant à Boucherville. Les funérailles ont eu lieu lundi, 24 juin 1946 en l'église St-Jean-Baptiste. Inhumation au cimetière de la Côte des Neiges à Montréal.

FRAIS FUNERAIRES JALBERT ENR.
Gérard Monfette, prop.

PIQUETTE — Est décédée à l'âge de 65 ans, Mme Veuve Joseph Piquette, née Silfrids Lavigne, demeurant à St-Denis de Brompton. La dépouille mortelle est exposée chez son gendre, Marcel Lessard, demeurant à 24 St-Charles. L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

FRAIS FUNERAIRES JALBERT ENR.
Gérard Monfette, prop.

LEBLOND — Est décédée à Kingsey Falls, à l'âge de 54 ans, Mme Désirée Leblond, née Délia Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 juin 1946, à l'église St-Jean-Baptiste. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Gérard Monfette, 13 Bowen Sud. L'heure des funérailles sera annoncée plus tard.

DURANLEAU ET JALBERT BIRON — A Sherbrooke, le 22 juin 1946, est décédé Joseph-Emile Biron, époux de Juliana Morinville, à l'âge de 52 ans. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 juin. Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires Bouvrette, Trois-Rivières, à 8 h. 45 pour se rendre à la cathédrale Trois-Rivières, où le service sera chanté à 9 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

HAMEL ET FRERE, ENR.
Arthur Bélisle, gérant

GUIMONT — Les funérailles de Jacques Guimont, enfant de Sylva Guimont et de Fernande Turcotte ont eu lieu lundi le 24 juin. Le convoi funèbre a quitté les salons mortuaires Hamel et Frères, Enr. 120 rue Galt à 3.30 heures pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où la cérémonie des anges a été chantée à 4 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

HAMEL ET FRERES, ENR.
Arthur Bélisle, gérant

BERGERON — Est décédée à l'hôpital St-Vincent de Paul le 22 juin à l'âge de 64 ans, Victoria Fisette, épouse de feu Jos Bergeron, demeurant à 109A Galt. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 25 juin 1946. Le convoi funèbre a quitté les salons mortuaires Hamel et Frères Enr., 120 rue Galt, à 8.45 heures pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service a été chanté à 9 heures. Inhumation au cimetière St-Michel. Elle était dame de Ste-Anne.

CANADA, Province de Québec, District de Saint-François. COUR SUPERIEURE. No 5230.

DAME PAUL BECIGNEUL (Antoinette Beaudoin-Giguère), institutrice, de la ville de Mégantic, épouse de Paul Bécigneul, demanderesse, vs

PAUL BECIGNEUL, aussi de la ville de Mégantic, district de Saint-François, employé civil fédéral, actuellement à 4077 Tupper, Westmount, Montréal, Défendeur.

Une action en séparation de corps a été instituée en cette cause, le 17ème jour de juin, 1946.

J.-Armand DROUIN,
Proc., de la Demanderesse. 98-2

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité du village d'Eastman demande des soumissions, sans engagements, pour l'achat d'appareils à incendie, description suivante:

Pompe-remorque, capacité 400 gallons ,imp., min., pression 120 lbs, remorques à boyaux, capacité 800 à 1200 pieds, boyaux avec accessoires, 500 pieds boyaux 2 1-2 pouces; 400 pieds boyaux 1 1-2 pouce; lances, ajustages, clefs, connections, etc. Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier, M. Alexandre Stébenne, Eastman, Qué. (Co. Brome), jusqu'au 5 juillet 1946. Seront examinées par le conseil municipal, vendredi, 5 juillet 1946, à 8.00 hres p.m.

98-2

AVIS

Re: Succession de feu Harold Arthur George French, de son vivant du village de Sawyerville, dans la province de Québec, cultivateur. Toutes personnes ayant des réclamations contre la dite succession sont par la présente notifiées d'avoir à les adresser, pour le soussigné, dans les quinze jours qui suivront le présent avis.

George R. HURD,
Exécuteur. 98-3

VENTE A L'ENCAN

Samedi, 29 juin, à 9.30 hres a.m.

Pour F. E. Bullard, 2 milles de Magog, sur le chemin de Cherry River. Seront vendus: wagon simple; paire de sleighs simples; traîne à roches; meule; outils de jardin; tondeuse à gazon; traîne-sauvage; 4 paires de raquettes pour la neige; trappe à ours; 2 godendards à 3 scies; chaînes à billots; robes de carrioles; paire de lits jumeaux, complets; 2 lits simples, complets; 4 bureaux; commode; moulier de vivoir; 2 commodes; mobilier de salle à diner; table extension; buffet; cabinet à porcelaine; 6 chaises; 6 fauteuils en cuir; wagonnet à thé; bibliothèque; 4 tapis 8 x 9; 4 x 10; 8 x 6; 8 x 6; cabinet à musique; mobilier Chesterfield; garde-robes; patère; table extension, de cuisine; table à panneaux; chaises de cuisine; 2 poêles de cuisine; lampe Aladdin; refrigérateur; literie; vaisselle; ustensiles de cuisine; poêle à l'huile, 3 feux et fourneaux; tout est en excellent état. Condition :comptant. Le goûter sera servi par le "Women's Institute".

R.-M. DEMERS, encanteur. 98-2

AVIS

Avis est par les présentes donné que ROSAMOND EDITH BEAN, de la ville de Sherbrooke, du comté de Sherbrooke, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la session présente ou prochaine, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, CHRISTOPHER WILLIAM CREASE, de la ville de Sherbrooke, dans la province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Sherbrooke, Qué.,
ce 17ième jour de juin 1946.

B.-N. HOLTHAM,
procureur pour la demanderesse.
93-18-25-2-9-16

VENTE A L'ENCAN

Vendredi, 28 juin, à 12.30 hres p.m.

Pour M. Ovide Paré, chemin Belvédère (chemin de la Grotte). Seront vendus 100 poteaux de 20 à 30 pieds de longueur, pour cordes à linge; 1000 pieds de planche; 7000 bardeaux; jument de 10 ans, pesant 1400 lbs; vache; veaux; harnais simple; harnais fin; wagon simple; sleigh double; carriole; herse à disques; herse à ressorts; fourche à foin; séparateur, cap. 800 lbs; bidon à lait; meule; 18 poules; arrache-roches; râteau; faucheuse de 6 pieds; 800 paniers à fraises; chaînes à billots; crochet à billots; godendard; tous les outils de ferme; partie de l'ameublement; 5 chaises; divan; table; lingerie; vaisselle; ustensiles de cuisine; brouette; cultivateur; planche embouffetée; 2 à 3 douzaines de couteaux et fourchettes; 1-2 baril de clous de 4 pouces; 3 quantité de clous de 2 1-2 pouces et 3 pouces; faulx à manchon; bon gros poêle Légaré; sofa-lit; grand lit; nombre d'autres articles. Aucune réserve, car la ferme est vendue.

Archélas BOLDUC, encanteur.
Tél. 1586 ou 2851-W. 98-2

"Je vois que la nouvelle employée que vous avez engagée par l'entremise des annonces classées de la TRIBUNE vous a fait une fort bonne impression.

VENTE A L'ENCAN

Mardi, 2 juillet, à 9.30 hres a.m.

Pour Charles E. Dalntrey, Minton, 2 milles de North Hatley. Seront vendus: jument grise de 5 ans, pesant 1300 lbs; jument noire de 8 ans, pesant 1200 lbs; 15 bonnes vaches Jersey; un taureau Jersey, d'un an; 2 génisses de 2 ans; 7 génisses d'un an; 4 veaux; 4 porcelets; 40 poules; moissonneuse Massey-Harris; faucheuse McC.-D.; semeuse-perforeuse, Massey-Harris, avec attachement à engrais; herse à disques; herse à finir; épandeur d'engrais; 3 semeuse à blé d'Inde séparateur; 2 bogheis; rack à foin; hache-navets; harnais double; harnais simple; clôture électrique; 150 piquets de clôture; près de 1500 pieds de bois de construction; 20 feuilles de tôle galvanisée; pompe; boulloire; meule; brouette; pelles; fourches; chaînes; licous; bois de chauffage; nombre d'autres articles; quelques-unes réservé, car la ferme est vendue. Condition: comptant. Goûter à midi.

R.-M. DEMERS, encanteur. 98-25-26-29

VENTE A L'ENCAN

Samedi, 29 juin, à 9.30 hres a.m.

Pour F. E. Bullard, 2 milles de Magog, sur le chemin de Cherry River. Seront vendus: wagon simple; paire de sleighs simples; traîne à roches; meule; outils de jardin; tondeuse à gazon; traîne-sauvage; 4 paires de raquettes pour la neige; trappe à ours; 2 godendards à 3 scies; chaînes à billots; robes de carrioles; paire de lits jumeaux, complets; 2 lits simples, complets; 4 bureaux; commode; moulier de vivoir; 2 commodes; mobilier de salle à diner; table extension; buffet; cabinet à porcelaine; 6 chaises; 6 fauteuils en cuir; wagonnet à thé; bibliothèque; 4 tapis 8 x 9; 4 x 10; 8 x 6; 8 x 6; cabinet à musique; mobilier Chesterfield; garde-robes; patère; table extension, de cuisine; table à panneaux; chaises de cuisine; 2 poêles de cuisine; lampe Aladdin; refrigérateur; literie; vaisselle; ustensiles de cuisine; poêle à l'huile, 3 feux et fourneaux; tout est en excellent état. Condition :comptant. Le goûter sera servi par le "Women's Institute".

R.-M. DEMERS, encanteur. 98-2

VENTE A L'ENCAN

Vendredi, 28 juin, à 9.00 hres a.m.

Pour K. Bissell et Geo. Marshall, (ancienne propriété de M. Léo Hourbeau), 1 mille de Foster. Seront vendus: taureau Ayrshire, de 15 mois, enr.; 8 vaches Ayrshire, âgées de 3 et 4 ans; génisse de 2 ans; génisse d'un an; plusieurs de ces animaux sont enrg.; 7 veaux du printemps dont la plupart sont de race Jersey; 4 jeunes chevaux pesant de 1300 à 1500 lbs; une jument canadienne pesant pouline; une truie devant mettre bas; 7 brebis; 1 moutons; 1 bélier; 70 poules d'un an, race Leghorn; 7 porcs de 14 semaines; 2 wagons sur pneus; wagon; rack à foin; rack à bois; faucheuse Massey-Harris, de 5 pieds; faucheuse McCormick, de 5 pieds; une herse à ressorts, avec lévier, une grosse herse à disques, Massey-Harris; un cultivateur à ressorts; herse à un cheval; 2 charrues à sulky; un rouleau en acier; boîte de wagon; meule; sleigh à engrais; épandeur d'engrais "Jutras", comme neuf; 2 paires de sleighs mocassin; traîneuse DeLaval, à 2 unités complètes avec boyaux pour 22 vaches et engin de 1 1-2 c. v.; séparateur DeLaval, no 17; 2 harnais de travail; 2 harnais de promenade, simples; balance plate forme, cap. 2000 lbs; scie circulaire; scie "drag"; sleigh de promenade; sleigh pung, 4 bidons de 8 gallons; couloir; chaînes; fourches; houes; pelles; 150 poussins de 4 semaines; ameublement de maison; gros poêle de cuisine; petit poêle de cuisine, en bon état; table de cuisine; mobilier de cuisinette; mobilier de salle à diner; 2 armoires; cabinet de cuisine; évier émaillé; sofa; linoleum; fauteuil en cuir; 5 chaises berçantes; chaises diverses; lit complet; commode; matelas; 2 lits de plumes; garde-robes; bain; laveuse à main; vaisselle; ustensiles de cuisine; 2 lampes à gazoline; lanterne à gazoline; 2 lampes à l'huile; radio à batteries, "Serenader"; radio portatif, "Westinghouse"; les deux sont en parfait état; ferme de 170 acres, donnant sur le Lac Brome, eau courante dans maison; fournaise dans la cave; bonnes bâtisses; étable de 80 x 26, cimentée; sucrerie de 500 arbres, bien équipée; près de 40 acres d'épinettes, de pruche; de pin et de cèdre, sera mise en vente. Si la ferme n'est pas vendue, l'on vendra près de 50 acres de foin debout. Venez de bonne heure et visitez la ferme avant la vente. Condition: comptant. Goûter à midi.

R.-M. DEMERS, encanteur. 98-2

VENTE A L'ENCAN

Jeudi, 27 juin, à 12.30 hres p.m.

Pour Arthur H. Patterson, sur la ferme Boyce, Milby, P. Q. Seront vendus: 21 bonnes vaches Holstein; 5 génisses de 2 ans, devant mettre bas en juillet et août; 2 génisses de près de 2 ans; génisse âgée de 10 mois; une génisse Holstein, âgée de 5 mois; 2 veaux Holstein; un taureau Holstein enrg., 2 ans; 13 poules; une herse à disques; herse à ressorts; herse à finir, faucheuse; semeuse-perforeuse; lieuse; charrue; cultivateur neuf; sleigh; sleigh express; sleighs doubles; sleigh à engrais; voiture "piano-box"; perche de boghei; engin à gazoline, 3 c. v.; brouette; chaloupe à rames; godendard; 6 bidons de 8 gallons et couloir; hache-navets; tondeuse Stewart; nombre d'autres articles. Condition: comptant.

R.-M. DEMERS, encanteur. 96-2

A VENDRE A VICTORIAVILLE

Magnifique propriété. Aussi, site commercial important. Garage tout équipé, route Québec-Sherbrooke. Manufacture à bois, deux étages. Fermes de différentes grandeurs. Maisons, commerces, etc.

INSTITUT V

Les Chambres de Commerce : une force de progrès

Lors du deuxième congrès régional des Chambres de Commerce du Haut St-François, tenu à Lac-Mégantic, le 20 juin dernier, l'administrateur régional M. J.-A. Archambault, de Sherbrooke, a déclaré que "le mouvement et l'esprit des Chambres de Commerce se généralisent et que celles-ci ne sont plus des groupements isolés mais une force de progrès et une défense contre les assauts des forces communistes, socialistes qui se sont jurées de détruire l'entreprise privée."

Parlant devant plus de 100 délégués, M. Archambault s'est dit heureux de constater les progrès des Chambres au cours de la dernière année. "Le conseil, dit-il, a tenu quatre assemblées au cours de l'année, à Garthby, East-Angus, Cookshire et Sherbrooke. Nous avons aidé à la fondation des Chambres de Scotstown, Weedon et nous souhaitons la bienvenue aux Chambres de Lac-Mégantic, Cookshire, East-Angus qui ont donné leur adhésion comme membre de la Chambre provinciale.

"Au premier congrès, nous comptions 6 Chambres dans la région. Aujourd'hui nous en comptons 11 et peut-être 12. Les Chambres ont augmenté le nombre de leurs membres de plus de 350.

Le développement industriel dans la région a été marqué depuis le dernier congrès, par plus d'une douzaine d'unités nouvelles.

Ici comme ailleurs plusieurs industries existantes se sont agrandies.

Des milliers d'arbres ont été plantés contribuant ainsi à l'embellissement général de notre région.

Une école d'Art et Métiers a été bâtie à Thetford-Mines, une école d'agriculture est en construction à Sherbrooke, et une foule d'autres réalisations émanant directement ou indirectement de l'activité de nos Chambres de Commerce figurent à l'actif de notre région.

M. Archambault, parlant encore de l'essor et de l'avenir des Chambres de Commerce a déclaré enfin que "c'est à nous des Chambres de Commerce qu'il appartient de confondre dans l'esprit de nos gens ces fauteurs de désordre économique et c'est en resserrant de plus en plus les liens que nous unissent présentement, en ne craignant pas d'affirmer la vérité toujours, en restant rigidement fidèles aux principes que nous dirigent en faisant taire nos intérêts personnels quand l'intérêt général l'exige que nous arriverons à nous faire écouter et respecter pour le plus grand bien de notre village, de notre ville, de notre région, de notre province, de notre pays tout entier.

Diplomés de l'Institut bilingue de Coaticook

COATICOOK (D.N.C.) — Lors de la collation des diplômes à l'Institut bilingue de Coaticook, dirigé par le professeur Gaston Letarte, le directeur Adrien Desmarais, de l'Ecole Indépendante de Sherbrooke remit à 8 élèves leur diplôme commercial.

Nous donnons ici une liste complète des diplômés et de ceux qui ont obtenu leur certificat:

Diplôme commercial

Rhéault Leclerc, 90%; Claire Laurence 85.5; Roger Charest, 85.3; Aimé Robinson, 83.2; André Dupuis, 81.8; Rolande Chartier, 80.

Dipôme commercial (Section anglaise)

Pauline Gladhill, 91.4%; Pauline Mailhot, 89.7.

10e année

Murielle Hamel, 68%.

Certificat (8e année)

Alberte Robert, 94.9%; Jacqueline Boucher, 94.7; Jocelyne Rousseau, 92.9; Noëlla Mongeau, 92.4; Doris Jones, 88.8; Florence Joyal, 85.6; Pauline Rousseau, 84.6; Denise Hébert, 82.2; Pauline Benoît, 75.2; Solange Beaudin, 73.1; René Pariseau, 70.

(8e année)

Denis Joyal, 87.2%.

Certificat (7e année)

Denise Beaudin, 70.7%.

Certificat de dactylographie

Pauline Gladhill, 60 mots; Claire Laurence, 60; Rhéault, Leclerc, 50; Aimé Robinson, 50; André Dupuis, 40; Pauline Mailhot, 40; Roger Charest, 40; Murielle Hamel, 40; Rolande Chartier, 40.

Certificat de sténographie française

Claire Laurence, Rolande Chartier, Muse Hamel.

Certificat de sténographie anglaise

Claire Laurence; Pauline Gladhill; Rolande Cvartier; Murielle Hamel; Pauline Mailhot.

Certificat de comptabilité

Grande distinction: Roger Charest, Rhéault Leclerc, Aimé Robinson, Claire Laurence, Eugène Lamarche, Lucien Tremblay, Françoise Duranleau, Alice Juneville, Rachel Grenier, Hélène Dupuis, Alberte Robert.

Distinction: André Dupuis, Rolande Chartier, Murielle Hamel, Pauline Gladhill, Pauline Mailhot, Florence Joyal, Jacqueline Boucher, Raymonde Lamoureux, Théodoric Létourneau, Réal Hébert.

Echos de Plessisville

PLESSISVILLE, 25. (D.N.C.) — MM. Aldéric Beauchesne, grand chevalier, Sylva Trottier, ex-grand chevalier, Jos.-Eud. Fournier, député grand Chevalier, Jacques Roger, Lucien Côté et Jos.-C. Samson, directeurs, se sont rendus récemment à la Malbaie pour assister au congrès annuel des Chevaliers.

Activités de la Chambre de Commerce des Jeunes de Drummondville durant 45-46

La Chambre de Commerce des Jeunes, de Drummondville, présenter le rapport de ses activités durant l'année 1945-1946. Ce rapport ne tient aucun compte des activités tenues par son exécutif, ni du temps et des voyages consacrés par les membres de l'exécutif à promouvoir les intérêts de la Chambre.

CONGRES

La Chambre de Commerce des Jeunes a participé aux Congrès de Laprairie et de Granby en juillet et août.

Les 1 et 2 juin 1946, notre Chambre recevait treize Chambres voisines à un congrès régional de la Vallée du Richelieu.

CONFERENCES

Quatre conférences furent entendues:- Henri Derome, sur l'administration municipale; Armand Bouchard, sur l'orientation professionnelle, Emile Caron, sur les incendies, et le 30 janvier, Gérard Delage, sur le tourisme dans la province.

SOIREES RECREATIVES

Le 24 novembre 1945, le bal annuel remportait un vif succès, et le 6 février 1946, un souper dansant attirant une grande foule.

Le 5 mars 1946, eut lieu une mascarade du "mardi-gras", suivie d'une danse au Taft.

TRAVAIL DE LA CHAMBRE

La Chambre, par son travail, a réussi à obtenir l'amélioration du système télégraphique du C.N.R., l'amélioration du service des trains et un nouveau train depuis le mois de mai 1946.

La Chambre, par ses démarches, contribua à obtenir deux nouveaux constables pour la Cité, et à faire étudier par la Cité le système de signalisation électrique.

La Chambre organise le service de cinémathèque à Drummondville, avec le concours de l'Office National du Film, cinémathèque de plus en plus populaire.

La Chambre organise une exposition industrielle à l'hôtel Manoir Drummond, où dix industries de la Cité, sont représentées. Cette exposition fut établie à un coût assez élevé, mais deviendra une source intéressante de revenus pour la Chambre à l'avenir.

La Chambre augmente le nombre de ses membres de 75, et inaugure un nouveau système de recrutement avec cartes numérotées.

PUBLICITE

Ce fut la meilleure année pour notre Chambre. La publicité fut poussée sur une grande échelle, les journaux locaux, le **contact**, la radio de Sherbrooke, tout fut employé et avec force.

Membres de l'exécutif dont le mandat expirait le 19 juin 1946: Président: Paul Théroux; vice-président: E.-R. Sicotte; sec-trés.: Me Marcel Marier; Conseiller juridique: Me Jules St-Pierre.

Directeurs: Jean-Paul Campbell, Léonide Leblanc, Ulric Tétreault, Lucien Hamel, Marcel Pellerin, Raymond Beauséjour. Ex-officio: Yves Grignon, o.o.d.

Gérard Brady est élu président de la Chambre des J. à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (DNC)— La Chambre de commerce des Jeunes tenait son assemblée mensuelle, ces jours derniers, au Manoir Drummond, sous la présidence de M. Paul Théroux. On remarquait aussi Me Marcel Marier, secrétaire-trésorier, les directeurs et plusieurs membres.

Après le souper, le président demanda au secrétaire de donner le rapport de l'année. M. L. Hamel organisateur du congrès tenu les 1er et 2 juis, fut invité à faire rapport. Lecture fut faite des lettres reçues de plusieurs secrétaires des Chambres de Commerce remerciant la Chambre de Drummondville de leur bon accueil. MM. Théroux et L. Hamel remercièrent l'exécutif et tous les membres pour le beau succès obtenu lors du congrès.

Après une courte allocution du président sortant de charge, M. G. Croteau fut nommé président d'élection et Me M. Marier, secrétaire. Ce dernier donna lecture de la présentation des bulletins et le résultat fut le suivant, M. Gérard Brady, journaliste, élu président; M. L. Hamel, vice-président; M. J.-P. Campbell, secrétaire-trésorier; les directeurs élus sont Ulric Tetreault, Jude Tétreault, Paul Turgeon, Marcel Vincent, Léonide Leblanc, et M. André Brouillette, conseiller juridique: Me François Caron.

M. G. Brady, nouveau président prit ensuite la parole. M. Brady traça le programme qu'il a l'intention de suivre au cours de l'année.

Quand peut-on saisir des appareils de jeu?

La propriétaire d'un restaurant de Richmond était sommée dernièrement de comparaitre devant la Cour de magistrat pour établir que les appareils de jeux trouvés en sa possession n'étaient pas des appareils de jeu illégaux, et dans son jugement, M. le juge Anatole Gaudet décide que la saisie de ces appareils ayant été "ab initio" nulle et de nul effet, il ne peut appliquer les dispositions de la nouvelle loi et en conséquence, la plainte est renvoyée. Il s'agissait d'une demande d'application de la nouvelle loi concernant les appareils de jeu. Immédiatement après avoir prononcé du jugement, le procureur de l'accusée demanda si le jugement voulait dire que l'accusée pouvait garder la machine, mais le tribunal déclara qu'il n'avait pas juridiction à ce sujet et invita l'avocat à s'adresser au bureau du procureur général. Le jugement déclare entre autres choses dans cette cause:

En vertu de l'art. 3 de cette loi 10 Geo. VI 1946 "tout officier de la paix peut avec ou sans mandat, saisir toute machine, appareil ou objet qu'il trouve en cette province et qu'il croit être un appareil de jeu au sens de la présente loi, et l'apporter devant un juge de paix", et après cette saisie une sommation est adressée à la personne qui en avait la possession apparente lors de la saisie, lui enjoignant de comparaître pour faire valoir les raisons pour lesquelles le dit appareil ne devrait pas être déclaré confisqué, et si le juge trouve que ces raisons ne sont pas légalement valides, ledit appareil est déclaré confisqué.

Cette loi exige donc qu'il y ait d'abord saisie, et il est évident que cette loi ne peut opérer si la saisie n'a pas été validement faite. Il est hors de doute, par exemple, que cette loi ne pourrait s'appliquer si la saisie avait été faite par une personne qui n'était pas un officier de la paix. Or cette loi est devenue en vigueur le 28 mars 1946, et antérieurement à cette date, savoir le 28 février 1946, j'ai décidé que la saisie des appareils de jeu en question en cette cause, faite le 5 décembre 1945, après avoir été autorisée suivant les dispositions de l'article 641 du code criminel, n'avait pas été faite par un officier compétent. Or en vertu de la nouvelle loi, cet officier aurait été compétent. Puis-je maintenant, en m'appuyant sur les dispositions de la nouvelle loi, déclarer que cette saisie a été faite par un officier compétent? Ce serait là donner un effet rétroactif à cette nouvelle loi qui ne contient aucune disposition manifestant l'intention de la rendre rétroactive. Or, il est de doctrine que "une loi ne peut avoir d'effet rétroactif à moins qu'elle ne manifeste expressément son intention à cet effet..."

Les employés des compagnies de transport forment une association

Les employés des compagnies de transport se sont formés en association pour la défense de leurs intérêts et l'amélioration du service professionnel. Il s'agit des employés de compagnies de transport qui ont des quartiers ou succursales à Sherbrooke.

A l'assemblée de fondation, tenue dernièrement, on procédait aux élections avec les résultats suivants:

Président: Eddy Gilbert; vice-président: Léon St-Cyr; secrétaire: Joseph Provencher; trésorier: William Godbout; sentinelle: R. Pruneau; agents d'affaires: MM. Adélard Collette et Lorenzo Lefebvre.

G. Roy et R. Lemelin ont été faits lauréats de l'Académie française

QUEBEC, 25. (P.C.) — Quatre écrivains canadiens-français viennent d'être honorés par l'Académie française et ont été faits lauréats, à ce que l'on a appris hier soir dans un message venu de Paris.

Ce sont M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, pour son Histoire du Canada, en deux volumes, couronnée par l'Académie française en 1943, Louvigny de Montigny, traducteur en chef au Sénat canadien, pour ses pièces groupées dans son livre "Boules de neige", M. Roger Lemelin, pour son ouvrage "Au pied de la pente douce" et Mlle Gabrielle Roy, pour son "Bonheur d'occasion".

Travaux de $133,730 projetés dans la ville de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (DNC) — A la dernière assemblée du conseil municipal, l'ingénieur G. Côté a présenté le plan et le rapport préparé par les ingénieurs Crépeau et Côté de Sherbrooke concernant les travaux et améliorations qui seront faites ici au cours de l'été.

L'estimation de ces différents travaux s'élève à $133,730. et est répartie comme suit: égouts domestiques; $34,000.; égouts des eaux de surface; $15,400.; réservoir et aqueduc; $58,630.; trottoirs en béton; $7,100.; travaux de Voirie; $18,-$500.

A la demande du conseiller Rosaire Fortin, représentant du quartier Sud, M. Côté a dit qu'il fera parvenir un plan détaillé du quartier Agnès devenu la paroisse Notre-Dame de Fatima. Le quartier sud comprend toute la partie de la ville qui est située de l'autre côté du pont du C.P.R. en deçà de la rue Salaberry.

L'ingénieur Côté a ajouté qu'il n'avait pas préparé de plan détaillé de cette partie de la ville parce que les travaux devant être exécutés à cet endroit étaient clairement expliqués dans son rapport.

Il a aussi expliqué aux membres du conseil la procédure à suivre pour faire accepter ce plan afin que les travaux soient commencés aussitôt que possible. Ces travaux sont: un nouveau réservoir d'une capacité de 750,000 gallons, avec chambre en béton et une pompe d'une capacité de 500 gallons à la minute.

Il y aura aussi amélioration et prolongement du système d'égout dans les rues Laval, Dollard, Laurier, Lemieux, Laviolette, Cousineau, Quatrième Avenue, Cinquième Avenue, Villeneuve, etc.

Diner-causerie du club Rotary à Stanstead

STANSTEAD, 25. (DNC) — "Les Merveilles de la Médecine", tel était le sujet de la causerie à l'assemblée régulière du club Rotary en l'hôtel Del Monty, à Rock-Island. Le conférencier était "Pat" Laughrea, étudiant en médecine, frère du rotarien Gérard Laughrea.

Il parla de la découverte et des usages des remèdes Sulfa, de la pénicilline, et du stréptomycin, nouvellement découverts. Expliquant brièvement les découvertes et développements dans le diagnostic et la guérison des maux de toutes sortes, l'orateur déclara que la science médicale a maintenant atteint un point où la vie n'est pas seulement prolongée mais aussi devenue plus heureuse à cause de ces nouveaux remèdes. M. Laughrea fut présenté par son frère Gérard et remercié par le rotarien Roland Roy, pharmacien-chimiste.

Sept membres du Rotary de Newport étaient présents: Perry Fitch, président, Ed. Gage, Maurice Gray, Ralph Hamblett, Charles Lister, Gordon McKinney, et Art Roe. Deux anciens membres étaient aussi présents: Forrest Rice et Errol Slack. H.-A. Rice présenta Orson-P. Joly, et déclara que M. Joly serait en charge du camp d'été pour enfants.

Nouvelles de Richmond

RICHMOND, 25. (DNC) — Les membres de la C.W.L., section junior, ont tenu, ces jours derniers, leur assemblée mensuelle, sous la présidence de Mme P. Labrosse. 15 membres y assistaient.

Cette réunion débuta par la prière d'usage récitée en commun. Mme J. Burns fit lecture des minutes de l'assemblée précédente. Mme W. Lassonde soumit le rapport de la correspondance. Mme Gaston Desmarais, trésorière, présenta son rapport. Un montant de $6 fut voté pour des prix qui seront distribués au Mont St-Patrice et l'Académie du Sacré-Coeur.

Il y eut discussion sur le congrès diocésain tenu récemment à Sherbrooke auquel assistaient 13 membres de notre section.

—En l'absence de Mme Armand Simoneau, présidente, Mme Albert Poirier, vice-présidente, souhaita la bienvenue aux 25 fermières présentes, lors de la dernière assemblée du cercle. On débuta par la prière d'usage récitée en commun, après quoi, il y eut lecture des minutes, approuvées par Mmes P. Côté et A. Fontaine.

Mmes H. Charpentier, P. Côté et A. Fontaine donnèrent une recette de crème glacée.

Mme I. Mongeon en donna une de liqueurs et Mme D. Bourbeau une de fèves au lard.

Mme R. Latour intéressa les membres dans une démonstration de couture intitulée "Comment poser une manche", et expliqua la manière de se servir des outils du moulin à coudre.

Mme A. Poirier remercia les membres et convoqua le bureau de direction pour le soir du 25 juin à une assemblée spéciale chez Mme la présidente. Le prix de présence fut gagné par Mme Eugène Blouin. Il y eut un concours de "panier à ouvrage". Le prix fut décerné à Mme I. Mongeon.

—Mme John Cassin, rue Principale, recevait à un shower en l'honneur de Mlle Helen Cassin, à l'occasion de son prochain mariage.

Au cours de la soirée, il y eut chant et musique. Un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse, aidée de Mlle J. Farquhar, Mmes Montgomery, Bernard Cassin, Eddy Henderson.

Y assistaient: Mmes Walter Cassin, Ben Husk, C. Smith, Bernard Cassin, W. Moreland, Harry Bédard, Gordon Patrick, Aubrey Carson, Fred Wintle, Alvin Brock, M. Brock, A. Montgomery, A.-A. MacCartney, H. Armstrong, Miles Helen Cassin, J. Farquhar, M. McCabe, Jean MacCartney, E. McCourt.

Ont contribué à cette fête: Mmes C. Husk, L. Murphy, Georges Laroche, Eddy Henderson, T. Dalton, W. Morin, Joseph Morin, Arthur Morin, Arthur Lacombe, Miles Eileen Dalton, Henrietta Cassin, Lorna Moreland, M. Healy, Madeleine Delaney, Marion Morin, Phyllis Morin, Margaret Wintle.

Fête champêtre à Waterville

Waterville, dans le comté de Compton, sera le théâtre d'une fête champêtre le 26 juin prochain, alors que l'Association Ayrshire y tiendra son pique-nique annuel. La ferme de l'Orphelinat St-Joseph sera l'hôte des éleveurs de Rouge et Blanc. Au programme: concours, démonstrations, expertises sur diverses classes de bovins. Des allocutions seront prononcées par les délégués de l'Association Ayrshire et les représentants des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Tous les cultivateurs sont invités à cette fête champêtre.

★ La houille blanche est la seule matière première domestique dont l'industrie canadienne de l'aluminium fait usage.

Le Mari se Désole:

Sa Femme Épuisée, Affaiblie, se Ride, a l'air Vieille

Des milliers de Femmes retrouvent la Santé paraissent bien plus Jeunes. Moyen facile.

Consultez un miroir. L'épuisement vous a-t-il pâlie et vieillie? Vous cherchez santé, vigueur, nerfs normaux, avec l'air plus jeune? Des milliers, *variez de ce double résultat*, remercient le tonique Ostrex; son fer, élément du sang, est souvent ce qu'il faut à la vigueur, l'entrain normal; aide aussi l'appétit, la nutrition, pour combler les vilaines ornières du cou et du visage qui vieillissent tant de femmes amaigries. Les nerfs s'améliorent avec le regain d'entrain. Contient aussi vitamine B1, calcium, phosphore. Paquet d'essai, *seulement* 35¢. Essayez Tablettes Toniques Ostrex tout de suite pour retrouver santé, vigueur, vitalité, nerfs meilleurs; paraître plus jeune, plus jolie! Toutes pharmacies, partout.

"Grâce à vous, Grand-père Kruschen . . .

Mes douleurs rhumatismales m'ont pour ainsi dire quittée"

Ce traitement salin pour le soulagement des douleurs rhumatismales a fait tant de bien à cette femme de Liverpool qu'elle a écrit cette lettre de remerciements:

"Pendant des années, j'ai souffert de douleurs rhumatismales. Ma santé devenait de moins en moins bonne, lorsqu'un jour quelqu'un me conseilla d'essayer les Sels Kruschen. J'en achetai un petit flacon et après en avoir pris pendant environ une semaine, la douleur, qui me tenait souvent éveillée la nuit, disparut petit à petit. Maintenant— j'en suis à mon second flacon — ma santé s'est améliorée et je ressens à peine de douleurs rhumatismales."

—Mme H.H.—Liverpool

Après avoir obtenu du soulagement avec le premier flacon de Kruschen, vous pouvez vous imaginer avec quel espoir Mme H.H. commença le second. Suivez donc son exemple, si vous avez des douleurs rhumatismales. Commencez immédiatement à prendre le traitement salin et continuez jusqu'à ce qu'il ait le temps de vous faire du bien. Ainsi que Mme H.H., vous devriez sentir vite une amélioration, parce que Kruschen est une combinaison de plusieurs sels minéraux qui aident les organes éliminatoires, et peut donc ainsi améliorer la santé et calmer les douleurs rhumatismales. Des milliers de gens ont bénéficié des avantages de Kruschen. Essayez-le vous-même.

Kruschen coûte 25c. et 75. dans toutes les pharmacies.

SERVICES REPRIS

EN VIGUEUR LE 28 JUIN, 1946

SHERBROOKE	SHERBROOKE
ASBESTOS	SCOTSTOWN
DANVILLE	MÉGANTIC

Un service de tous les jours, dans les deux sens, sera repris sur les routes indiquées ci-dessus à partir du 28 juin. Pour informations au sujet des cédules et taux, veuillez consulter votre Agent Local, ou téléphoner

921

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

38 OUEST, RUE KING SHERBROOKE

TCA

Nouveau Service Direct

à CHICAGO

commençant le 1er juillet

4 ENVOLÉES PAR JOUR de MONTRÉAL par avions Douglas à 21 passagers

En inaugurant cette ligne Montréal-Chicago, AIR-CANADA forge un nouveau chaînon aérien entre le Canada et les Etats-Unis—un nouveau et rapide moyen de transport international pour passagers, postes et messageries aériennes.

Montréal-Chicago en un peu plus de 6 heures

Horaire pratique et économie de temps

Dép. Montréal H.N.E.	Dép. Toronto H.N.E.	Arr. Chicago H.N.C.
1.05 a.m.	4.05 a.m.	6.40 a.m.
7.00 a.m.	10.05 a.m.	12.40 midi
11.30 a.m.	2.05 p.m.	4.40 p.m.
6.05 p.m.	9.05 p.m.	11.10 p.m.

En même temps qu'il étend ses parcours, Air-Canada ajoute à sa flotte des avions Douglas, à 21 passagers, avec sièges de luxe . . . rafraîchissements et repas à bord et service d'hôtesse. Par affaires ou agrément, vous aimerez voyager par AIR-CANADA.

Aerial Photograph Co.

Expansion du Réseau d'Air-Canada

Le service Montréal-Chicago est une nouvelle étape dans l'expansion d'AIR-CANADA. Neuf années de navigation aérienne entre l'Atlantique et le Pacifique ont permis à AIR-CANADA de se classer parmi les meilleurs services aériens du monde. Le service Toronto-New York existe depuis plus de cinq ans. Bientôt, les services Toronto-Cleveland et Victoria-Seattle relieront ces autres grands centres américains aux services national et transatlantique d'AIR-CANADA.

Bureau des Passagers: 1478 rue Peel, Montréal, PL. 2971 ou votre agence de voyages.

Passagers • Postes • Messageries

LIGNES AÉRIENNES TRANS-CANADA

(AIR-CANADA)

LE RÉSEAU AÉRIEN NATIONAL DU CANADA